

Temporalités et "grande exclusion"

Julien Lévy

▶ To cite this version:

Julien Lévy. Temporalités et "grande exclusion". Science politique. 2011. dumas-00808386

HAL Id: dumas-00808386 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00808386

Submitted on 11 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE 1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE http://www.sciencespo-grenoble.fr

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE Institut d'Études Politiques de Grenoble

Julien LEVY

TEMPORALITÉS ET « GRANDE EXCLUSION »



Master 2 Politiques Publiques et Changement Social Spécialité Villes, Territoires et Solidarité 2010-2011 Sous la direction de Elsa Guillalot

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE Institut d'Études Politiques de Grenoble

Julien LEVY

TEMPORALITÉS ET « GRANDE EXCLUSION »



Master 2 Politiques Publiques et Changement Social Spécialité Villes, Territoires et Solidarité 2010-2011 Sous la direction de Elsa Guillalot

REMERCIEMENTS

Je dois tout d'abord commencer par le commencement. Ce travail n'aurait pas vu le jour si je n'avais pas vécu une expérience formidable à La Place pendant près de trois ans. Je ne pourrais trouver les mots justes pour exprimer à quel point ces trois années resteront comme une des plus belles choses qu'il m'ait été donné de voir. Alors que franchement, les conditions matérielles étaient vraiment hostiles. Un merci particulier aux hébergé-e-s ainsi qu'à l'équipe et aux partenaires bien entendu. Que de rencontres, de fous rires de pétages de câble, de blagues, de fuck off, de café, de clopes, de conneries, de kurva, de Yam's, de coups de gueule, d'émotions, *etc*. Mais putain que c'était bon!

La Place a dû fermer ses portes, faute de moyens, le 30 juin 2011. Il paraît que si on passe, tard dans la nuit, vers le 106 rue des Alliés, on peut encore croiser Achraf qui veille sur l'âme du lieu.

Merci bien sûr à celles et ceux que j'ai pu rencontrer et avec lesquel-le-s j'ai eu le plaisir d'échanger au fil des rencontres à La Place. J'ai ainsi une pensée particulière pour Marijo.

Un immense merci à Amél', sans qui je n'aurais jamais pu survivre au milieu de cette P12 déchaînée. Ce qui se passe à Bruxelles reste à Bruxelles. Big up la P12!

Spéciale dédicace à Rich, parce qu'il est toujours là, et parce que ça fait un moment que ça dure. Il a été mon coach mental pendant les jours « chauds », m'envoyant en moyenne trois sms et deux mails par jour pour me dire de tenir bon et de ne rien lâcher.

Merci à Dav, parce que franchement, la meilleure chose que m'a apportée mon expérience à La Place, c'est le fait d'avoir rencontré ce mec formidable. Comment je faisais avant ?

Merci à Yetis à qui il faut que je redise ici que « non, ce n'est pas pour des raisons religieuses que je m'intéresse aux clodos ! »

Je ne peux faire l'économie de remercier l'association Le Relais Ozanam qui m'a fait confiance et m'a permis de suivre cette formation... avant de me licencier ;-) (c'est bon, si on n'a même plus le droit de vanner sur son propre licenciement...)

Un grand merci enfin à Elsa Guillalot pour son soutien, sa disponibilité mais aussi pour les cafés et les clopes dans le patio.

Merci enfin et surtout à celle qui m'a supportée dans tous les sens du terme, Malou qui a dû subir ma mauvaise humeur, et ma fatigue en même temps qu'elle relisait, commentait, corrigeait les coquilles... Je t'aime!

Un spécial merci aussi à mon fiston d'amour que j'aime parce que c'est le plus beau, le plus fort, le plus intelligent de tous les enfants du monde ! Si si, j'vous jure !!!

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	_8
Partie I - « Grande exclusion » et « temps », retour préalable sur deux notions floues	18
A - De l'exclusion à la grande exclusion, entre éléments conjoncturels et pauvre	eté
résiduelle	18
1. L'exclusion, retour sur l'émergence d'une catégorie récente	20
2. Une définition complexe et un terme qui pose question.	23
3. Découpage catégoriel, <i>labelling</i> et <i>framing</i> comme modalité d'approche de l'exclusi	
B - « Grande exclusion », une catégorie en creux dans laquelle le temps joue un ré	ôle
important	27
1. La « grande exclusion », une catégorie « en creux ».	27
2. La « grande exclusion » dans le discours des acteurs de terrain	28
3. La « grande exclusion » dans la littérature spécialisée et son rapport au temps	
C – Le temps, un « allant de soi » en trompe-l'œil	31
1. La création d'un temps unifié et linéaire. L'apport du temps historique po	
comprendre le temps moderne.	33
a. La création d'un temps unifié	34
b. L'apport de l'Ecole des Annales	35
2. Modernité et temps social. Regards sociologiques sur la question du temps.	37
a. Le « temps-horloge », une forme sociale hégémonique transmise culturelleme	ent
dans le « processus de civilisation » (N. Elias)	37
b. La relation entre temps social moderne et travail : le temps comme une « règle de	la
production capitaliste » (E. P. Thompson)	39
c. Modernité et accélération du temps. L'évolution des structures temporelles au cœ	ur
de la transformation sociale.	40
d. Le temps de l'action et l'action du temps : temps social et temporalité.	42
e. Temps, identité, quotidien.	44
3. Le temps, un « fait social », une « norme ». Les temporalités individuelles comr	ne
vecteur d'interrogation des relations entre individu et société	46
Partie II – Les « grands exclus » et leurs rapports aux temps.	50
A – Les relations au passé et au futur des « grands exclus »	51

1. Regards vers le passé et construction identitaire	51
a. Un passé de la rue, entre « carrière » et « légende ».	51
b. Un passé jalonné d'épreuves, la mémoire douloureuse.	56
c. Un passé « en rupture » avec le présent.	61
2. Les relations au futur.	64
a. Une vie « au jour le jour » ou un futur incertain.	64
b. Un futur à moyen terme qui peut sembler bien lointain	66
c. Un futur inaccessible mais qui permet de « tenir ».	67
B - Un présent « dilaté » et « hypertrophié », mais lié au temps social et à l'Institution	n 68
1. Le temps lent de la rue.	69
a. Le temps de la vie en groupe. Quand la (sur)vie dans la rue peut rendre le lent.	-
b. Un temps qui s'écoule parfois difficilement.	
Une orientation temporelle relative, mais en lien avec le temps social	
a. La relativité du temps	
b. Quand le temps est fonction de l'action et du besoin	
c. Une orientation temporelle précise à certains moments	
d. Des institutions qui rythment le quotidien des « grands exclus » et qui s'aff	
comme un moyen d'orientation temporelle.	
3. Une imbrication des cadres temporels. Des « grands exclus » dans une r	
singulière et complexe aux temps.	
Partie III - Des réponses politiques temporalisées, entre assistance et violence.	
A – L'Institution, un vecteur de « normalisation temporelle »	
Un temps avec lequel il faut composer	
a. Le respect des codes temporels comme marque de « bonne volonté ».	
b. Des obligations temporelles qui peuvent être particulièrement fortes	
c. Quand le temps peut devenir l'objet de stratégies vis-à-vis de l'Institution.	
d. La non concordance des temps, quand le temps est considéré comme une	
commune	
2. L'insertion, entre obligation d'inscription dans le temps et « baux de précarité »	
a. Entre « obligation narrative » et « obligation projective », une obligation à s'i	
dans un temps social formaté.	
b. Les « baux de précarité ».	

nps des
88
du lien
89
89
90
92
93
95
» de la
96
99
105
108
109
110
115
VSDI)
116
nandes
117
119
122

INTRODUCTION

« Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. Parce que le droit à l'hébergement, je vais vous le dire, c'est une obligation humaine. Mes chers amis, comprenez-le bien, si on n'est plus choqué quand quelqu'un n'a pas un toit quand il fait froid et qu'il est obligé de dormir dehors, c'est tout l'équilibre de la société où vous voulez que vos enfants vivent en paix qui s'en trouvera remis en cause »¹.

Ce discours prononcé par Nicolas Sarkozy en décembre 2006, en pleine campagne pour l'élection présidentielle, vient bien illustrer la place tenue par la « question » des personnes à la rue. Devenue une problématique forte au niveau sociétale mais éminemment saisonnière², nous ne manquerons pas de noter que ce discours intervient alors que l'action des *Enfants de Don Quichotte* déclenche depuis quelques jours déjà une véritable émulation médiatique et que la question prend place dans l'espace public. Cette thématique est donc régulièrement remise à l'agenda politique lors des périodes hivernales avec la montée de l'indignation publique de voir des personnes mourir de froid dans la rue. Ainsi, avant Nicolas Sarkozy, d'autres responsables politiques avaient affiché des objectifs semblables à l'image de Lionel Jospin qui en avait également fait un des axes de sa campagne aux présidentielles³, expliquant au printemps 2002 qu'il visait l'objectif de « *zéro SDF d'ici à 2007* ».

Nous avons choisi, dans le cadre de cette recherche, de nous attacher à une partie des personnes vivant dans la rue désignées comme de « grands exclus ». Cette catégorisation se retrouve tout à la fois dans le discours des acteurs de terrain (travailleurs sociaux bénévoles ou salariés, personnel médical, *etc.*), que dans celui des chercheurs ou des responsables politiques. Pour autant, quelle forme de réalité recouvre cette catégorie de la « grande exclusion » ?

_

¹ Discours prononcé par Nicolas Sarkozy, dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles de 2007, le 18 décembre 2006 à Charleville-Mézières (Ardennes).

² RULLAC S., *Le péril SDF*, *Assiter et punir*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, 2008, p. 108. Il y explique comment le froid est un vecteur d'empathie particulièrement fort, amenant les personnes, individuellement, à imaginer la souffrance des personnes vivant dans la rue.

³ Lors des élections présidentielles de 2002

La « grande exclusion » semble s'affirmer comme une sous-catégorie particulière de ce vaste ensemble que représente l'exclusion et c'est son caractère singulier qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de notre étude. Les « grands exclus », nous y reviendrons plus en détail dans la première partie de ce mémoire, sont généralement définis comme des personnes étant dans la rue de manière durable, refusant les solutions proposées, ou pour lesquelles il n'existe tout bonnement pas de solutions. Il semblerait que la grande exclusion trouve une de ses caractéristiques dans l'incapacité des dispositifs sociaux à prendre en charge ces personnes. En effet, lorsque les acteurs de terrain ou les responsables politiques et institutionnels parlent de « grande exclusion » aujourd'hui, ils font souvent référence à une frange de la population pour laquelle il n'y a pas de solutions « efficaces » de prise en charge, ou pour laquelle celles-ci dysfonctionnent. Les « grands exclus », les « exclus des exclus », ceux qui n'ont leur place nulle part, sont ceux pour lesquels il faut inventer de nouvelles places ou qui montrent que celles qui leur sont proposées et les modalités d'accompagnement ne répondent pas à leurs besoins. Les « grands exclus » incarneraient donc en quelque sorte l'échec des dispositifs existants et des politiques mises en œuvre pour remédier au « sansabrisme ». Julien Damon écrit ainsi : « De nombreux SDF arrivent à s'en sortir grâce aux services et prestations en place. Mais certains en viennent à abandonner le jeu. D'autres ne s'y sont jamais engagés. Ils refusent les services proposés. Violences dans les centres, rigidités des règles, contraintes de la vie collective, manque d'informations, humiliation; leurs justifications sont souvent de bonnes raisons, aisément compréhensibles. En tout état de cause, ces SDF sont généralement les plus visibles dans la rue. « Grands exclus » - comme ils sont parfois appelés – ils constituent la cible prioritaire des dispositifs, mais ils leur échappent. Les pouvoirs publics et les associations ajoutent régulièrement de nouvelles cases au jeu de l'oie pour tenter de les toucher, sans jamais y parvenir totalement. Les dispositifs, les plans, les structures, s'empilent. »⁴.

La question ici n'est pas de venir interroger la catégorie de l'exclusion ou des sans domiciles fixes, mais plutôt de voir ce que nous dit cette sous-catégorie qu'est la « grande exclusion ». Pascal Noblet, dans un récent ouvrage⁵, fait référence aux personnes en « grande exclusion » à de multiples reprises comme s'il était possible de voir derrière cette

⁴ DAMON J., *L'exclusion*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, 2008, p. 100-101

⁵ NOBLET P., *Pourquoi les SDF restent dans la rue*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2010

dénomination une catégorie, si ce n'est homogène, du moins identifiable. Xavier Emmanuelli⁶ et Catherine Malabou (philosophe), dans un livre intitulé La grande exclusion⁷, brossent un portrait du grand exclu comme un grand traumatisé, caractérisant ainsi la grande exclusion comme un syndrome clinique. X. Emmanuelli s'appuie en outre largement sur la description des quatre phases de l'exclusion identifiée par Alexandre Vexliard8, montrant comment l'individu en situant d'exclusion va passer par une phase de révolte (phase d'agression); une phase de dépression au cours de laquelle la personne va commencer à se déprécier ; une phase de fixation au cours de laquelle la personne va être convaincue qu'elle sera exclue à vie et adopte un discours d'affirmation de la marginalité comme un choix d'existence délibéré ; enfin la quatrième phase est celle de l'abandon : il n'y a plus de colère, d'indignation ou de discours, la personne « (se) laisse aller »9. Pour X. Emmanuelli, ce quatrième stade est celui de la « grande exclusion », celui qui fait que l'abandon de soi a tendance à entraîner l'abandon des autres. Dans une interview datée de 2007, il faisait de la « grande exclusion » un des axes de sa typologie des personnes sans domiciles : « Il y a d'abord les grands exclus ou les désaffiliés que l'on appelait autrefois les clochards. Ils n'ont pas ou plus de lien avec d'autres personnes et sont caractérisés par leur absence de représentation symbolique - du corps, de l'espace, du temps, de l'autre, des mécanismes du corps social... Leur situation résulte très souvent de leur parcours individuel ; ils sont en général en état de souffrance psychique et touchés par l'alcoolisme, et leur vie même est en danger »¹⁰.

Si pour J. Damon dans son livre *La question SDF*¹¹, la catégorie des SDF recouvre une réalité vaste et hétérogène, les « grands exclus », si l'on s'en réfère à certains discours, semblent partager des éléments caractéristiques communs. Pour X. Emmanuelli, l'absence de représentation symbolique « du corps, de l'espace, du temps, de l'autre, des mécanismes du corps social » est l'un de ces déterminants communs des « grands exclus ». Patrick Declerck abonde également dans ce sens : « Le sujet, psychiquement, n'occupe plus que le point de l'instant, cet atome de réel entouré de néant. Cette forme particulière de rapport à la réalité condamne à l'impossibilité de penser. L'atome de temps ne se pense pas puisqu'il ne saurait

_

⁶ Xavier Emmanuelli est médecin, ancien secrétaire d'Etat à l'Action Humanitaire d'Urgence et fondateur du SAMU Social de Paris.

⁷ EMMANUELLI X. et MALABOU C., La grande exclusion, Montrouge, éd. Bayard, 2009.

⁸ VEXLIARD A., *Le Clochard*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1957.

⁹ Ibid.

¹⁰ EMMANUELLI X., *Il faut une politique contre la grande exclusion*, in revue Constructif n°18, novembre 2007

¹¹ DAMON J., *La question SDF - critique d'une action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le lien social, 2002.

prendre son sens qu'au regard du passé et du futur. »¹². La description formulée ici des « grands exclus » nous renvoyant à une forme ultime d'anomie sociale, entendue dans sa définition durkheimienne, à savoir une individualisation et une perte totale de repères¹³, fait de ces personnes des exclus de la société au sens littéral du terme, comme coupées du monde environnant. Le psychiatre Jacques Simonet, ancien responsable du SMES (Réseau « Santé mentale et exclusion sociale ») à l'hôpital Sainte-Anne à Paris va même jusqu'à parler d'une forme d'autisme : « la rue détruit, elle annihile les capacités relationnelles pour ne laisser place qu'aux besoins existentiels. Dans la rue, on ne vit pas, on survit dans l'instant ; la mémoire est occultée, on sombre dans l'autisme. »¹⁴. Nous aurions donc affaire à des personnes en complète déconnexion vis-à-vis du monde social environnant et entièrement repliées sur elles-mêmes.

Notre démarche de recherche vise à interroger cette catégorie ainsi que les réponses publiques déployées pour y remédier dans une logique « compréhensive ». Nous avons ainsi souhaité nous attacher à observer et à comprendre, à partir des actions individuelles, de la manière dont les personnes évoluent mais surtout à partir de leurs discours, la manière dont elles existent et évoluent socialement. Si cette catégorie de la « grande exclusion » pourrait être abordée de bien des manières, les différents extraits que nous venons de citer nous laisse apparaître un axe qui semble récurent dans les discours des chercheurs comme des acteurs de terrain, à savoir la déconnexion du « temps ». Les « grands exclus » sont bien souvent décrits comme des êtres « détemporalisés », qui ne se repèreraient pas dans le temps ou encore, qui n'existeraient que dans l'instant. Des chercheurs viennent néanmoins nuancer largement ces constats. Ainsi, J. Damon précise : « Alors que certains décrivent ad nauseam leurs difficultés et l'anomie supposée de leur vie quotidienne¹⁵, les SDF, même les plus marginalisés, ne vivent pas dans un monde différent du nôtre. »¹⁶. Claudia Girola nous apporte également un regard éclairant à ce sujet, en expliquant que : « loin d'être en marge, loin de représenter une humanité "nue", les sans-abri sont à tous les égards les produits de notre société. Forte de ce constat, j'ai voulu en quelque sorte remettre la question des sans-abri "à l'endroit" : les

¹² DECLERCK P., *Les naufragés, avec les clochards de Paris*, éd. Plomb, coll. Terre Humaine, Paris, 2001, p.301.

¹³ DURKHEIM E., De la division du travail social, Presses Universitaires de France, Paris, 2004.

¹⁴ Extrait de COUPECHOUX P., Souffrance mentale et grande exclusion, in Magazine Convergence, 2006

¹⁵ DECLERCK P., op. cit., 2001

¹⁶ DAMON J., *Questions sociales et questions urbaines*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrgige, 2010, p. 95-96

études sociologiques les concernant partent en général de leur déracinement social, de leur situation hors de la société. Il faudrait rappeler les termes qui ont été utilisés et continuent de l'être pour les caractériser ou les désigner : le "clochardisé" (Alexandre Vexliard), le disqualifié (Serge Paugam), l'individu négatif (Robert Castel) - autant de termes à connotation négative que chaque auteur analyse et justifie mais qui, repris par le sens commun acritique (surtout par les acteurs de l'action sociale et par les médias) en dehors du contexte scientifique dans lequel ils ont été élaborés, ont contribué à produire l'image univoque d'un être en situation d'exclusion définitive ou de désaffiliation terminale. J'ai décidé de partir au contraire de l'enracinement des personnes sans abri dans le social. »¹⁷.

L'axe du temps et des temporalités nous paraît revêtir une certaine pertinence dans le sens où il nous semble qu'à travers celui-ci, nous disposons d'un vecteur de compréhension permettant de mettre en lumière tout à la fois des éléments sur la place des « grands exclus » dans la société, et d'autre part, de montrer comment subsiste un décalage visible entrainant des réponses sociales, politiques et institutionnelles diversifiées, complexes et parfois contradictoires, illustrant une forme de dichotomie ou de tension autour de cette catégorie dans les réponses et dispositifs mis en œuvre. En effet, si la réponse à la « grande exclusion » a évolué au fil du XXème siècle pour passer d'une modalité de réponse répressive et judiciaire, via le délit de vagabondage notamment, pour aboutir à une « prise en charge » plus « assistancielle » et « caritative » et « compassionnelle » 18, on peut s'interroger sur les modalités de réponses apportées à ces personnes décrites comme étant « les plus éloignées » du logement, du travail, etc. Il s'agit en effet pour eux, afin de bénéficier d'un certain nombre d'aides, de montrer une forme de « bonne volonté », revenant à jouer le jeu de ce que J. Damon décrit comme étant la distinction entre le « bon pauvre » et le « mauvais pauvre ». Le temps, parce qu'il est tout à la fois un objet qui organise largement le fonctionnement sociétal (voir partie I), mais également parce qu'il semble, dans le « sens commun », aller de lui-même, nous apparait être un vecteur de compréhension des plus pertinents pour observer cette dichotomie entre une réponse répressive et normative d'un côté, et une forme d'assistance et de charité de l'autre.

Les « grands exclus » ont-ils une relation au temps ? Si tel est le cas, cette relation estelle particulière et que nous apporte-t-elle en termes de compréhension de ces personnes ?

_

¹⁷ GIROLA C., *Vivre sans-abri – De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi*, Les conférences-débats de l'association Emmaüs et de Normale Sup' « La rue ? Parlons-en! », Paris, éd. Rue d'Ulm/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2011, p. 11-12

¹⁸ DAMON J. op. cit., 2008 p. 83

Comment s'articulent les réponses institutionnelles et politiques d'un point de vue du rapport au temps, en termes de cadres temporels ainsi que de la prise en compte des temporalités individuelles ?

C'est en suivant ces différentes questions comme autant d'hypothèses qui guideront notre travail de recherche que nous tenterons d'interroger les relations entre ces personnes désignées comme « grands exclus » et la société ou l'Institution¹⁹, ainsi que la manière dont s'articulent les dispositifs visant à remédier à cette « grande exclusion ». Car si la « grande exclusion » incarne une catégorie ayant pour principale caractéristique le fait qu'il n'existe pas de solutions adéquates pour les personnes qui la constituent ou que ces dernières refusent celles qui leurs sont proposées, les relations aux temps peuvent nous semble pouvoir apporter un éclairage singulier sur cette question.

A travers les discours des personnes interrogées, les différents rapports aux temps que nous désignons comme « biographique », « quotidien » ou « futur », il nous semble que la relation entre temps et récit s'affirme comme une modalité de structuration identitaire, et que la part relative accordée à chacun de ces temps dans la narration est un indicateur intéressant à observer, comme un rapport individuel à l'égard de la représentation hégémonique du « temps-horloge » ou « temps social », linéaire et ascendant, des sociétés modernes industrialisées, que nous verrons dans la première partie de ce travail. D'autre part, il nous semble intéressant d'interroger à la fois le rapport au temps social, mais également au temps institutionnel. Deux raisons principales motivent ce choix. Premièrement, les « grands exclus » sont en lien avec l'institution d'une manière ou d'une autre, puisqu'ils sont désignés par les acteurs de l'action sociale. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une autre catégorie vient justement désigner les personnes non identifiées par les acteurs de terrain : « les invisibles ». Les « grands exclus » sont donc visibles. Ce temps particulier de la relation entre l'individu et l'institution nous semble être particulièrement éclairant sur la manière dont les personnes organisent ou non leurs temps avec ces rendez-vous, rencontres, lieux d'accueil, etc. Deuxièmement, les « grands exclus » sont décrits comme ne demandant rien, ou étant des personnes pour lesquelles il n'y a pas de solution, il importe donc pour nous de voir comment la relation au temps vis-à-vis de l'institution est décrite par les personnes. Nous souhaitons

¹⁹ Nous désignons par ce terme l'ensemble des dispositifs sociaux ou médico-sociaux, organismes publics ou privés, associatifs ou administratifs, constituant un système de réponse établi pour répondre à la question de l'exclusion.

également observer au regard du temps les réponses formulées par les différents dispositifs mis en place et de voir ainsi quel rôle joue le temps dans les réponses proposées ?

Notre ancrage dans une tradition compréhensive ainsi que le fait que nous nous attachions au récit des personnes, indiquent clairement notre positionnement de recherche initial. Un des points d'ancrage de notre démarche consiste à ne pas considérer comme un a priori le caractère anomique des « grands exclus ». Au-delà même, le fait que nous nous basions sur le récit des personnes démontre que nous envisageons la capacité des personnes à se raconter, et donc, à opérer un acte de mise en retrait vis-à-vis du temps qui passe. Qu'il s'agisse du temps ou de la catégorie des « grands exclus », nous considérons également que nous avons affaire à des objets socialement construits. Ainsi, à l'instar de Claude Dubar qui nous met en garde contre l'utilisation faite par certains chercheurs, parfois sans précaution conceptuelle, du terme d'exclusion nous considérons également que « la première condition d'une vraie posture de recherche face à l'exclusion est de la considérer comme une construction sociale, c'est-à-dire comme un produit historique de mécanismes sociaux et non comme un « état » résultant d'attributs individuels ou collectifs. »²⁰. Il importe donc de ne pas oublier de considérer la « grande exclusion » pour ce quelle est : une catégorie (nous y reviendrons d'ailleurs dans la première partie de ce travail). A ce titre, nous avons systématiquement utilisé dans ce travail les guillemets lorsque nous avons employé les termes « grande exclusion » ou « grands exclus », afin de souligner le fait que cette désignation est avant tout catégorielle et considérée comme telle dans notre recherche.

C'est dans cette même logique que nous avons composé l'échantillon des personnes rencontrées et observées. Considérant la « grande exclusion » comme une catégorie prescriptive, nous avons interrogé et conservé les observations concernant les personnes désignées par les acteurs sociaux (bénévoles ou professionnels), comme étant en situation de « grande exclusion » sociale.

Notre terrain s'ancre dans l'agglomération grenobloise et a pris différentes formes. Une partie importante du matériau recueilli pour cette recherche est issu d'une observation participante de près de trois ans à *La Place*²¹, un centre d'hébergement et de stabilisation ayant vocation à accueillir les « grands exclus » ou les « exclus des exclus », en qualité de travailleur social. Ces trois années ont été nourries de multiples échanges, discussions et

²⁰ DUBAR C., *Socialisation et processus*, in *L'exclusion, l'état des savoirs*, PAUGAM S. (sous la dir. de), Paris, éd. La Découverte, 1996.

²¹ Voir ANNEXE II : Présentation de *La Place*.

observations qui ont fait l'objet de retranscriptions plus ou moins détaillées selon les cas. Nous avons néanmoins choisi d'utiliser ce matériau qui nous semble particulièrement précieux pour notre analyse. Sans aller jusqu'à reprendre à notre compte la formule employée par Erving Goffman dans son introduction des *Cadres de l'expérience* qui souligne la faiblesse de ces données en expliquant qu'il les a « sélectionnées au fil des ans au petit bonheur la chance, selon des critères qui demeurent mystérieux, qui ont évolué avec le temps »²², nous devons toutefois avouer que la collecte de ces informations n'a pas toujours été régulière, que certains périodes ont fait l'objet d'un carnet de bord alors qu'à d'autres moments, quelques phrases ont été griffonnées sur un cahier. Ce matériau demeure pour autant particulièrement intéressant à notre sens et méritait d'être utilisé dans le cadre de ce travail car il a été récolté dans une rare proximité, dans un cadre propice à l'échange, et au fil du temps. Nous assumons donc ici les éventuelles critiques concernant les biais méthodologiques que représente la méthode de collecte des données, en estimant toutefois que le jeu en vaut la chandelle.

Cette observation participante nous a également permis d'être en contact avec l'ensemble des partenaires du « sans-abrisme » à l'échelle de l'agglomération grenobloise (Veille Sociale Départementale de l'Isère, associations d'accueil de jour, Equipe mobile de Psychiatrie, etc.), mais également de participer à différents groupes de travail à l'échelle départementale, régionale ou nationale, via la FNARS²³ notamment. Ces différentes rencontres et échanges viendront également nourrir ce travail.

Si l'on s'en tient aux discours des acteurs de terrain, les « grands exclus » seraient tout au plus une vingtaine dans l'agglomération grenobloise. Nous avons réussi à effectuer cinq entretiens de recherche avec des « grands exclus ». Ces entretiens se sont déroulés individuellement, dans des conditions parfois compliquées. Nous avions construit une grille d'entretien²⁴ permettant de limiter l'entretien à une heure. Malgré tout, dans certains cas, il a été très difficile de mener à bien l'entretien en suivant scrupuleusement l'articulation de la grille. De même, il est arrivé à deux reprises que l'entretien soit considéré comme trop long et il a alors fallu composer avec la volonté de l'interrogé d'abréger l'échange. Les éléments recueillis et analysés nous ont toutefois été essentiels dans notre travail de compréhension. Rappelons toutefois que le statut de travailleur social que nous avons occupé s'est avéré être tout à la fois un biais, mais également un facilitateur. En effet, le statut de travailleur social est

²² GOFFMAN E., Les cadres de l'expérience, Paris, éd. de Minuit, 1991, p. 23

²³ Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale

²⁴ ANNEXE I : Grille d'entretien

plus que connoté pour les personnes de la rue. Il nous aurait semblé assez logique de rencontrer des personnes plutôt sur la défensive lorsque nous sommes allés en observation sur les lieux de manche ou d'observation. Mais ce même statut de travailleur social au sein de La Place s'est en fait avéré être un atout. La majeure partie des personnes ayant fréquenté le centre d'hébergement La Place a accordé beaucoup de crédit à ce lieu, bien que disposant de conditions matérielles d'accueil que nous qualifierons avec bienveillance de « honteuse », et aussi à l'équipe de professionnels qui y a travaillé. Il nous arrive ainsi bien souvent d'être hélé lorsque l'on passe en ville par d'anciens hébergés et de nous arrêter pour discuter. Cette précision, bien qu'elle puisse sembler triviale, est importante car cela nous a permis d'échanger plutôt facilement avec les personnes que nous avons rencontrées, bien qu'étant « étiqueté » travailleur social. Nous avons ainsi parfois entendu des phrases du type : « T'inquiètes, il est éduc' mais il est sympa, il bosse à La Place. ».

Un autre mode d'observation a consisté à participer aux tournées d'une équipe mobile de secours la nuit, afin d'observer ce type de dispositif allant à la rencontre des personnes dormant dehors. Nous avons donc occupé un statut d'observateur au sein d'une équipe mobile de l'association Vinci-Codex qui avait pour fonction de circuler en ville pour aller vers les personnes dormant dehors, ainsi que celles ayant fait appel au 115 (numéro d'urgence sociale). Cette équipe tourne généralement de 21h à 2h du matin, s'arrêtant pour proposer couvertures, boissons chaudes, sandwichs, ou une éventuelle mise à l'abri pour les personnes à la rue.

Ces différents points d'observation ainsi que les différents discours récoltés et analysés nous permettront, en nous appuyant également sur la littérature existante sur le thème du « temps », de l' « exclusion », ou de la « grande exclusion », d'alimenter notre recherche.

Avant de poursuivre, précisons notre rapport aux discours des personnes ainsi que l'orientation méthodologique que nous adopterons. Il ne s'agit pas pour nous ici d'entrer dans une dimension psychologique de l'analyse du discours. Nous ne souhaitons pas non plus de nous inscrire dans une démarche proche de l'analyse des « récits de vie ». L'idée n'est pas ici de reconstruire des trajectoires individuelles conduisant les personnes vers la rue. Nous souhaitons par contre observer la manière dont les personnes se repèrent ou non dans le temps social, signifiant pour nous une capacité d'inscription sociale particulière, ainsi qu'une capacité à mobiliser des éléments hors du présent pour venir affirmer une forme de présentation que l'on considérera comme une modalité de « construction identitaire ». Nous

observerons donc ici la manière dont les personnes, dans les différents discours, font appel au passé, mais également comment ils se projettent éventuellement dans le futur, nous permettant toutefois d'émettre des hypothèses de compréhension quant à la fonction sociale relevant de l'utilisation de telle ou telle forme de contenu. Une part de ce travail pourra aussi s'apparenter à certains moments à une démarche ethnographique, dans une forme d'observation compréhensive des comportements sociaux des personnes que nous avons rencontrées et observées. Ces observations viendront bien souvent illustrer et éclairer notre propos.

Nous consacrerons la première partie de ce travail de recherche à venir interroger cette catégorie de la « grande exclusion » en partant de l'émergence du terme « exclusion » pour en arriver à un découpage catégoriel qui voit l'émergence de celle-ci. Nous opérerons également un travail de compréhension socio-historique de la notion de « temps », nous permettant de démontrer comment le temps est une construction sociale jouant un rôle important dans les sociétés modernes industrialisées (Partie I). Nous pourrions qualifier ce travail de tentative de déconstruction du temps « comme une évidence » afin de brosser les contours de cet objet social que nous allons utiliser au fil de notre travail. Ceci nous semble être un préalable indispensable à ce travail qui vise à interroger la relation entre des personnes désignées comme faisant partie d'une même catégorie, et un objet social jouant un rôle fort dans les sociétés modernes industrielles. Le temps comme objet social nous permettra ainsi de mieux comprendre la manière dont les « grands exclus » se situent dans le temps, comment le récit passé joue une fonction identitaire, et la manière dont ils fonctionnent dans la société au quotidien (Partie II). La dernière partie de ce mémoire sera consacrée à une analyse des différentes réponses et dispositifs à l'œuvre dans la réponse publique à cette problématique de la « grande exclusion » en suivant également cet axe du temps et des temporalités comme vecteur d'observation et de compréhension (Partie III).

Partie I - « Grande exclusion » et « temps », retour préalable sur deux notions floues.

Ce travail de recherche souhaite s'intéresser à la catégorie des « grands exclus », et les relations qui lient cette catégorie au « temps ». Cette orientation de recherche nous oblige à éclaircir ces deux notions, interroger leur constitution, afin de légitimer notre démarche et de montrer comment l'axe du temps nous offre un angle d'observation privilégié pour comprendre la relation entre les personnes désignées comme « grands exclus » et la société. Il s'agira donc pour nous dans cette partie de revenir dans un premier temps sur la notion d' « exclusion » et sur la manière dont émerge la catégorie des « grands exclus », avant de montrer la manière dont le temps joue un rôle important dans la définition de cette catégorie, et ce, à plusieurs niveaux. Nous reviendrons enfin sur le temps comme construit qui, bien qu'il soit utilisé dans la définition des « grands exclus », n'en demeure pas moins une notion peu décrite et souvent utilisée comme un « allant de soi ». Nous nous attacherons donc à mettre en lumière le caractère construit du « temps » comme objet social au cœur des sociétés modernes industrialisées, afin de justifier l'intérêt d'interroger les relations complexes au temps des personnes décrites comme étant en situation de « grande exclusion » ainsi que les réponses institutionnelles proposées à ces personnes.

A – De l'exclusion à la grande exclusion, entre éléments conjoncturels et pauvreté résiduelle

S'intéresser à la question de la « grande exclusion » et donc, de fait, à l'« exclusion », revient à s'engouffrer dans une notion devenue familière, omniprésente depuis les années 1990, mais également extrêmement vaste et hétérogène. Au cœur des programmes politiques, des politiques publiques, des préoccupations des Français, cette notion est devenue ce que Serge Paugam appelle « le paradigme à partir duquel notre société prend conscience d'ellemême et de ses dysfonctionnements, et recherche, parfois dans l'urgence et la confusion, des solutions aux maux qui la tenaillent »²⁵. Cette citation date de 1996, et nous ne pouvons que constater qu'aujourd'hui cette notion n'a eu de cesse de se répandre. L'exclusion interroge nos sociétés, est visible et fait l'objet de nombreuses recherches, politiques publiques et avis parfois contradictoires. Cette notion et son développement sont pourtant et nous y reviendrons

18

²⁵ PAUGAM S., *L'exclusion l'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte, 1996.

dans cette partie , relativement récents, expliquant peut-être en partie pourquoi il semble si difficile d'en circonscrire les contours ainsi que sa nature même. Ainsi, certains chercheurs cherchent depuis plusieurs années à se détacher de ce terme, comme à l'image de Robert Castel qui dit préférer le terme de *désaffiliation* à celui d'*exclusion*, reprochant à ce dernier son caractère statique : « *L'exclusion est immobile. Elle désigne un état, ou plutôt des états de privation. Mais le constat des carences ne permet pas de ressaisir les processus qui génèrent ces privations.* »²⁶. Les discussions autour du caractère immobile ou statique de l'exclusion sont nombreuses au sein des chercheurs, mais également chez les acteurs de terrain. Lors d'échanges avec un certain nombre d'entre eux, nous avons pu constater que certains décrivent l'exclusion comme un état, le processus étant la précarité ; tandis que pour d'autres, l'exclusion revêt un caractère de « sentiment intégré » qui amène une personne ne se trouvant pas dans une situation de précarité objective à se sentir exclue.

Le *Nouveau Dictionnaire critique d'action sociale*²⁷, dans sa définition de l'exclusion, explique quant à lui que l'exclusion est tout à la fois un processus et un état. Cette définition semble être aujourd'hui la plus communément admise, et l'observation des politiques de lutte contre les exclusions nous permet de constater les oscillations entre une volonté d'enrayer les processus et de répondre aux causes d'une part, et la mise en place de dispositifs visant à répondre à des situations données d'autre part.

L'autre problème soulevé par ce terme d'exclusion est sa signification même. Effectivement, si cette catégorie de l'exclusion s'est largement développée depuis les années 1990 et a vu se créer un certain nombre de dispositifs ayant pour but affiché d'y remédier, il n'en demeure pas moins que le terme même d'exclusion perd de son sens étymologique au fil du temps et de sa prolifération. Si la question première s'impose : « qui sont les exclus ? », une seconde s'ensuit logiquement : « de quoi sont exclues ces personnes ? ». Le terme d'exclusion sociale trouve son origine au milieu des années 1970 et vient à l'époque désigner une part de la population qui apparaît comme « laissée pour compte » du progrès économique. C'est alors un phénomène marginal qui semble néanmoins s'affirmer comme une forme résiduelle de pauvreté, un phénomène inévitable voire constitutif des sociétés dites modernes. Les personnes considérées comme exclues sont alors exclues d'une dynamique sociale, celle du développement économique et de l'accroissement des richesses. Peut-on considérer comme des « exclus de la société » les personnes ne bénéficiant par de l'accroissement des

²⁶ CASTEL R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, éd. Gallimard, coll. Folio, 1999.

²⁷ FABLET D., article sur l'« *exclusion* », in BARREYRE J-Y. & BOUQUET B. (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, éd. Bayard,1995 (rééd. 2006), p. 249-251.

richesses à partir des années 1980, ni des transformations importantes du contexte socioéconomique propices à une crise de l'industrie et le développement d'un chômage de masse, qui verra le nombre d'exclus se développer de manière particulièrement importante ?

Dans cette partie, nous reviendrons sur la naissance et le développement de l'exclusion avant d'observer la manière dont se sont développées les réponses à celle-ci. Enfin, nous nous pencherons plus particulièrement sur la catégorie des « grands exclus ». Il nous semble nécessaire dans un premier temps, de revenir sur l' « exclusion » dans l'acception large du terme, et sur la manière dont émerge cette catégorie; car il serait difficile de traiter de la « grande exclusion » sans avoir effectué un retour sur la catégorie à laquelle elle se rattache. « Exclusion » et « grande exclusion » sont, de fait, imbriquées, et il nous importe de comprendre ce qui fonde la « spécificité » de cette dernière.

1. L'exclusion, retour sur l'émergence d'une catégorie récente

C'est au milieu des années 1960 que le thème de l'exclusion fait son apparition dans le débat public. On attribue souvent l'invention de ce terme à René Lenoir²⁸ qui publie en effet son célèbre ouvrage *Les exclus, un français sur dix*²⁹ en 1974. Pour autant, Lenoir indique luimême que le titre de son ouvrage a été choisi après coup par son éditeur à des fins médiatiques, ce qui vient sans doute expliquer pourquoi le terme même d'exclusion n'est que très rarement cité dans son livre³⁰. S. Paugam³¹ nous indique que le terme d'exclusion fait déjà son apparition quelques années plus tôt avec la publication d'un ouvrage écrit par P. Massé et P. Bernard intitulé *Les dividendes du progrès* au sommaire duquel figure un chapitre intitulé « *Les élus et les exclus* »³² et surtout, en 1965, avec la sortie de l'ouvrage faisant suite à un colloque de l'UNESCO, *L'exclusion sociale*³³ écrit par Jules Klanfer, ami du père Joseph Wrésinski et publié par ATD (Aide à Toute Détresse) Quart-Monde. L'exclusion, à cette période, ne vient pas pointer une situation difficile du marché de l'emploi, quelques effets d'une crise économique ni même une forme de dégradation des liens sociaux, mais elle cible une frange de la population maintenue à la marge du progrès économique. Un certain nombre

²⁸ Secrétaire d'État à l'action sociale du 8 juin 1974 au 31 mars 1978.

²⁹ LENOIR R., *Les exclus, un français sur dix*, Paris, éd. du Seuil,1974.

³⁰ PAUGAM S., op. cit, 1996, p. 9.

³¹ Ibid

³² MASSE P. & BERNARD P., Les dividendes du progrès, Paris, éd. du Seuil, 1969.

³³ KLANFER J., L'exclusion sociale – Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales, cahier Science et service vol. n°2, 1965.

de programmes sociaux particuliers sont alors mis en place pour essayer de remédier, sans succès, à l'écart croissant qui s'instaure entre « le bien-être croissant de la population et ces « laissés-pour-compte », sous-prolétaires de génération en génération »³⁴. L'exclusion est alors un phénomène marginal, qui s'apparente à une forme résiduelle de la pauvreté, inévitable voire constitutive d'une société de progrès et d'abondance. Les exclus sont alors considérés comme des « inadaptés sociaux », parfois qualifiés d' « irresponsables » et d' « imprévoyants », leur faisant ainsi porter la responsabilité de leur situation. Le livre de Lenoir a l'avantage notable d'élargir la thématique de l'exclusion, ne la limitant pas uniquement à une frange du sous-prolétariat, indiquant même qu'un français sur dix est concerné phénomène donc loin d'être marginal.

Cette thématique de l'exclusion commence alors à susciter un vif intérêt politique, voyant ainsi se développer les ouvrages lui étant dédiés, tel celui de Lionel Stoléru, haut fonctionnaire, publiant une analyse s'inspirant de travaux américains sur la lutte contre la pauvreté intitulé *Vaincre la pauvreté dans les pays riches* (1974).

Néanmoins, on ne peut nier l'importance du rôle joué par le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, dans le développement et le succès de la thématique de l'exclusion. De par ses écrits, ses interventions publiques, il a œuvré pour que l'exclusion sociale soit considérée comme une « priorité nationale ». Le discours d'ATD Quart Monde cible alors avant tout la question des « sous-prolétaires » (terme qui n'est plus utilisé aujourd'hui) et l'existence des bidonvilles et autres cités de transit dans lesquels s'amassent ces derniers.

En 1965, un ouvrage écrit par un journaliste P.-M. de la Gorce³⁵, participe lui aussi à la diffusion de la notion d'exclusion. Ce dernier y décrit une « *autre France* » composée de plusieurs millions de personnes ne bénéficiant pas de la période d'expansion que connaît alors le pays. Les termes qu'il emploie sont, pour ainsi dire crus, parlant des « vaincus de la postérité », des « parias de la nation » ou encore des « ombres de la France riche ». Cet ouvrage visant le grand public a ainsi contribué à sensibiliser à cette réalité « *à dix minutes de Paris* » comme le signale l'auteur.

C'est ainsi que se développe la notion d'exclusion avec, comme le dit J. Damon, « son caractère un rien nébuleux » ³⁶, prenant place dans le débat public et engendrant la mise en œuvre de politiques publiques spécifiques visant notamment les « inadaptés sociaux ». C'est

³⁵ DE LA GORCE, P.-M., *La France pauvre*, Paris, éd. Grasset, 1965.

³⁴ PAUGAM S., op. cit., 1996.

³⁶ DAMON J., op. cit., 2008, p. 12.

la naissance des CHRS, qui avant de devenir les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, étaient des Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale, et qui constituent à partir de 1974 l'outil central de prise en charge des « inadaptés sociaux ». Ces centres d'hébergement, historiquement développés dès 1946 pour accueillir les personnes prostituées après la fermeture des maisons closes avaient déjà étendu leurs activités à partir de 1953 à différents publics privés de ressources et de logements tels que des anciens détenus, des personnes sortants du milieu hospitalier, ou encore des vagabonds jugés comme potentiellement « reclassables ».

Malgré tout, on observe que jusqu'aux années 1980, les personnes accueillies dans ces dispositifs sont moins qualifiées d'« exclus » que d' « inadaptés sociaux » ou encore de « handicapés sociaux », dont l'existence même semble anachronique dans une dynamique de croissance importante connue en France durant cette période. D'ailleurs, à la fin des années 1970, le terme d'exclusion n'est pratiquement plus utilisé au niveau politique, troqué contre d'autres tels que « pauvreté » ou « précarité ». Au début des années 1980, lorsque, suite aux chocs pétroliers et à la transformation du contexte socio-économique l'ampleur de la précarité s'accroit de manière importante, on parle alors de « nouvelle pauvreté » ou de développement de la « misère ». C'est à partir de la fin des années 1980, mais surtout au début des années 1990 que l'exclusion devient une notion « hégémonique notamment dans le domaine des politiques sociales »37. J. Damon explique que la notion s'est développée en grande partie grâce aux commissions d'expertise du Commissariat au Plan qui jugent pertinent de raisonner en terme d'exclusion et de mener une action spécifique pour répondre à ce problème crucial. L'exclusion prend alors une dimension différente, y compris dans le discours de la plupart des économistes et sociologues qui identifient le chômage (notamment celui des jeunes et le chômage de longue durée) comme « l'un des facteurs déterminants des processus d'exclusion qui menacent gravement la cohésion sociale »³⁸. Dans un rapport remis au ministre des Affaires sociales en 1993, il est indiqué que 1,4 million de personnes se trouveraient en situation de grande exclusion sociale alors qu'un autre rapport réalisé par le Centre d'Étude et de Recherche sur les Coûts (CERC) rapporte que 5 millions de personnes sur 25 millions d' « actifs » sont dans une situation de précarité professionnelle due au chômage ou à l'instabilité de leur emploi. S. Paugam constate ainsi que la question de l'inadaptation sociale s'est alors progressivement éclipsée³⁹. L'effacement de la notion d' « exclusion » puis

_

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

FABLET D., article sur l' « exclusion », op. cit., p. 249-251.

³⁹ PAUGAM S., op. cit., 1996, p.12.

l'utilisation du terme « précarité », suivi de la « nouvelle pauvreté » avant qu'émerge à nouveau la notion d' « exclusion » met en lumière la manière dont les publics ciblés quelques années plus tôt, à savoir les groupes marginaux considérés comme inadaptés au « progrès », ont été absorbés dans une catégorie bien plus vaste, intégrant des personnes pleinement adaptées mais victimes de la conjoncture économique. L'exclusion devient donc une catégorie particulièrement étendue et parfois difficilement identifiable. Travailleurs pauvres, personnes sans-abri, femmes victimes de violences, demandeurs d'asile, sans-papiers ou encore personnes atteintes de troubles psychiatriques se mêlent dans cet ensemble nous contraignant ainsi à nous demander qu'elle est le sens de cette catégorie d'un point de vue compréhensif. L'« exclusion » en tant que notion signifiante s'est donc transformée au fil du temps, regroupant des publics extrêmement hétérogènes, dont les déterminants communs sont difficilement identifiables.

2. Une définition complexe et un terme qui pose question.

L'avènement de la notion d'exclusion au début des années 1990 a transformé le sens initial de cette notion. Lorsque l'on parle d'exclusion aujourd'hui, on embrasse une catégorie de la population dépassant largement les « inadaptés sociaux » ou les « sous-prolétaires » que décrivait par exemple ATD Quart-monde. Revenons dans un premier temps sur la complexité de la notion d'« exclusion » avant de nous intéresser plus en détail aux reproches émis quant au terme en lui-même.

Si nous reprenons la définition proposée par le *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, nous constatons immédiatement que l'exclusion relève d'une articulation des plus complexe. Elle y est en effet présentée à la fois comme un processus et un état, mais également, dans son acception sociologique, comme le résultat d'un défaut de cohésion sociale globale, ou encore, dans une acception plus individuelle, comme le produit ou le résultat d'un défaut d'insertion ou d'intégration. L'exclusion se définit donc « *comme un ensemble de mécanismes de rupture tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (rupture des différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux).* »⁴⁰. Ces mécanismes mènent donc à l'exclusion en tant qu'état. On voit donc bien dans cette définition la double complexité que revêt cette notion. État ou processus d'un côté, défaut de cohésion sociale ou défaut d'insertion ou d'intégration

⁴⁰ FABLET D., article sur l' « exclusion », op. cit., p. 249.

de l'autre, l'exclusion se présente donc comme statique, dynamique, individuelle et collective en même temps. Les conséquences qu'engendre cette définition complexe sont importantes dans le cadre des actions mises en œuvre. En effet, la question pourrait se résumer ainsi : fautil traiter les causes ou les conséquences? Les causes, nous l'avons vu, dépassent souvent largement le cadre de l'exclusion et trouvent plutôt leurs racines dans le contexte socioéconomique que connaît la France, et plus largement l'ensemble des sociétés modernes industrialisées depuis maintenant une trentaine d'année. Des réponses ont vu le jour, dans cette optique de tenter d'enrayer les causes. Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) fait ainsi figure de politique de grande ampleur visant à permettre aux personnes de ne pas se retrouver sans ressources. Notons toutefois que le montant de ce revenu minimum est bien en-dessous du seuil de pauvreté; et le fait qu'il ne concerne pas les personnes âgées de moins de 25 ans nous montre que les craintes de développer un système trop attractif freinent finalement la mise en œuvre d'une politique qui pourrait véritablement avoir un impact. Les conséquences, quant à elles, sont multiples, et la réponse employée jusqu'à présent s'est largement axée sur le développement de dispositifs spécifiques ayant vocation à remédier à chacune de ces situations. Nous le verrons plus bas, l'hétérogénéité de l'exclusion a contraint à une catégorisation particulièrement importante (framing) des publics, voyant se développer autant de dispositifs dédiés.

Au-delà de cette complexité qu'intègre la notion d'exclusion, le terme même interroge sur le sens qu'il porte. Pierre Le Quéau⁴¹ indique ainsi que la dénomination même de l'exclusion en tant que catégorie pose question, car l'exclusion est « prise en charge » par la société, et ne se trouve donc pas dans une sorte « d'en-dehors » de la société. Il évoque ainsi le terme de « liminarité », comme préférable à celui d'exclusion, faisant ainsi écho, d'une certaine manière, à la démarche de Stéphane Rullac et de son ouvrage « Et si les SDF n'étaient pas des exclus » ⁴². Les « exclus » dont on parle ne sont pas en dehors de la société, mais dans une situation qui les maintient « au seuil ». Le propos de Pierre Le Quéau sur la « liminarité » n'est pas sans nous rappeler les travaux de recherche menés par l'anthropologue Claudia Girola sur les personnes sans-abri ayant l'ambition, comme elle le dit, « de remettre

⁴¹ LE QUEAU P., *La catégorie sociale de l'exclusion*, in MOATI P. (sous la dir. de), *Nouvelle économie, nouvelles exclusions?*, Paris, éd. de l'Aube, 2003.

⁴² RULLAC S., Et si les SDF n'était pas des exclus. Essai ethnologique pour une définition positive, Paris, éd. L'Harmattan, 2010.

la question des sans-abri « à *l'endroit* » »⁴³ et qui utilise ce même terme, tout comme Daniel Terrolle, notamment dans un rapport remis au Ministère de l'équipement en 1993⁴⁴.

Si les travaux de Claudia Girola et Daniel Terrolle s'axent plus particulièrement sur la question des sans-abri, on voit bien comment la dénomination d'une catégorie est elle-même porteuse de sens. En l'occurrence, l'exclusion implique la mise à l'écart et détermine de fait l'« Autre » dans la société, l'« Etranger » au sens entendu par Georg Simmel⁴⁵, qui permet par sa désignation au reste de la société de faire corps. Car l'Etranger est un autre avec lequel on interagit, d'où sa fonction consubstantielle à la vie sociétale. « Ainsi, l'étranger dont il est question ici n'est pas cette figure que l'on a souvent décrite dans le passé, celle du voyageur qui arrive un jour et repart le lendemain, mais celle de celui qui arrive aujourd'hui et restera demain; en quelque sorte, le voyageur potentiel, qui, bien qu'il n'ait pas poursuivi son chemin, n'a pas totalement réussi à s'ancrer [...] La distance s'interprète comme l'éloignement du proche, et l'étrangeté, comme la proximité du lointain »⁴⁶. Cet « autre » désigné, reconnaissable car ne possédant pas les mêmes attributs que les membres du groupe, nous permet de définir un « nous ». La catégorie de l'exclusion est donc tout à la fois une modalité de désignation, le creuset de représentations sociales, parfois même alimentées par un discours scientifique décontextualisé comme l'explique Claudia Girola, mais également une manière d'affirmer sa place sociale par contraste avec l'autre.

3. Découpage catégoriel, *labelling* et *framing* comme modalité d'approche de l'exclusion

Dès lors que l'exclusion devient la catégorie fourre-tout que nous connaissons depuis maintenant plus de vingt ans, recouvrant une réalité aussi complexe qu'hétérogène, il est devenu primordial pour les pouvoirs publics, les chercheurs ou les acteurs de terrain de mettre en œuvre une catégorisation plus fine. Cette sous-catégorisation s'est donc développée au fil du temps, engendrant le développement de réponses spécifiques visant à répondre à des problématiques identifiées, bien souvent par les acteurs de terrain, se voyant confier le rôle d'experts par les pouvoirs publics. On voit ainsi se développer des dispositifs spécifiquement

⁴³ GIROLA C., op. cit., 2011, p. 11.

⁴⁴ TERROLLE D. (sous la dir. de), *Errances urbaines, Recherche en ethnologie urbaine*, Rapport remis au Ministère de l'équipement, Plan Urbain, 1993.

⁴⁵ SIMMEL G., *Digressions sur l'étranger*, in GRAFMEYER Y. & JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago*, *Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, éd. Flammarion, 2009.

⁴⁶ SIMMEL G., L'étranger dans le groupe, in Tumultes n° 5, 1994, p. 199

dédiés aux femmes victimes de violence, aux personnes en situation d'addiction, aux jeunes travailleurs précaires, aux travailleurs étrangers, aux demandeurs d'asile, aux personnes atteintes de troubles psychiatriques, et nombreuses autres catégories encore. Catégoriser devient un moyen d'ordonnancement de l'action qui va conduire au déploiement d'un nouveau type de dispositif dès qu'un nouvelle problématique émerge. Cette politique de *framing*, ce découpage catégoriel, montre toutefois ses limites lorsque l'on est face à une personne multipliant les étiquettes. Car le *framing* va de pair avec l'étiquetage des individus, ce que le sociologue Howard S. Becker désigne sous le nom de *labelling*⁴⁷. Les personnes sont identifiées en terme d'attributs ou de manques comme autant d' « étiquettes » qui indiquent l'orientation de la prise en charge créant parfois, on l'imagine bien, des imbroglios terribles lorsque l'on est face à une jeune femme de moins de vingt cinq ans, sans-papiers, toxicomane, victime de violences et accompagnée d'un chien...

La multiplication de ces dispositifs ciblés sur des catégories restreintes ne semble pas répondre de manière satisfaisante à l'exclusion au sens large, participant même en quelque sorte à une forme d'exclusion supplémentaire : celle opérée par les politiques de prise en charge elles-mêmes. L'étiquetage et les catégories, telles qu'elles sont utilisées dans un certain nombre de lieux de l'action sociale, tout particulièrement les centres d'hébergement, induisent une « rigidification » des cadres qui impose à la personne de se contraindre, et non au le lieu d'accueil de s'adapter à la personne telle qu'elle est. Nous avons ainsi entendu des réflexions du type : « On ne pas accepter des personnes qui consomment de l'alcool dans notre centre d'hébergement, on accueille des familles ici, vous vous rendez compte ? », ou encore: « Mais, on ne peut pas accepter une personne avec un chien. Pourquoi pas un cheval pendant qu'on y est! », laissant ainsi penser que personne ne consomme d'alcool dans les familles ou encore qu'il serait tout aussi peu courant de croiser une personne avec un chien en laisse dans l'ascenseur de son immeuble qu'un cavalier tenant son cheval par le licol. La division catégorielle des publics dans la manière dont s'articule l'offre aboutit à la production d'un cadre souvent plus contraignant que celui du « droit commun », c'est-à-dire le cadre du logement individuel classique dans le parc social ou privé.

_

⁴⁷ BECKER H. S., *Outsiders – Etudes de sociologie de la déviance*, éd. Métailié, Paris, 1985.

$B-\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny }}}$ Grande exclusion », une catégorie en creux dans laquelle le temps joue un rôle important.

1. La « grande exclusion », une catégorie « en creux ».

La catégorie de la « grande exclusion » relève également de cette logique de *framing* et de *labelling*, même si c'est en quelque sorte en creux qu'elle se définit, *a contrario* des autres catégories que nous avons pu énoncer jusqu'ici. Bien qu'elle soit régulièrement employée dans le discours des acteurs de terrain, qu'il s'agisse de bénévoles, de travailleurs sociaux ou même de certains responsables politiques, cette catégorie n'en demeure pas moins délicate à définir. La « grande exclusion », dans le discours des acteurs de terrain, semble rassembler un ensemble de personnes à la rue que les dispositifs existants n'arrivent pas à toucher. Dans ce sens, Damon indique : « [Mais] certains en viennent à abandonner le jeu. D'autres ne s'y sont jamais engagés. Ils refusent les services proposés. Violences dans les centres, rigidités des règles, contraintes de la vie collective, manque d'informations, humiliation; leurs justifications sont souvent de bonnes raisons, aisément compréhensibles. En tout état de cause, ces SDF sont généralement les plus visibles dans la rue. « Grands exclus » - comme ils sont parfois appelés – ils constituent la cible prioritaire des dispositifs, mais ils leur échappent. »⁴⁸.

La « grande exclusion » revêt donc un caractère particulier dans le sens où sa définition se fonde principalement, à la différence de la majeure partie des autres catégories d'action publique, sur une « non-adhésion » aux dispositifs existants prévus à leur attention : n'échappant pas à la logique d'étiquetage, car il sont bien souvent décrits comme « en errance », « poly-toxicomanes » », « alcooliques », « naufragés » dans le sens décrit par P. Declerck dans son ouvrage sur les clochards de Paris⁴⁹, ou encore, comme des « tricards », des « exclus des exclus »... C'est en fait leur situation vis-à-vis de l'institution qui semble les caractériser. Les « grands exclus » sont donc ceux qui sont considérés comme étant éloignés durablement des dispositifs de prise en charge.

Q _

⁴⁸ DAMON J. op. cit., p. 101

⁴⁹ DECLERCK P., op. cit., 2001

2. La « grande exclusion » dans le discours des acteurs de terrain

Intéressons-nous dans un premier temps aux discours des acteurs de terrain, bénévoles ou professionnels, sur les « grands exclus », avant de poursuivre avec des éléments glanés dans la littérature de recherche, nous permettant ainsi de mettre en lumière l'étroite relation existante entre « grande exclusion » et « temps ».

Nous avons pu constater, au cours de nos observations de terrain, lors de réunions ou de temps d'échanges informels et plus largement dans notre pratique professionnelle quotidienne la manière dont la catégorie des « grands exclus » est présente dans le discours des acteurs de terrain. Bénévoles, professionnels, responsables politiques et chercheurs usent de cette dénomination sans jamais réellement en définir les contours. Le « grand exclu » n'a pas un profil-type, et pourtant cette désignation fait sens. Le centre d'hébergement dans lequel nous avons exercé pendant près de trois ans avait « vocation à accueillir les « grands exclus » ». Des groupes de travail se sont montés pour s'intéresser à « l'accès aux soins des « grands exclus » », etc. Nos observations de terrain et les différents entretiens menés avec les acteurs de terrain nous laissent néanmoins entrevoir deux points principaux permettant de rattacher les personnes à cette catégorie. Il s'agit de personnes identifiées comme étant à la rue de manière durable, et pour lesquelles il ne semble pas y avoir de solution, qu'il s'agisse d'un refus des institutions de les accueillir ou que ce soient les personnes elles-même qui refusent ces solutions car elles sont jugées comme inadaptées. Ces deux critères que sont le temps passé à la rue et l'absence de réponses « adaptées » sont presque systématiquement associés lorsque l'on parle des grands exclus. Des bénévoles participant à des équipes mobiles ou maraudes expliquent ainsi : « L., on va le voir, mais il n'a pas besoin de nous. Il a choisi de vivre comme ça, il ne demande rien, il ne veut rien. On va surtout le voir l'hiver, histoire de s'assurer qu'il va bien, qu'il n'a besoin de rien. ». Nombreux sont les exemples de personnes à la rue expliquant, même en plein hiver, qui préfèrent dormir dehors plutôt que d'aller dans un centre d'hébergement d'urgence. Les raisons alors invoquées sont les conditions d'accueil et de séjour, notamment le fait d'être dans des dortoirs collectifs où les risques de violences et de vols sont tout aussi importants que dans la rue, voire plus; mais également les règles de fonctionnement et les conditions d'entrée qui sont jugées trop rigides (interdiction d'avoir de l'alcool avec soi même lorsqu'on est alcoolodépendant, interdiction aux chiens).

A l'échelle de l'agglomération grenobloise, les acteurs de terrain avec lesquels nous avons échangé estiment à une vingtaine de personnes le nombre de « grands exclus » présents

régulièrement. Cela est variable en fonction des saisons, car certaines de ces personnes quittent Grenoble l'été pour aller vers d'autres endroits où il sera parfois plus facile de faire la manche notamment.

Les « grands exclus » sont en quelque sorte les « habitués de la rue », les « historiques », ceux que bénévoles et professionnels connaissent de longue date, qu'ils voient régulièrement, correspondant bien souvent à la représentation du clochard telle qu'entendue par le sens commun. Lors d'une rencontre avec une personne ayant été bénévole pour une maraude et ayant arrêté d'y participer il y a quelques mois (hiver 2010-11), celle-ci nous explique : « J'ai recommencé à faire les maraudes l'hiver dernier. J'avais arrêté pendant deux ans parce que j'étais fatigué, et puis avec les enfants, c'est pas simple. Mais là, quand j'ai recommencé, ça m'a désespéré. Je me suis dit que ça servait à rien. Y a de plus en plus de personnes dans la rue, c'est plus le même public. Au final, tu n'as pas l'impression d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Il y a tellement de personnes dehors qu'on n'arrive même plus à voir les anciens. Ils ne demandent même plus rien. Au final, j'ai décidé d'arrêter, c'était trop dur ce sentiment d'inutilité. »

On pourrait ainsi arriver au constat que la « grande exclusion » regroupe ceux pour lesquels les dispositifs de prise en charge de l'exclusion ne fonctionnent pas. Ils seraient donc en quelque sorte les exclus du système de lutte contre les exclusions. Pour autant, et nous le verrons par la suite, la diversité des dispositifs qui leurs sont dédiés et la manière dont ils les sollicitent montre bien que la relation est plus complexe qu'il n'y paraît.

3. La « grande exclusion » dans la littérature spécialisée et son rapport au temps

Si on se penche sur la littérature traitant des « grands exclus » et les éléments relatifs à leurs rapports au temps, ces derniers semblent être décrits comme « détemporalisés », « en dehors du temps » comme nous l'avons déjà évoqué. Ainsi, Declerck écrit : « Le sujet, psychiquement, n'occupe plus que le point de l'instant, cet atome de réel entouré de néant. Cette forme particulière de rapport à la réalité condamne à l'impossibilité de penser. L'atome de temps ne se pense pas puisqu'il ne saurait prendre son sens qu'au regard du passé et du futur. » Darlant de la prise d'alcool des « grands exclus », Xavier Emmanuelli explique quant à lui qu'il « facilite souvent cette ultime glissade. Il accentue la perte des

⁵⁰ *Ibid.*, p. 301

repères temporels, spatiaux, biographiques, il affaiblit la personnalité et la capacité de réagir. »51. Les « grands exclus » ou les « naufragés » comme les appelle P. Declerck, sont pour les auteurs que nous venons de citer souvent considérés comme étant dans une phase d'« abandon » d'eux-mêmes, en référence aux phases décrites par Alexandre Vexliard. Ces observations et termes (« naufragés », « abandon de soi », etc.) sont souvent repris dans le discours des acteurs de l'action sociale. Claudia Girola nous apporte un regard éclairant à ce sujet, en expliquant que : « loin d'être en marge, loin de représenter une humanité "nue", les sans-abri sont à tous les égards les produits de notre société. Forte de ce constat, j'ai voulu en quelque sorte remettre la question des sans-abri "à l'endroit" : les études sociologiques les concernant partent en général de leur déracinement social, de leur situation hors de la société. Il faudrait rappeler les termes qui ont été utilisés et continuent de l'être pour les caractériser ou les désigner : le "clochardisé" (Alexandre Vexliard), le disqualifié (Serge Paugam), l'individu négatif (Robert Castel) - autant de termes à connotation négative que chaque auteur analyse et justifie mais qui, repris par le sens commun acritique (surtout par les acteurs de l'action sociale et par les médias) en dehors du contexte scientifique dans lequel ils ont été élaborés, ont contribué à produire l'image univoque d'un être en situation d'exclusion définitive ou de désaffiliation terminale. J'ai décidé de partir au contraire de l'enracinement des personnes sans abri dans le social. »⁵². Un des points d'ancrage dont parle Girola est le rapport au temps qu'elle étudie en partie via les récits de vie des personnes.

On observe donc la manière dont se crée cette sous-catégorie de la « grande exclusion », et également comment elle croise à la fois un rapport aux dispositifs d'aide mis en place, ainsi qu'un ensemble de déterminants individuels : refus des dispositifs proposés, mais également pertes de repères spatiaux et temporels. Ce dernier point est récurrent dans la description des « grands exclus ». Néanmoins, il nous semble que le temps, tel qu'employé dans ces différents discours reste une notion peu précise nous laissant penser, par extension, que le jugement émis quant à une forme de « détemporalisation » mériterait d'être observé avec plus de précautions. C'est ce à quoi nous souhaitons nous atteler ici et pour ce faire, il s'agit maintenant de nous intéresser à la question « temps ».

⁵¹ EMMANUELLI X. et MALABOU C., *op. cit.* p.21. ⁵² GIROLA C., *op. cit.*, 2011, p. 11-12

C – Le temps, un « allant de soi » en trompe-l'œil

Claudia Girola, dans un article consacré aux SDF⁵³ et à leurs relations au temps et à l'espace écrit que « *l'observateur ordinaire conçoit le temps comme une catégorie désincarnée* »⁵⁴. Cette partie sera pour nous l'occasion de revenir sur cet objet, de comprendre comment l'objet « temps » se construit, mais également, de tenter de mettre en lumière un certain nombre d'enjeux, d'idéologie et de normativité qui lui sont liés. Nous mobiliserons ainsi différents auteurs nous permettant de faire apparaître le temps comme l'objet social complexe qu'il est, et que nous utiliserons dans le cadre de notre recherche. En effet, décider d'aborder la question du temps et des temporalités d'un point de vue sociologique nécessite de notre point de vue de s'engager dans une justification préalable claire du périmètre du champ concerné. Il s'agit donc pour nous de montrer ici ce que nous entendons par « temps » en tant qu'objet social, d'illustrer comment cette construction sociale a pris place dans notre société et joue un rôle important dans sa structuration. Le temps et les temporalités seront par la suite au cœur de notre recherche, cherchant à interroger la catégorie des « grands exclus » au regard de la relation qu'ils établissent vis-à-vis du temps social.

Lorsque l'on parle de réflexion sur le temps, c'est souvent vers le champ de la philosophie ou la physique que l'on a tendance à se tourner. À titre d'exemple, l'article sur le temps de l'*Encyclopædia Universalis* 55 est consacré presque intégralement aux différentes approches philosophiques (Kant, Bergson, Husserl, *etc.*) et scientifiques, notamment la physique (Newton, Einstein, Galilée, *etc.*) sur la question du temps et à leurs relations. La question de la mesure du temps et de son contrôle, mais également de sa nature, ont été et demeurent des questions philosophiques et scientifiques importantes. Il ne sera pas question pour nous ici de rentrer dans la profondeur des débats et réflexions sur l'état statique ou dynamique du temps, mais de nous attacher plutôt au temps comme objet social.

Nous effectuons également ici un détour par l'Histoire, car il nous semble, et nous y reviendrons plus longuement par la suite, que son rapport au temps permet d'éclairer et d'étayer notre approche sociologique. Nous reprenons donc à l'avantage de la sociologie, les arguments qu'Antoine Prost développe pour distinguer le temps de l'Histoire au temps de la

_

⁵³ Personnes Sans Domicile Fixe

 ⁵⁴ GIROLA C., Le temps et l'espace, in BALLET D. (sous la dir. de), Les SDF, visibles, proches, citoyens, Paris, éd. Presses Universitaires de France coll. Sciences sociales et sociétés, 2005, p. 73.
 ⁵⁵ Les éléments concernant le temps pour la philosophie et les sciences sont principalement extraits de

Physique. Il nous semble en effet que ces mêmes arguments sont également valables pour distinguer le temps, tel qu'il est utilisé dans ces deux disciplines, et le temps en temps qu'objet sociologique. Ainsi, pour Antoine Prost⁵⁶, bien que le temps historique ressemble au temps physique de part sa linéarité, il « *en diffère parce qu'il n'est pas un cadre extérieur, disponible pour toutes les expériences* », et ne peut être perçu comme une unité de mesure, permettant d'effectuer d'éventuelles comparaisons.

On notera également que les études empiriques ont tendance à considérer le temps comme une évidence, à l'image des propos tenus sur la relation au temps des « grands exclus ». Cette évidence renvoie à la manière dont le temps est généralement perçu comme quelque chose qui va de soi et sur lequel on s'interroge peu, faisant ainsi dire à Saint Augustin : « Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne m'interroge, je le sais ; si je veux répondre à cette demande, je l'ignore. » ⁵⁷. Le sens commun tend à appréhender le temps comme un élément permettant de distinguer le passé, le présent et le futur. Le temps peut aussi se rapporter à la notion de durée, ce qui lui confère une dimension encore différente car cette notion de durée peut traverser les trois positions temporelles citées plus haut (passé, présent, futur). Bien que sa définition ne soit pas univoque, le temps remplit en tous les cas, dans les sociétés modernes, une fonction de référentiel et de repère dans un continuum qui dépasse l'existence individuelle. Norbert Elias parle ainsi de « moyen d'orientation dans le flot incessant du devenir » ⁵⁸.

Cette digression préalable nous semble indispensable afin de mieux saisir la manière dont la réflexion sur le temps se trouve à la croisée d'un certain nombre de champs. Les distinctions qui peuvent apparaître entre les approches théoriques ou empiriques, la difficulté à se saisir d'un objet qui semble à la fois objectif et subjectif, l'opposition nature-culture, sont autant d'éléments qui nous obligent, avant tout travail de sociologie du temps et tout travail sur la question des temporalités, à définir le plus clairement possible notre objet. Il nous importe ainsi de montrer en quoi le temps et les temporalités nous semblent des objets pertinents pour observer la question de l'exclusion sociale des personnes les plus précaires des sociétés modernes industrialisées.

Nous tenterons ainsi de montrer que le temps est un élément particulièrement important tant dans l'organisation des interactions individuelles qu'au niveau macrosocial, et

⁵⁶ PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, éd. du Seuil, Paris, 1996, p. 102.

⁵⁷ SAINT AUGUSTIN, *Les confessions, Livre XI chapitre 14*, éd. Flammarion, Paris, 2001.

⁵⁸ ELIAS N., *Du temps*, éd. Fayard, Paris, 1996, p. 9.

qu'à ce titre, il est un facteur d'intégration social fort. Nous chercherons ainsi à apporter des éléments à notre hypothèse qui se formule ainsi : le temps social moderne peut s'affirmer comme une norme ayant un fort pouvoir coercitif, pouvant produire ce que l'on pourrait désigner sous le terme de « ségrégation temporelle » pour les personnes les plus précaires de la société. Plus largement, nous souhaitons poser les jalons d'une interrogation de la relation au temps comme norme sociale, et de ce que cela implique au niveau les « grands exclus » souvent décrits dans la littérature comme « en dehors du temps » ou « détemporalisés ».

Dans une première partie, nous nous intéresserons à la construction d'un temps unifié et linéaire en nous appuyant sur la construction du temps historique. La deuxième partie de ce travail consistera à observer le temps social de la modernité à travers le regard de différents sociologues, afin de consolider l'objet qui sera au cœur de notre étude. Ainsi, nous traiterons de la place du « temps-horloge » dans nos sociétés modernes mais nous observerons également la manière dont ce temps représente une forme hégémonique, incarnant une norme particulièrement forte au cœur de l'organisation sociale. Cette tension entre norme collective et relation individuelle nous permettra ainsi de mettre en lumière la notion de temporalité. Nous souhaitons ainsi poser le cadre de l'utilisation que nous ferons du « temps » comme objet social, et montrer comment celui-ci nous semble être une norme forte, nous permettant d'interroger les relations qu'entretiennent les personnes décrites comme étant en situation de grande exclusion avec elle, dans la lignée des travaux de sociologie de la déviance menés par Howard S. Becker⁵⁹.

1. La création d'un temps unifié et linéaire. L'apport du temps historique pour comprendre le temps moderne.

La mesure d'un temps linéaire est devenue une évidence sociétale, un élément qui va de soi dans nos sociétés modernes industrialisées. Les horloges, les montres, les calendriers, les agendas, les téléphones portables, les ordinateurs sont autant d'objets qui, au quotidien, nous permettent de nous situer dans le temps. Le temps est, dans le sens commun, souvent désigné comme un fil que l'on suit, un *continuum* qui avance. Cette conception du temps s'est pourtant construite au fil de l'histoire pour devenir une représentation forte et constitutive de nos sociétés. Nous souhaitons donc ici, dans un premier temps, revenir sur la construction de ce temps linéaire, et pour ce faire, nous emprunterons à l'histoire, en nous appuyant largement

⁵⁹ BECKER H. S., *Op. cit.*,1985.

sur l'ouvrage d'Antoine Prost, qui consacre une de ces « douze leçons sur l'histoire » à la question des « temps de l'histoire » ⁶⁰.

a. La création d'un temps unifié

A. Prost indique que l'Histoire, étudiant les Hommes en société, se sert d'un temps social, en l'occurrence, pour les historiens actuels, le temps est « celui de notre société occidentale contemporaine ». Le temps de l'Histoire est un temps ordonné, remplissant une fonction de mise en ordre. Il permet de ranger les faits et les événements de façon cohérente et commune. Cette cohérence et cette nature commune du temps est une construction qui, bien qu'elle puisse sembler évidente aujourd'hui, a marqué une véritable rupture dans la manière d'appréhender le temps historique.

A. Prost indique que nous devons à Bède le Vénérable, au début du VIIIème siècle, d'avoir développé la science du calcul du temps ou *comput* utilisant comme événement fondateur la naissance du Christ. Le premier document daté à partir de l'année de l'Incarnation est daté de 742, mais l'ère chrétienne ne commença à se généraliser qu'à partir du XIème siècle. La construction d'un temps unifié a obligé à un travail extrêmement complexe de relocalisation temporelle des faits historiques dans un *continuum* alors que cellece s'effectuait relativement à d'autres événements jusqu'alors (reprenons ici l'exemple utilisé par Antoine Prost, citant un extrait de l'Evangile de Luc : « La quinzième année du règne de l'Empereur Tibère, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée [...] »). Avant l'avènement du temps unifié tel que conçu dans l'ère chrétienne ou ère commune, la nature du temps n'est pas conçue comme linéaire, mais comme cyclique. Le temps n'est généralement pas perçu comme une avancée, mais comme un recommencement, rythmé par le retour des saisons et les tâches agricoles⁶¹. Le temps s'appuie donc sur un rythme dicté par la nature, et son aspect cyclique donne l'impression qu'il est en quelque sorte statique; entre hier et aujourd'hui, il n'y a pas de différence. A. Prost explique que « le temps moderne est porteur au contraire de

⁶⁰ PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éd. du Seuil, 1996.

⁶¹ Nous nous appuyions ici sur les propos de Prost. Néanmoins, on constate que ce point fait débat. En effet, Denys le Petit avait été chargé avant cela de concevoir une méthode pour prévoir Pâques en s'appuyant selon la « Règle Alexandrine ». Cette règle, transcrite dans des tabes dites latines et préparées vers 444 qui couvraient des périodes de 95 ans et dataient les années selon le calendrier dit de l'ère de Dioclétien dont la première année est notre année 285.

différences irréversibles ; il rend l'après irréductible à l'avant. C'est un temps fécond, riche de nouveauté, qui ne se répète jamais et dont tous les moments sont uniques »⁶².

Le temps perçu comme évolution ne s'impose véritablement qu'au moment de la Révolution Française, qui lui donne alors une certaine accélération et fait dire à A. Prost que « la représentation moderne du temps s'impose alors comme une évidence » 63. Ce temps qui s'impose et demeure le nôtre tout comme celui de l'Histoire est le temps du « progrès ». Le temps de nos sociétés est perçu comme ascendant et créateur de nouveauté, d'évolution, de progression. Pour asseoir son propos, A. Prost fait référence à l'étude menée par Nicole Sadoun-Lautier qui montre que lorsque des élèves représentent le temps, ils dessinent soit une flèche qui monte, soit un tracé sinueux, ou encore des paliers, mais toujours ascendants, et jamais de droite horizontale ou descendante 64.

Ces éléments de compréhension de la construction du temps historique nous permettent de mieux saisir la manière dont s'est progressivement construite cette représentation du temps qui nous semble aujourd'hui évidente. Il s'agit bien d'une construction, d'une volonté de créer un temps unifié comme un référentiel unique à l'Humanité, moyen d'orientation temporelle commun à tous. Nous avons également pu constater que cette construction du temps n'est pas neutre et s'affirme en fait comme un temps ascendant, temps du progrès, car si A. Prost souligne qu'il n'y a pas de perspective téléologique dans le temps historique, il n'en demeure pas moins que dans la représentation sociale du temps comme dans sa construction historienne, le temps a un mouvement et une direction, renvoyant à cette image de courbe ascendante. Néanmoins, cette vision du temps historique est fortement basée sur une histoire évènementielle, largement remise en question au début du XXème siècle.

b. L'apport de l'Ecole des Annales

Ainsi, pour Fernand Braudel⁶⁵, « il n'y a pas un temps social d'une seule et simple coulée, mais un temps social à mille vitesses, à mille lenteurs qui n'ont presque rien à voir

⁻

⁶² *Ibid.*, p. 108.

⁶³ *Ibid.*, p. 109.

⁶⁴ SADOUN-LAUTIER N., Histoire apprise, Histoire appropriée. Éléments pour une didactique de l'histoire, Thèse EHESS (sous la dir. de S. Jodelet), 1992, chap. 3.

⁶⁵ BRAUDEL F., *Leçon inaugurale du 1^{er} décembre 1950*, in *Moyen Âge et Renaissance au Collège de France : Leçons inaugurales*, sous la direction de Pierre Toubert et Michel Zink, Paris, éd. Fayard, 2009, p. 411-425.

avec le temps journalistique de la chronique et de l'histoire traditionnelle ». Il poursuit : « Je crois ainsi à la réalité d'une histoire particulièrement lente des civilisations, dans leurs profondeurs abyssales, dans leurs traits structuraux et géographiques. [...] Il y a, si l'on veut, plus lente encore que l'histoire des civilisations, presque immobile, une histoire des hommes dans leurs rapports serrés avec la terre qui les porte et les nourrit ; c'est un dialogue qui ne cesse de se répéter, qui se répète pour durer, qui peut changer et change en surface, mais se poursuit, tenace, comme s'il était hors de l'atteinte et de la morsure du temps », indiquant la difficulté et les limites du travail de périodisation nécessaire de l'historien mais qui brise les continuités. Les temps sont différents en fonction de ce que l'on observe. Cette pensée s'inscrit dans la continuité de l'École de Annales, fondée par Lucien Febvre et Marc Bloch, qui au moment de l'entre-deux-guerres développe une Histoire qui souhaite rompre avec l'Histoire événementielle. L'historiographie de l'École des Annales s'attache à la verticalité de l'Histoire, à la manière dont l'Histoire existe socialement, et non plus seulement à son horizontalité comme une succession d'événements. L'idée du progrès induit par l'évolution du temps est largement discutée et l'Histoire est alors vue comme totale, et donc éminemment sociale par opposition à une historicité qui jusque là s'attachait à une Histoire évènementielle s'appuyant principalement sur la politique, la géopolitique, et les différentes guerres comme éléments structurant de l'Histoire. L'École des Annales, dont F. Braudel incarne la deuxième génération, prône une Histoire de la longue durée, et la volonté de voir l'histoire comme un objet multiple, cherchant ainsi à construire une histoire multidisciplinaire, associant l'économie, la sociologie, la géographie, etc.

Il faut donc voir dans le temps historique une forme de complexité, d'entrecroisement des différents temps. Si le temps historique est en mouvement vers une direction, il est complexe et ne peut être perçu comme une entité uniforme. Le temps doit donc être perçu à la fois comme une construction historique et une représentation sociale forte, mais également comme un objet complexe, intégrant des réalités diverses, résultant d'actions, de perceptions, de vécus différents en fonction de l'endroit où l'on se place. Cette vision du temps pour l'Histoire est précieuse pour notre démonstration à plusieurs titres.

Premièrement, la construction du temps historique et la question de la construction d'un temps unifié par la Chrétienté nous permettent de bien positionner le temps, tel que nous le concevons, comme une construction sociale, et de mesurer comment nous sommes passés d'un temps cyclique à un temps orienté et en mouvement. Le temps de l'Histoire est donc à la fois un objet d'analyse, mais également un outil permettant de fabriquer cette Histoire,

s'offrant comme un canevas. D'autre part, on voit grâce à l'approche de l'École des Annales la manière dont le temps n'est pas un objet homogène. Il pourrait ainsi être perçu comme une entité complexe ne pouvant être appréhendée d'une « simple coulée », pour reprendre l'expression de Fernand Braudel. Il n'y a donc pas un temps, mais des temps qui coexistent, ou plus précisément, des réalités différentes du temps vécu.

Ce temps unifié est au cœur de nos sociétés modernes. Il est une base commune de référence et d'orientation. Si ce temps s'est adapté à un cadre naturel – les fuseaux horaires permettent d'ajuster la cohérence de l'organisation des heures pour que celles-ci aient une signification commune – on voit bien que le temps représente également une valeur symbolique forte. Le temps est à la fois un *continuum*, mais également une mesure permettant la ritualisation du quotidien.

Le temps est donc un objet social à plusieurs titres : apprentissage d'un temps du quotidien, avec ses repères : heures des repas, rythme « normal » de vie ; mais également apprentissage d'une représentation d'un temps du progrès qui doit aller de l'avant, intégration de cette idée de progression vers le futur. Au-delà de l'organisation d'un repère permettant la classification des événements, le temps s'affirme comme une modalité d'appréhension et de conception de sa propre existence dans la société.

2. Modernité et temps social. Regards sociologiques sur la question du temps.

a. Le « temps-horloge », une forme sociale hégémonique transmise culturellement dans le « processus de civilisation » (N. Elias)

L'ère industrielle a participé à ancrer au cœur de nos sociétés cette structure temporelle. Norbert Elias parle de « temps-horloge » pour décrire un temps chronométrique, mesuré de plus en plus précisément, et qui participe à la structuration des sociétés modernes. Il explique qu'en examinant les problèmes relatifs au temps, on apprend bien des choses sur les Hommes qu'on ne saisissait pas clairement auparavant, notamment des problèmes relevant de la sociologie et plus largement des sciences humaines. Il voit dans le temps une construction sociale et la replace dans une logique sociologique. Le temps n'est pour lui, ni

une donnée objective, ni un élément issu d'une perception subjective, mais une construction sociale forgée et transmise au fil des générations. Contrairement à certaines théories philosophiques défendant une conscience innée du temps, N. Elias considère qu'il n'y a de temps qu'appris. C'est un construit social collectif, culturel, se transmettant de génération en génération par l'éducation. Le temps est donc un objet culturel fort, créant une démarcation franche entre nature et culture. L'hypothèse de N. Elias est que « notre savoir est le résultat d'un long apprentissage qui n'a pas eu de commencement dans l'histoire de l'humanité. Tout individu, si grand que puisse être son apport créateur, construit à partir d'un fond de savoir déjà acquis qu'il contribue à augmenter. Il n'en va pas autrement pour ce qui est de la connaissance du temps »66. Le temps joue pour lui un rôle de structuration sociale, d'organisation, ce qu'il désigne sous le nom de « temps-horloge ». Pour N. Elias, la place de l'horloge est extrêmement importante dans les sociétés modernes industrialisées. Les horloges telles qu'il les décrit, « sont des processus physiques que la société a normalisés en les décomposant en séquences modèles, à la récurrence régulière, telles que les heures ou les minutes. Là où l'évolution de la société l'exige et l'autorise, ces séquences peuvent être identiques sur toute l'étendue d'un pays, ou même de plusieurs »⁶⁷. On note dans le propos de N. Elias la référence au temps unifié dont nous parlions plus haut. On perçoit aussi clairement dans cette citation le lien fort au cœur de sa théorie sociologique du temps, entre temps et évolution sociale. Il voit dans le temps et l'évolution de la chronologie, un moyen d'orientation dans le « flot incessant du devenir », et considère que la sociologie du temps et celle de la connaissance sont intimement liées. La question de la transmission de la connaissance, dans le discours de N. Elias, va de pair avec celle de l'« évolution », ce qu'il désigne sous le terme de « processus de civilisation ». Nous avons pu voir que l'Histoire voyait dans le temps unifié un moyen d'organisation des faits historiques ; pour N. Elias, le temps s'affirme comme un moyen d'ordonnancement social. Il souhaite ainsi s'interroger sur la signification du haut degré « d'autodiscipline vis-à-vis du temps social qui caractérise les hommes des États industriels avancés »68. Il voit dans ce questionnement une piste pour comprendre la « direction dans laquelle s'engage un certain processus de civilisation ». Il poursuit en expliquant que « ce qui se modifie dans le cours d'un processus de civilisation, ce sont avant tout ces types d'autorégulation et la manière dont ils sont intégrés. De ce point de vue, la conscience du temps est un exemple éclairant. ». Il ne pointe pas ici un manque

⁶⁶ ELIAS N., op. cit., p. 11.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 6-7.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 29.

d'autodiscipline dans les « sociétés plus simples », mais souligne le fait que les contraintes y sont plus variables que dans les « sociétés industrielles hautement développées », considérant ainsi que dans l'ensemble, les modes d'autodiscipline sont plus modérés et uniformes dans ces dernières, mais également plus contraignants.

Le temps, de par sa capacité de production d'autodiscipline et d'organisation sociale, est donc un marqueur de l'évolution des sociétés en ce qu'il démontre une capacité d'organisation complexe. Pour N. Elias, le temps est un élément dynamique, de pouvoir et de contrôle social, permettant d'observer la capacité d'organisation d'une société, et par conséquent, d'observer son degré d'avancement dans le processus de civilisation.

b. La relation entre temps social moderne et travail : le temps comme une « règle de la production capitaliste » (E. P. Thompson)

E. P. Thomson, dans son article *Time*, work-discipline and industrial capitalism⁶⁹, adhère à cette vision du temps comme processus dynamique dans les sociétés et comme élément social structurant. À la différence de N. Elias, il axe plus sa réflexion sur le lien entre temps et travail. Si le temps est un élément fortement structurant des sociétés modernes industrialisées, il faut probablement chercher son origine et son hégémonie actuelle dans la relation entre le travail et son évolution, et le temps comme moyen de sa mesure. S'appuyant sur une recherche anthropo-sociologique, E. P. Thompson nous permet de mettre un peu plus en lumière le temps comme un construit social par une approche comparative du rapport au temps dans différentes sociétés. L'approche marxiste de E. P. Thompson nous donne à voir un temps dynamique se transformant au fil des évolutions des moyens de productions, et transformant la vie sociale des individus. Il explique que l'intériorisation de la discipline du temps est une « règle de la production capitaliste », comme un rapport de contrôle et de pouvoir sur les personnes. Le temps est certes un moyen d'organisation sociale, il devient aussi un rapport de force : conflits de salariés sur la mesure du temps, les pauses, la durée du temps de travail, avec un questionnement sur la partition entre temps de travail et temps libre qui émerge avec les congés payés et la « société des loisirs ». Le temps est alors une modalité de structuration de l'existence individuelle et collective, construite par cette relation forte au temps du travail. Les chaines de production et l'organisation du travail en 3-8 nous montre

⁻

⁶⁹ THOMPSON E. P., *op. cit.* Nous nous appuyons ici largement de la note sur l'article de E.P. Thompson réalisée par Monique Haicault à l'occasion du « *Séminaire du LEST sur les Temps sociaux* » en 2002.

comment le temps de l'industrie et du travail vient s'imposer aux individus. L'opposition entre temps libre (ou temps du loisir), et le temps du travail est perçue comme une appréhension d'un temps qui se veut agissant, un temps de la production et de la consommation répondant en quelque sorte à une seule et même logique dans le travail comme dans les loisirs. E. P. Thomson, dans ce texte publié en 1967, via son approche, nous montre un temps social construit en adéquation avec le travail et la production industrielle. La construction sociale du temps s'articule de manière organique à « des impératifs inhérents aux transformations du système productif industriel »⁷⁰. Ce propos nous permet de venir compléter celui de Elias et de montrer que le « temps-horloge » perçu pour lui comme un facteur d'évolution dans le processus de civilisation peut être vu de manière plus critique. Cette relation établie par E. P. Thompson pourrait se rapprocher de la méthode compréhensive employée par Max Weber vis-à-vis de l'avènement du capitalisme⁷¹. E. P. Thompson nous propose donc ainsi une forme de réflexion du type « l'éthique capitaliste et l'esprit du temps », pour faire référence à l'ouvrage de M. Weber. L'axe de compréhension proposé par E. P. Thompson nous permet de voir la manière dont le temps et sa fonction « normative » en quelque sorte s'inscrit dans une démarche, celle de l'industrialisation capitaliste, et s'affirme comme un enjeu engendrant un rapport de force.

c. Modernité et accélération du temps. L'évolution des structures temporelles au cœur de la transformation sociale.

Dans son ouvrage, *Accélération – Une critique sociale du temps*, le sociologue Hartmut Rosa observe ce qu'il décrit comme une accélération du temps. À l'instar de ce que nous avons tenté de faire, il pose les constats du lien fort entre modernité et temporalisation de l'Histoire et de la place prise par le temps dans la structuration des sociétés modernes. Il explique ainsi que « *la société est par essence constituée temporellement* » ⁷². H. Rosa n'affirme en aucun cas que l'accélération du temps est un phénomène homogène et linéaire mais il cherche à démontrer, au fil de son ouvrage, qu'une forme d' « accélération sociale » transforme les structures temporelles des sociétés de la « modernité tardive », l'auteur préférant ce terme à celui de « postmodernité ». Il explique ainsi que les changements

⁷⁰ HAICAULT M., op. cit.

WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, éd. Pocket coll. Agora, 1989 ROSA H., *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, éd. La Découverte, coll. Théorie Critique, 2010, p. 363.

sociaux, qui avaient tendance à s'opérer de manière générationnelle auparavant, se réalisent désormais de façon intragénérationnelle. Cela implique notamment une forte remise en cause d'une cohérence biographique inscrite sur le long terme. Si l'auteur consacre son ouvrage à un recensement bibliographique tout aussi colossal que précieux lui permettant de nourrir son approche critique, ainsi qu'à déployer son observation phénoménologique du temps, il nous importe surtout ici de voir qu'il met en lumière une dynamique du « temps-horloge » nous permettant de voir dans cet élément structurant que nous avons énoncé plus haut, un caractère de changement permanent. Si la représentation du temps social ancrée dans nos sociétés est celle d'un temps du progrès, les structures temporelles elles-mêmes suivent un mouvement que H. Rosa caractérise par une « accélération ». Cette accélération du temps est également pointée par Edgar Morin dans un ouvrage paru en 2011⁷³. Il indique à ce propos dans une interview accordée à la revue Sciences Humaines : « Une première tâche consiste à se libérer de la tyrannie du temps. Nos rythmes de vie sont fondés sur des courses permanentes. La vitesse, la précipitation, le zapping mental nous font vivre à un rythme effréné. Il faut nous rendre maître du temps, ce bien plus précieux que l'argent disait déjà Sénèque. [...] Il importe plus de vivre sa vie que de courir après. Une réappropriation du temps exige à la fois une nouvelle organisation du travail, des transports, des rythmes scolaires, des rythmes de vie. [...] La réforme de vie appelle à un ralentissement généralisé, à un éloge de la lenteur. Arrêter de courir est une façon de reconquérir notre temps intérieur »⁷⁴. Au-delà de pointer la question de l'accélération du temps et des rythmes de vie, E. Morin en fait un véritable enjeu pour se réapproprier son existence.

L'accélération des structures temporelles de la société joue une fonction importante à l'échelle des comportements individuels et interindividuels. Cette question de l'accélération sociale et de l'accélération du changement est au cœur de la pensée du sociologue Zygmunt Bauman et de ce qu'il désigne sous le nom de « modernité liquide » 75. S'appuyant sur le constat physico-chimique expliquant que, contrairement aux éléments solides, les liquides n'ont pas la propriété de conserver leur forme sous la contrainte d'une force extérieure due aux liaisons entre particules trop faibles, Z. Bauman file la métaphore expliquant que les

⁷³ MORIN E., La voie – Pour l'avenir de l'humanité, Paris, éd. Fayard, 2011.

⁷⁴ Changer la vie, Rencontre avec Edgar Morin, revue Sciences Humaines, Hors série spécial n°13, iuin 2011.

⁷⁵ BAUMAN Z., Le présent liquide – Peurs sociales et obsession sécuritaire, Paris, éd. du Seuil, 2007

sociétés de la « modernité liquide » sont caractérisées par des liens humains particulièrement fragiles qui, « *dans une situation de changement constant* », ne peuvent demeurer indemnes⁷⁶.

La question n'est pas pour nous ici de venir valider ou non les thèses concernant l'accélération sociale du temps. Les éléments apportés par les différents auteurs nous permettent en tout cas de saisir la manière dont le temps social ainsi que l'évolution des structures temporelles sociales influent sur les comportements individuels. Si le « tempshorloge » s'inscrit comme une forme hégémonique dans la modernité, c'est la vitesse des changements dans un temps déterminé qui est pointée par H. Rosa, ou encore l'évolution du nombre d'actions par unité de temps comme caractéristiques de la « modernité tardive », lui faisant ainsi dire que : « la perception de la dynamisation et de la réduction progressive de la durée des évènements, des processus et des transformations, depuis le début des temps modernes [...] est constitutive de l'expérience fondamentale de la modernisation »⁷⁷. Il conclut en expliquant que de Simmel à Weber, en passant par Marx et Engels, « on peut reconstruire tous les diagnostics de la modernité formulés par la sociologie classique comme des diagnostics d'une accélération ». Sa théorie de l'accélération met en lumière la structuration des sociétés modernes autour du temps et la manière dont l'évolution des structures temporelles influe sur les interactions sociales et sur les comportements individuels.

d. Le temps de l'action et l'action du temps : temps social et temporalité.

Si, comme on a pu le voir, on peut parler du « temps-horloge » comme d'une forme « hégémonique » du temps social et qu'au-delà même, certains auteurs pointent l'accélération du temps social comme facteur de transformation des interactions et comportements individuels, il importe d'observer la relation individuelle vis-à-vis du temps que l'on peut caractériser par le rapport entre temps et action. Pierre Bourdieu, parmi d'autres chercheurs, nous explique que le temps est aussi le temps de l'action individuelle. Il explique ainsi que « le temps est ce que l'activité pratique produit dans l'acte même par lequel elle se produit elle-même » 78. P. Bourdieu fait le lien entre champ, habitus et temps expliquant que : « parce que la pratique est le produit d'un habitus qui est lui-même le produit de l'incorporation des

_

⁷⁶ Notons que l'analogie proposée par Bauman est plus qu'hasardeuse car elle s'appuie sur un concept scientifique faux.

⁷⁷ ROSA H., op. cit., p. 363-364.

⁷⁸ BOURDIEU P. & WACQUANT L., *Réponses – Pour une anthropologie réflexive*, Paris, éd. du Seuil, 1992, p. 112.

régularités immanentes et des tendances immanentes du monde, elle contient en elle-même une anticipation de ces tendances et de ces régularités, c'est-à-dire une référence non thétique à un futur inscrit dans l'immédiateté du présent ». Dans la continuité, H. Rosa indique que : « du point de vue du sujet de l'action, [le temps] constitue inévitablement une donnée naturelle, inquestionnable, dont les contraintes et les modèles d'ordre s'inscrivent, de manière irréfléchie mais profonde dans les habitus et dispositions des sujets, comme une sorte de « seconde nature », déterminant ainsi leurs orientations, au quotidien et pour l'existence entière » ⁷⁹. Le temps, comme élément structurant à l'échelle du fonctionnement et de la dynamique des sociétés modernes conditionne donc in fine les actions individuelles.

Le « temps-horloge » est un temps appris, transmis par l'éducation, au sein de la famille ou de l'école. À ce propos, Sylvain Bourdon et Rachel Belisle ont d'ailleurs lié la question du temps et des temporalités à l'intervention des jeunes adultes marginalisés, et montre comment l'école joue un grand rôle dans l'apprentissage des codes sociaux relatifs au temps, ceci provoquant parfois d'éventuels décrochages pour des personnes ne réussissant pas à les intégrer⁸⁰. Le temps est donc un facteur de socialisation qui exige l'intégration d'un « savoir-être avec le temps ». La difficile relation individuelle avec le temps social ou le nonapprentissage des codes sociaux relatifs à celui-ci peuvent être de véritables difficultés d'intégration sociale, par le biais de comportements inadaptés, stigmatisant, menant à une forme de marginalisation. La question de la ponctualité au travail, ou encore pour un rendezvous personnel, le respect de la sonnerie à l'école pour commencer ou terminer un cours, l'acceptation de l'attente et de la patience dans certaines circonstances (file d'attente, salle d'attente du médecin, transports en commun, embouteillage, etc.) ou de l'urgence dans d'autres, le respect des impératifs horaires (notion de dead-line par exemple) sont autant d'illustrations de la manière dont le temps impose des « règles » dans les interactions quotidiennes nécessitant une intégration, une compréhension, une interprétation et un comportement adéquat qui, si on ne les respectent pas, tendent à marginaliser la personne. Les comportements individuels par rapport au temps nous en disent donc beaucoup sur un rapport à la société, à l'intégration sociale. Si le temps est un élément transmis par l'éducation, il y a une forme de « savoir-être » avec le temps. Nous voyons ici un lien très clair avec la question qui nous occupe sur le lien entre temps et « grande exclusion ». H. Rosa

⁷⁹ ROSA H., op. cit. p. 365.

⁸⁰ BOURDON S. & BELISLE R., <u>Temps de rencontre et rencontre de temporalités</u> – *L'intervention auprès de jeunes adultes marginalisés comme médiation des temporalités institutionnelles et individuelles*, Revue Lien social et Politiques, n°54, 2005, p. 173-184.

parle ainsi de personnes « désynchronisées »⁸¹, parlant des personnes marginalisées qu'il décrit comme tenues à l'écart des grands développements structurels et culturels des sociétés. Il va plus loin en expliquant que certaines personnes, privées de droits ou marginalisées d'une manière ou d'une autre se retrouvent contraintes à la « décélération »⁸², comme une forme de mise à la marge du processus d' « accélération sociale » dont nous avons traité plus haut.

On peut donc voir dans le temps une forme de tension permanente entre une structure forte d'un temps mesurable et omniprésent et un rapport au temps individuel fruit d'une éducation à ce temps, d'un rapport au temps social que l'on peut observer dans l'action et dans les interactions. Dans son article consacré au « temps social », le *Nouveau Dictionnaire Critique d'Action Sociale* indique que « *le rapport qu'entretient chaque individu avec le temps est caractérisé par ses appartenances (famille, religion, classe sociale, nation...) et influencé par des cadres sociaux.* ». Plus loin, il indique que « *les études sur le temps social constituent une voie d'analyse privilégiée pour comprendre les rapport entre l'homme et son milieu social et culturel* »⁸³. La temporalité, désignant la dimension existentielle vécue du temps, et donc une relation subjective à un objet social traversant les sociétés modernes industrialisées nous permettra d'observer et de tenter de comprendre la relation entre individu et société.

e. Temps, identité, quotidien.

Pour poursuivre notre propos, nous nous appuyons ici sur la relation qu'établit H. Rosa entre temps et identité. L'auteur explique que le temps influe sur le « faire », mais également sur « l'être ». « Nos perceptions de qui nous sommes est précisément fonction de notre relation avec le temps, l'espace, nos contemporains et les objets présents dans notre environnement, dans nos actions et expériences vécues – et vice versa : notre identité se reflète dans nos actions et nos relations ; on a donc là une relation d'interdépendance » ⁸⁴. E. Goffman parle ainsi d'« identité sociale » comme ensemble des attributs individuels perçus dans un « cadre social » déterminé dans les interactions individuelles ⁸⁵. L'originalité du propos de H. Rosa tient au rapport qu'il établit entre l'identité et le temps, et les structures

⁸¹ ROSA H., op. cit., p.34.

⁸² *Ibid.*, p.43

⁸³ TRINCAZ J., article sur le « *temps social* » in BARREYRE J-Y. & BOUQUET B. (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, éd. Bayard, 1995 (rééd. 2006), p. 571-574.

⁸⁴ ROSA H., op. cit., p. 180.

⁸⁵ GOFFMAN E., Stigmate – Les usages sociaux des handicaps, Paris, éd. de Minuit, 1975, p. 12

temporelles sociales que nous avons déjà abordées. Il poursuit donc en expliquant que « les rapports à soi ont irrévocablement une structure temporelle, qu'ils sont indissociablement liés au passé, au présent, et à l'avenir d'un sujet »86. Notre existence en tant qu'être se fonde sur ce que l'on a été, ce que l'on aurait pu être (temps biographique) et ce que l'on sera ou que l'on souhaiterait être (projection future). H. Rosa explique qu'en fonction des cultures, l'identité peut se développer en s'orientant principalement vers le passé et les traditions, alors que pour d'autres elle se forge sur l'avenir et ses projections, etc. L'intégration du temps social de la modernité tend à nous faire opérer une mécanique d'articulation constante entre le temps passé et la projection future, le présent étant le lieu de cette articulation. Cette mécanique se base sur la conception du temps linéaire et avançant du « temps-horloge », qui nous place en tant que sujet individuel sur la ligne du continuum de notre existence, elle même perçue comme un segment fini du temps infini qui ne cesse jamais.

Malgré cela, nous constatons la manière dont le quotidien humain est hautement ritualisé et structuré, faisant que malgré tout, la répétition de l'organisation du temps s'affirme comme une structure stable dans l'existence des individus. Ritualisation des levés, couchés, repas ; régularité des horaires de travail, des horaires des loisirs ; de la pause-café ; etc. La nouveauté n'est alors pas synonyme d'un changement profond, mais simplement d'une intégration du temps qui passe irrémédiablement. On peut ainsi penser que la structuration d'un quotidien répétitif vient ici s'inscrire comme une forme d'ancrage dans le flux dynamique que représente le « temps-horloge ». J. Trincaz abonde en ce sens, indiquant qu'« en dépit de la prédominance du temps linéaire qui tend à s'imposer universellement, le quotidien se vit encore au rythme des cycles, des régularités, du calendrier si profondément chargé de significations culturelles et religieuses. Contre l'événement, l'inattendu, le temps de la répétition est un facteur sécurisant, protégeant contre les aléas de l'existence »87. La relation établie ici entre ritualisation et sécurisation d'une existence incertaine est, nous le verrons plus loin, un élément particulièrement important pour comprendre la relation au temps des « grands exclus ». Poussons même plus loin le questionnement sur la fonction de la ritualisation. La conscience d'un temps qui passe et notre projection dans le futur nous renvoie à la finitude de notre existence et donc in fine à la question de la mort. La place de la mort et la question du temps dans les sociétés dites modernes sont intimement liées et mettent en lumière une conception culturelle d'un temps qui avance et qui passe. J. Trincaz va même

⁸⁶ ROSA H., op. cit., p. 181. ⁸⁷ TRINCAZ J., *op. cit.*, p. 571-574.

jusqu'à dire que l'acte répétitif fait office de « *rite désacralisé* » permettant d'effacer le temps et de « *conjurer la mort* » ⁸⁸. Le temps social consisterait alors en une articulation complexe entre le « temps-horloge » qui ne s'arrête jamais et la répétition ritualisée du quotidien.

3. Le temps, un « fait social », une « norme ». Les temporalités individuelles comme vecteur d'interrogation des relations entre individu et société.

Nous avons tenté de montrer au fil de cette partie comment le temps traverse entièrement les sociétés dites modernes et peut être observé comme un élément particulièrement structurant de celles-ci. D'une observation de la création d'un temps unifié à la manière dont le temps conditionne notre manière de faire et d'être en passant par le rôle du temps dans les changements sociaux et la construction identitaire, il nous semble avoir apporté les éléments de légitimation de l'intérêt et la pertinence de mobiliser cette objet comme vecteur de compréhension du rapport à la société. Ceci nous semble d'autant plus pertinent que, comme nous avons déjà pu le dire, le temps est souvent considéré comme une donnée allant de soi, et est rarement interrogé comme l'entité complexe qu'il est.

La mobilisation des différents auteurs et discours sur le temps pourrait être perçue, à tort, comme une forme d'inventaire ayant pour seule vocation d'illustrer les manières différentes dont a été traitée cette question. Notre démarche est toute autre, car il nous semble que ces différents apports théoriques s'articulent et nous permettent de mettre en évidence le caractère complexe du temps tel qu'il s'inscrit dans les sociétés modernes, nous apportant un ancrage théorique nous permettant de nous affranchir d'un questionnement philosophique sur la structure du temps, et de formuler à la place une définition du temps comme un « fait social » complexe, au sens durkheimien du terme, jouant un rôle prégnant dans nos sociétés. En effet, parlant des croyances et des pratiques religieuses, E. Durkheim⁸⁹ explique qu'elles précèdent l'individu, elles existent avant lui, et en dehors de lui. Il généralise cela aux éléments de la société qui conditionnent la manière dont nous vivons, et qui existent en dehors des consciences individuelles. Durkheim ajoute que ces types de conduite ou de pensée sont également doués d'une force « impérative et coercitive » qui font qu'ils s'imposent à

⁸⁸ Ibic

⁸⁹ DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 1993, p. 4.

l'individu qu'il le veuille ou non. Le temps répond pleinement aux critères de définition d'un fait social par Durkheim :

Généralité: nous avons pu voir, notamment grâce à l'approche historique, la manière dont le temps s'est construit historiquement et s'est inscrit globalement dans la société avec l'avènement de la modernité et l'industrialisation. À tel point que pour H. Rosa, l'accélération des structures temporelles sociales transforme la société dans sa globalité;

Extériorité : Le temps est extérieur à l'individu. Comme l'a montré N. Elias, le temps est un objet culturel, mais existant en dehors de la conscience individuelle, préexistant à l'individu, le transcendant.

Pouvoir coercitif: Le temps s'impose aux individus et structure largement les comportements collectifs et individuels. Le temps et le « savoir-être avec le temps » sont des éléments nécessaires à l'intégration sociale. Le non-respect ou la non-intégration des usages et codes relatifs au temps dans les sociétés modernes s'affirme comme un facteur de marginalisation, voire de stigmatisation.

Le temps s'affirme comme un véritable objet social nous permettant de penser légitimement, nous semble-t-il, que l'observation des temporalités individuelles nous offre une perspective de compréhension de la relation entre individu et société, via une focale d'autant plus pertinente que le temps est souvent perçu comme un « allant de soi ».

Nous n'oublions pas non plus l'apport de Thomson qui nous ouvre un axe de réflexion sur le temps comme enjeu et rapport de domination sociale. Ainsi, si on observe « de notre fenêtre » la manière dont les individus fonctionnent avec le temps, il nous semble observer un certain nombre d'éléments pointant des rapports inégaux en fonction du statut social, comme autant d'usages sociaux du temps. Poursuivons donc, dans la lignée de E. P. Thompson avec un exemple relatif au temps de travail. La condition de respect des horaires de travail, la ponctualité, le respect des pauses et des horaires fixés, sont des règles particulièrement importantes à respecter lorsque l'on est employé dont la rémunération est établie sur un taux horaire. Pour autant, on constate que ces règles n'existent pas de la même manière pour les cadres qui eux, ont une rémunération correspondant plus à une tâche à réaliser qu'à un volume horaire précis. Ils peuvent donc ainsi organiser leur temps avec plus de liberté. La question n'est pas ici de mesurer le volume horaire global ou les charges de travail, mais simplement de constater que là où le cadre temporel constitue une règle fondamentale pour une majorité de salariés, elle a tendance à disparaître au sommet de la hiérarchie. Le temps peut donc être perçu comme un élément structurant de la société, mais doit également être

identifié comme porteur d'une valeur symbolique forte, à l'échelle macrosociale comme au niveau des interactions individuelles. Le temps n'est pas un élément socialement neutre.

Le temps comme objet social complexe peut être perçu comme une « norme » à sa manière de s'inscrire dans la régulation des interactions individuelles et comme élément structurant de la société. Nous souhaitons ici traiter le rapport entre temps et « grande exclusion » à partir de notre intuition initiale s'appuyant à la fois sur le sens commun et sur les éléments glanés par nos observations et dans la littérature relative à la question des «SDF», « exclus », « grands exclus », « clochards », « naufragés », *etc.* Les personnes sont décrites comme « détemporalisées », « en dehors du temps », en errance, oisive, passant leur journée assises dans la rue à boire de l'alcool, fumer et « taper la manche », dans un état qui semble en décalage avec le temps hégémonique partagé socialement. Hubert Prolongeau parle à propos du quotidien des SDF de « *jours gris, vides, sans fin et sans but* »⁹⁰.

Le temps, nous venons d'en apporter les éléments de justification s'affirme donc comme une « norme » sociétale forte qui, bien qu'elle soit perçue comme un élément « allant de soi », induit des comportements adaptés, des obligations de respect de « règles » (telle que celle de ponctualité par exemple), et des sanctions éventuelles en cas de non-respect de cellesci. Notre travail s'ancrera donc, d'un point de vue théorique, dans une démarche proche de la sociologie de la déviance telle que menée par Howard S. Becker dans *Outsiders* ⁹¹, interrogeant le rapport à la « norme », le positionnement vis-à-vis de celle-ci et ce qu'implique ce rapport à la norme. H. S. Becker explique ainsi que « *la déviance n'est pas une propriété simple, présente dans certains types de comportements et dans d'autres mais le produit d'un processus qui implique la réponse des autres individus* » ⁹². Il pose également la question de « qui impose les normes » ? Bien évidemment, la réponse n'est pas « simple », dans le cadre de sociétés complexes. Cela devient d'autant plus compliqué lorsqu'il s'agit de venir interroger une norme omniprésente mais non formalisée en tant que telle.

Ainsi, lorsque H. S. Becker interroge les fumeurs de *marijuana*, il peut s'appuyer sur un cadre législatif formel qui proscrit la consommation de drogue. Il peut interroger les comportements au regard de la loi, voir comment des stratégies se développent, *etc*. L'entreprise semble *a priori* plus difficile à réaliser avec une norme qui n'expose pas le contrevenant à une sanction légale. Pour autant, nous avons choisi de franchir cet obstacle en interrogeant les personnes sur un double rapport au temps, nous semblant correspondre à cet

⁹⁰ PROLONGEAU H., Sans domicile fixe, Paris, éd. Hachette, coll. Pluriel, 1993, pp. 9-14

⁹¹ BECKER H. S., op. cit., 1985.

⁹² *Ibid.*, p. 37.

objet temps que nous venons de définir : le rapport au temps social, et le rapport au temps institutionnel. Les personnes décrites et désignées comme étant en situation de « grande exclusion » sont, de facto, en lien, d'une manière ou d'une autre, avec des intervenants sociaux et par conséquent, avec l'Institution. En effet, les « exclus » visibles sont « pris en charge », d'une manière ou d'une autre. Les modalités sont multiples : accueil de jour, organisation de distribution de repas, petit déjeuner, lieux où l'on donne des vêtements, endroits où se faire soigner, équipes mobiles de secours, 115 (numéro de téléphone de l'urgence sociale), et d'autres, sont autant d'éléments constituant un dispositif dense et complexe autour de ces personnes. Nous espérons donc que cette double interrogation nous apportera des éléments éclairants les relations qu'entretiennent ces personnes avec la société, mais également sur la manière dont s'opère la réponse à la problématique de la « grande exclusion » d'un point de vue institutionnel. Le retour préalable à ces deux notions que sont le temps et la « grande exclusion » nous permet ainsi de poser le cadre de notre réflexion sociologique souhaitant observer et tenter de comprendre les modalités d'interaction entre des individus désignés et un objet social particulier. La suite de ce travail consistera ainsi à observer la relation au temps social des « grands exclus » (partie II), avant de poursuivre par une observation, via le prisme du temps, de l'articulation des réponses mises en œuvre dans le cadre des politiques publiques visant à répondre à cette problématique (partie III).

Partie II – Les « grands exclus » et leurs rapports aux temps.

Le retour sur la construction catégorielle ainsi que la mise en lumière du temps comme un objet éminemment social nous permettent maintenant d'entamer une partie importante de notre travail, consistant à observer et à comprendre les relations au temps qu'entretiennent les « grands exclus ». Sur la base du discours récolté et des observations réalisées, nous allons tenter de comprendre comment les personnes décrites comme étant en situation de « grande exclusion » s'orientent, ou non, dans le temps ainsi que les relations qui peuvent exister avec le temps social. Ceci nous permettra :

- de mettre en lumière une relation au temps venant ainsi nuancer une part du discours sur les « grands exclus » considérant ces derniers dans une forme d'anomie sociale totale.
- de comprendre la manière dont les « grands exclus » établissent des rapports particuliers au passé et au futur qui nous donnent des indications sur une forme de construction identitaire singulière liée à leurs modes d'existence. La mobilisation de ce discours ayant, nous semble-t-il une signification sociale dès lors qu'il est énoncé.
- de voir comment le présent, parfois décrit comme « hypertrophié »⁹³, prend un caractère particulier dans le temps des « grands exclus », mais que ceux-ce disposent d'une véritable capacité d'orientation temporelle ainsi que des stratégies de « rapprochement » du temps social, notamment liées à l'Institution.

Venir interroger cette relation au temps, cela signifie que nous prenons comme point de départ de notre recherche le fait que les personnes dont on parle ne sont pas « détemporalisées » *a priori*. Cet axiome représente pour nous un préalable de recherche important, à savoir, venir comprendre une relation, ou une non relation, entre des personnes décrites comme étant en situation de « grande exclusion » sociale et un construit social jouant un rôle d'intégration et d'organisation des individus dans la société. La relation individuelle au temps, ou temporalité, est donc un vecteur des plus intéressants pour observer l'interaction des « grands exclus » avec la société. Ce vecteur nous semble d'autant plus pertinent que ces

-

⁹³ TERROLLE D., op. cit., 1993.

personnes sont souvent considérées comme « en dehors du temps », « détemporalisées », les plaçant *de facto* dans une situation de handicap social d' « orientation temporelle ».

A – Les relations au passé et au futur des « grands exclus »

1. Regards vers le passé et construction identitaire

Nous nous intéressons à la relation au passé des « grands exclus », notamment leurs rapports aux temps biographiques. Nous avons pu, lors de nos entretiens et observations, mesurer à la fois la place du quotidien, mais également l'importance du passé, de la mémoire des personnes, des actes et des lieux dans leurs discours. Nous souhaitons donc, dans un premier temps, aborder cette question de la relation au passé, la manière dont se construit ce discours, et également ce qu'il représente d'un point de vue de la construction identitaire pour les personnes décrites comme étant en situation de « grande exclusion ».

Sur la base des éléments analysés, nous proposons ici une typologie, permettant de mettre en exergue un certain nombre de formes de discours sur le passé que nous avons pu rencontrer. Bien évidemment, cette typologie ne se prétend en aucun cas exhaustive, et les types qui la composent ne sont pas exclusifs ou hermétiques, les discours recueillis étant bien souvent une imbrication de ces différents types de discours.

Nous avons donc dégagé trois types qui nous semblent pertinents et que nous allons détailler ici :

- un passé de la rue, entre « carrière de la rue » et « légende »
- un passé jalonné d'épreuves, la mémoire douloureuse
- un passé en rupture avec le présent

a. Un passé de la rue, entre « carrière » et « légende ».

Que ce soit au cours de nos observations comme lors des entretiens menés, nous avons eu de très nombreux échanges avec les « grands exclus ». Passé le stade de la rencontre et du moment de faire connaissance, les discussions s'orientent rapidement sur des histoires et anecdotes issues d'un passé plus ou moins lointain. Ces expériences, comme autant de

souvenirs nous semblent avoir une valeur particulièrement importante du point de vue de la construction identitaire.

Ainsi, lors des premiers échanges avec certaines des personnes rencontrées, le spectaculaire prend parfois le dessus, avec des histoires bien souvent à la limite du vraisemblable. Voyages à l'étranger dans des conditions ubuesques, péripéties multiples, affrontements avec les forces de l'ordre, rencontre avec des personnes célèbres, sont autant d'anecdotes qui viennent alimenter une forme de « légende personnelle », une sorte de face dorée de la « carrière de la rue ». H. S. Becker explique ainsi que l'on peut tout à fait envisager de considérer la notion de « carrière » autrement que d'un point de vue de la réussite, s'intéressant quant à lui aux « carrières déviantes », prenant l'exemple des musiciens de jazz fumeurs de marijuana. On observe que d'étape en étape, d'épreuve en épreuve, la personne va acquérir une expérience et adopter des comportements et une identité en adéquation avec la « carrière » dans laquelle elle s'inscrit. Les « faits d'armes », comme on pourrait les appeler, ces aventures ou mésaventures de la rue, seuls ou en groupes, structurent une « identité sociale »94 vis-à-vis des autres personnes de la rue, mais également des personnes rencontrées, en l'occurrence, principalement des acteurs sociaux. Ces discours sur le passé sont souvent une manière de mettre en avant un caractère extraordinaire qui émanerait de la vie à la rue, sorte de légitimation ou de valorisation indirecte, à travers l'autre, d'un mode de vie rarement choisi. Vivre dans la rue est déjà, en soi, quelque chose d'extraordinaire à proprement parler. Les personnes que nous avons rencontrées ont souvent passé plus de dix ans de rue. Cela ne signifie pas qu'elles sont restées dehors pendant toute cette période car elles ont bien souvent séjourné dans des centres d'accueil, en squats, ont été incarcérées ou ont séjourné à l'hôpital à diverses occasions. Pour autant, elles ont passé la plupart de leur vie dehors, à dormir dans la rue par n'importe quel temps, et par toutes les saisons. Lorsque l'on constate l'état de santé de ces personnes, leur survie peut parfois sembler « miraculeuse ». Cette capacité à résister physiquement à des conditions aussi hostiles est proprement « hors du commun ». Ces « grands exclus » n'auraient donc nul besoin de venir alimenter cette existence de faits, parfois inventés⁹⁵, grossis ou arrangés, pour impressionner. Mais cette « légende » est aussi utile personnellement comme une image qu'ils

⁹⁴ GOFFMAN E., Stigmate – Les usages sociaux du handicap, Paris, éd. de Minuit, 1975, p. 12

⁹⁵ La relation établie au cours des années avec les personnes nous a permis de voir comment « ce masque tombe ». Une personne expliquant avoir tué plusieurs personnes nous disait ainsi, après près de deux ans au sein de la structure : « C'est des conneries tout ça. J'ai jamais tué personne. Y a plein de moments où je dis « je vais te tuer », quand je suis en colère, mais en fait, je suis incapable de faire un truc pareil. »

se renvoient à eux-mêmes pour tenir dans le présent, mais également vis-à-vis du groupe pour faire valoir une forme de distinction, ce que C. Girola appelle une « mémoire pour se différencier des autres humiliés » ⁹⁶. Ce passé « mythifié », qu'il soit proche de la réalité ou non, permet ainsi à la personne d'assurer sa position pour elle-même et vis-à-vis des autres personnes de la rue dans un système d'interactions qui peut être particulièrement fluctuant.

Les « faits d'armes » communs dans un groupe peuvent également être des éléments racontés régulièrement afin de rappeler ce qui unit les personnes ou les distingue. Les personnes de la rue, quand elles ont été amenées à nous présenter des « amis », ont commencé par préciser depuis combien de temps elles se connaissaient, où elles s'étaient rencontrées ainsi que les aventures communes. L'importance des faits marquants de la rue compte, comme une forme de narration perpétuelle de l'histoire commune passée. Il est d'ailleurs parfois surprenant d'entendre une même histoire racontée par différentes personnes et de voir comment les versions peuvent varier et être complétées par des petits détails qui donnent un rôle au narrateur.

Br.: « J'y étais moi, la fois où il s'est battu contre les dix arabes, là, qui prenaient la tête à St.. Je lui tenais ses chiens parce que tu sais, quand y a une baston, les chiens, ils deviennent fous, et il aurait pu se faire bouffer par ses chiens à lui. »

St.: « Y a des arabes qui sont venus me saouler. Ils voulaient mon chien et des thunes. Je leur ai dis d'aller se faire foutre. Après, Ed. s'en est mêlé et il les a éclatés. Il est comme ça Ed., c'est la famille. »

Ed.: « La dernière fois, je me suis embrouillé avec une vingtaine d'arabes. Ils ont attrapé St. dans un coin, lui ont arraché son tee-shirt. Ils voulaient la violer, et elle pouvait rien faire parce qu'ils étaient trop nombreux et armés en plus. Alors j'y suis allé, j'en ai attrapé un et je l'ai frappé. Les autres sont venus le défendre mais je les ai boxés. Après, les flics sont arrivés et ils se sont barrés en courant. Si les flics avaient pas été là... Après, les flics sont venus me prendre la tête à moi, alors que je venais d'empêcher un viol. Ils voulaient m'emmener au poste, mais je leur ai dit que j'avais dû faire ça parce que eux, ils avaient qu'à faire leur job. Au final, ils m'ont laissé partir. »

Ya.: « Des fois, il fait n'importe quoi (parlant de Ed.). Il se mêle de trucs qui le regardent pas. L'autre fois, là, à la gare, St. se prenait la tête avec des arabes parce qu'elle leur devait des thunes je crois, et Ed. est allé s'en mêler et il s'est fait défoncé. Après, il peut

⁹⁶ GIROLA C., op. cit., 2005, p. 73

faire le malin, mais il s'est fait éclat' par des merdeux. Heureusement que les schmidts ont débarqué et que les autres se sont barrés, parce qu'il était bien dans la merde. »

Dans cette histoire commune, chacun prend sa place, affirmant à la fois la relation avec les uns ou les autres, affirmant solidarité, distance, rôle valorisant, avis et points de vue, *etc.* Ces différents récits permettent de mettre en valeur des rôles ainsi que des éléments identitaires qui s'inscrivent dans une mémoire partagée. Ed. volant au secours d'une amie en détresse; Br. venant apporter son soutien à sa manière; St. faisant comprendre qu'elle aurait pu se débrouiller seule mais soulignant également le lien étroit avec Ed.. Ces histoires circulent même au-delà des protagonistes présents, avec parfois des déformations importantes du récit initial, voyant même des personnes qui n'étaient pas présentes s'octroyer un rôle dans « l'histoire ». « *Lui, il parle, mais il était même pas là !* » (Br.).

Les histoires de la rue et de l'errance prennent une place souvent importante, particulièrement dans les temps d'échanges informels. Les anecdotes extraordinaires, ou les histoires se rattachant à des lieux ou à des voyages, sont comme autant de situations qui viennent rappeler le parcours effectué, les aventures vécues, comme une forme de légitimation de la vie dans la rue. Une personne nous raconte ainsi lors d'un trajet en voiture: « Avant, je conduisais tout le temps moi. Mais je pourrais pas conduire une petite voiture comme ça [parlant du kangoo dans lequel nous nous trouvions]. Quand je suis rentré en Allemagne, je pouvais plus travailler à cause de mes problèmes physiques. A cause du travail et des accidents, j'ai du plastique dans tout le corps : mes deux genoux, une de mes épaules, ma mâchoire, et une partie de mon pied. Alors je pouvais plus travailler. J'ai récupéré un camion, un gros truck Mercedes, et je suis parti. J'ai traversé l'Europe dans tous les sens. Je suis allé en Hollande, en Suisse, en Belgique, en Italie, en Espagne. A chaque fois que je voyais un autostoppeur, je lui demandé s'il avait des prods⁹⁷, et si c'était le cas, je le faisais monter et il me filait de quoi tenir la route. Une fois, en Espagne, le mec m'a filé du LSD alors que j'étais sur l'autoroute et j'ai mis un énorme coup de frein et je suis resté arrêté là pendant je sais pas combien de temps, mais super longtemps. » (Ed.).

L'extraordinaire d'une existence particulièrement difficile et rarement choisie devient un moyen de valorisation. A plusieurs reprises, les personnes que nous avons rencontrées ont essayé de nous montrer le caractère inaccessible de leur expérience. Par exemple, alors qu'une personne racontait son voyage en Espagne et un séjour agité à Barcelone : « *Je suis*

-

⁹⁷ Produits ou drogues.

resté là-bas un bon moment, c'était la folie cette ville. [JL : Je suis d'accord, c'est vraiment une ville étonnante. Tu sais, j'y suis allé quelques jours l'année dernière]. L'année dernière ? Mais ça a rien à voir maintenant! Avant, dans toutes les rues, tu avais des personnes qui te proposaient de la cocaïne, de l'héroïne, du speed, tout ce que tu voulais. Ca coutait rien en plus! Maintenant, ça a plus rien à voir! ».

Les anecdotes et histoires de la rue représentent une mémoire précieuse permettant à la personne d'affirmer son « statut social » ou « identité sociale » 98 dans la rue. La réputation ou la légende de la personne est parfois un gage de sécurité dans une vie au quotidienne où les agressions, les vols et autres trahisons sont banals. La « carrière » individuelle vient donc s'alimenter au fil du temps de ces « faits d'arme » qui contribuent à la construction d'une « identité sociale » donnée à voir. Les histoires partagées permettent de construire également une mémoire commune avec les autres membres du « groupe » (nous reviendrons sur cette notion de groupe plus loin, lorsqu'il s'agira de traiter du quotidien). Cette mémoire commune est un gage de stabilité des interactions individuelles parfois extrêmement variables. Après certaines disputes, nous avons ainsi entendu des personnes nous dire : « On se connaît depuis plus de dix ans, c'est mon ami, c'est pas grave ça, ça passera », mais aussi : « Ca fait des années qu'on est amis, et il ose me faire ça? ». Les « carrières » individuelles trouvent ainsi des points d'ancrages temporels communs qui permettent d'assurer les interactions au quotidien. Ce discours ayant une portée au-delà du groupe nous permet également de voir qu'il s'agit également d'un moyen de valorisation, de mise en exergue de certaines qualités ou traits de caractère. Car se raconter peut être aussi « se la raconter », c'est à dire se présenter sous un jour que l'on pense être à son avantage. Se présenter comme quelqu'un de dangereux peut, par exemple, être un moyen d'impressionner les travailleurs sociaux, et de se donner par là même un rôle jugé valorisant. Une personne nous a souvent expliqué qu'elle trafiquait de la drogue en grande quantité (« jamais dans la structure. Vous saurez jamais où je la planque »), cette activité lui aurait permis de mettre suffisamment d'argent de côté pour mettre à l'abri de tout problème financier ses enfants et son ancienne compagne. Pour avoir eu l'occasion de côtoyer cette personne pendant près de trois ans, il y a fort à penser qu'il pratiquait comme certaines personnes de la rue, un trafic occasionnel lui permettant un petit bonus en plus de son Revenu de Solidarité Active (RSA). Néanmoins, cette posture du « gars de la rue » qui en fait est un grand trafiquant, ayant bien plus d'argent que ne pourra jamais en rêver le

⁹⁸ GOFFMAN E., op. cit., 1975, p. 12

travailleur social en face de lui et qui, avant de « prendre la route », s'est assuré que la famille qu'il laissait ne manquerait jamais de rien, s'affirme comme un moyen de valorisation et de présentation d'une certaine identité, qui permet aussi d'accepter, ou de rendre acceptable, une situation présente particulièrement difficile.

Nous voyons ainsi comment d'une part, les « grands exclus » ont un discours sur le passé, mais que ce discours est mobilisé de manière stratégique, sans juger ici de savoir si cette stratégie est valable ou non. La mobilisation du passé comme un mécanique de construction identitaire et de relation avec les autres nous semble ainsi particulièrement importante. Mais le passé est également le lieu d'une mémoire douloureuse pour les « grands exclus ».

b. Un passé jalonné d'épreuves, la mémoire douloureuse.

Nous ne cherchons pas ici à retracer les trajectoires individuelles conduisant la personne à la rue. Il importe toutefois de noter que l'ensemble des personnes que nous avons rencontrées se sont retrouvées dans la rue suite à des parcours de vie souvent très douloureux, marqués par la violence, les ruptures, etc. Il n'est donc pas surprenant que des épisodes douloureux jalonnent leurs existences et prennent une place importante lorsqu'il s'agit de parler du passé.

Nous pouvons toutefois noter la complexité de ce discours sur le passé douloureux et la diversité des relations entretenues avec celui-ci par les personnes que nous avons rencontrées. Certaines personnes évitent ce sujet, parlant surtout du passé de la rue, peut être dans une volonté d'envelopper ce passé « d'un silence intime pour le protéger du présent et, dans le même mouvement, préserver ce dernier » comme le dit C. Girola. D'autres, au contraire, affichent, parfois même avec une certaine forme d'impudeur peut-être volontaire, une succession d'actes violents et douloureux comme une forme de destinée dramatique à laquelle il semble impossible d'échapper. Ces discours semblent alors parfois désaffectivés, comme une accumulation de faits violents s'empilant les uns à la suite aux autres. Dans ces discours, deux axes différents ressortent régulièrement : un discours sur les épreuves vécues avant la rue, comme une forme de discours sur une trajectoire douloureuse et semée d'embuches menant à la condition présente; le second concerne le passé de la rue et sa

-

⁹⁹ GIROLA C., *op. cit.*, 2005, p. 73

violence quotidienne. Les épisodes décrits ressemblent, dans ce second cas à ceux que nous avons pu décrire plus haut sur la « carrière » et la « légende », mais ils semblent prendre un sens différent dans le discours, comme une sorte de rappel de la difficulté quotidienne, moins énoncé pour valoriser une position, que par une forme de rappel des affres de la vie dans la rue qui reste en mémoire comme une forme de vigilance forgée par l'expérience, restant inscrite au quotidien ou encore de nostalgie (dans le cas de décès de proches qui sont extrêmement présents particulièrement).

Tout d'abord, nous nous devons de revenir sur le caractère singulier du récit de soi pour les personnes en lien avec les dispositifs sociaux d'aide au sens large du terme. Le saucissonnage des dispositifs en fonction de l'étiquetage dont nous avons parlé plus tôt implique une pratique particulière consistant, pour la personne qui souhaite intégrer un dispositif, à faire le récit de sa vie à un travailleur social qui va évaluer sa demande et s'assurer de la bonne « orientation ». Ce discours va permettre au travailleur social d'identifier un certain nombre d'attributs, comme autant d'étiquettes, permettant d'orienter la personne vers tel ou tel dispositif, dans une logique de labelling dont nous avons parlé précédemment. « Alcoolique », « toxicomane », « en errance », « en rupture », « personnes accompagnées d'animaux », « SDF », « clochards », « sortants de prison », « sortants d'hôpital psychiatrique », « femmes victimes de violences », « demandeur d'asile » et bien d'autres, sont autant de critères qui, s'ils ne vont pas définir la personne, vont en tout cas permettre de savoir où elle va pouvoir, ou non, être orientée. Le discours attendu est une forme de récit visant à justifier de la situation présente, comme une forme de rationalisation de la trajectoire vécue. A titre d'exemple, lorsqu'une personne arrive dans un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), elle rencontrera bien souvent dans les premiers jours de son séjour le psychologue, le référent logement, le référent emploi, retraçant à chacun d'entre eux son parcours. Une personne en situation d'exclusion devra donc ainsi, à de multiples reprises, venir raconter sa vie pour obtenir la validation pour intégrer un dispositif. Lors des entretiens que nous avons effectués, nous avons pu nous rendre compte de la manière dont ces termes sont souvent affichés par les personnes elles-mêmes comme une sorte de « carte de visite » : « je suis alcoolique », « je suis SDF », « je suis toxico » ou encore « je vis dans la rue depuis x années ».

Lors d'un forum sur l'errance des jeunes organisé par la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) à Grenoble, les « jeunes » invités à participer avaient tendance à dire que ces étiquettes peuvent même parfois avoir un

côté rassurant : « on sait où en est ». Cette réduction de la réalité revêt-elle alors un caractère rassurant de simplicité ? On pourrait aussi comprendre ici, en se permettant de prolonger la phrase, qu' « on sait où en est vis-à-vis de l'institution ». En effet, au fil de sa « carrière » de personne « en lien avec l'Institution sociale », celle-ci va acquérir une réelle compétence lui permettant de dire, ou non, certaines choses en fonction des situations, ou bien d'en souligner particulièrement d'autres. Développant ainsi une forme d'expertise de la narration et de la présentation de soi leur permettant de respecter le cadre de cette « obligation narrative » tout en gardant une certaine forme de contrôle ou tout du moins, une marge de liberté. Cet exercice extrêmement violent consistant à livrer des détails parfois particulièrement intimes pour justifier de sa situation peut être alors perçu comme un jeu de rôle dans lequel chacun des protagonistes produit les éléments attendus.

Certaines des personnes que nous avons rencontrées étaient ainsi capables de synthétiser leurs vies et leurs parcours, avec une articulation des faits relativement précise, illustrée d'évènements parfois extrêmement violents et/ou intimes. Le récit de soi permet de donner une forme de définition de soi mais également, de rationnaliser le présent par une forme de « destinée dramatique ». Que cette compétence résulte d'une habitude de l'Institution et d'une capacité à justifier de sa situation présente, ou que ce récit ait une fonction plus personnelle de rationalisation de l'expérience vécue et une forme de justification de la situation présente¹⁰⁰ et de l'existence, il n'en demeure pas moins que les « grands exclus » rencontrés avaient tous un discours biographique, plus ou moins construit, mais bien présent.

Les personnes que nous avons rencontrées peuvent ainsi relater un parcours comme une forme d'énumération de faits à la manière d'un état civil : où elles sont nées, ce que faisaient leurs parents, si ces derniers sont vivants ou pas, à quel âge elles ont arrêté l'école, les raisons qui les ont poussées à cela, si elles ont déjà travaillé ou non, les institutions qu'elles ont déjà fréquentées, les événements qui les ont menés à se retrouver à vivre dehors, etc. Ce discours, s'il contient parfois quelques anecdotes liées à la rue, n'est pas centré sur la « vie dehors », mais plutôt sur les liens à la vie d'avant la rue, pour exprimer en quelque sorte une relation avec la société « intégrée » qui a toujours été violente et difficile.

¹⁰⁰ cf. VEXLIARD A., *op. cit.* (les différentes phases énoncées par Vexliard sont décrites dans la Partie I de ce mémoire)

« J'ai passé toute mon enfance à l'hôpital, de 5 ans à 15 ans. Je suis né prématuré à 7 mois et 3 semaines, je suis né à caractère « mort-né », ce qui veut dire que je ne respirais pas, on m'a réanimé après. J'ai quitté l'hôpital de Tours, de Clocheville, j'avais presque 4 ans. Je suis né, je pesais 800 grammes. J'ai qu'un seul poumon, j'ai une rate deux fois plus grosse que la normale, j'ai des varices æsophagiennes... J'ai, euh... Voilà quoi. [...] A la base, je viens d'une famille de cinq bonhommes. Quatre garçons et une fille... Je suis le dernier, mais je suis le seul en vie! [...] J'ai été en couple. J'ai eu une enfant qui a eu un accident de voiture avec sa mère... Elles sont décédées toutes les deux sur le coup... C'était il y a presque huit ans... [...] Accident à la con... Surtout qu'on était piétons. Le mec, le chauffard était poursuivi par trois voitures de poulets. La troisième voiture s'est arrêtée et m'a demandé : « vous voulez une ambulance ? ». Je leur ai répondu simplement : « Allez vous faire enculer! », « Rattrapez ce sale connard [inaudible] sinon c'est moi qui m'occupe de lui! ». Et manque de pot, ils ont pas pu le rattraper vu qu'ils s'est scratché contre un mur. » (Se.).

Le repérage dans le temps passé est souvent assez précis, même si des incohérences ou sauts dans le temps sont perceptibles. L'extrait ci-dessus est également caractéristique de la manière dont le discours devient plus difficile à formuler lorsque l'on questionne des points sensibles que la personne souhaiterait taire. L'exposition de certains éléments particulièrement intimes et personnels ne signifie pas que la personne est prête à tout dévoiler, bien au contraire. Il s'agirait plutôt d'une forme de stratégie de présentation de soi, permettant de mettre en évidence un certain nombre de faits, pour mieux en préserver d'autres. Nous avons d'ailleurs eu, dans certaines situations, à interrompre l'entretien, ou à passer directement à la suite sans nous attarder. Ce fut d'ailleurs le cas à la suite de l'extrait ci-dessus, lorsque nous avons essayé d'interroger la personne sur la manière dont se passait sa vie avec sa femme et sa fille.

« [JL : Ta compagne, tu l'avais rencontré à quel moment ?] Vers 16, 17 ans. [JL : Elle, elle vivait où, à la rue ?] A la rue mais elle était polonaise. On galérait tous les deux, avec la petite... Et y a eu c'putain d'accident de merde... (Il met un coup de poing dans la vitre devant nous, il a les larmes aux yeux.) [JL : Vous aviez des potes à l'époque sur Lyon ?] On avait quelques potes ouais... (il se lève et enlève le micro) Excuse-moi, j'ai pas envie de parler de ça, tu vois... »

Si certains événements passés sont trop douloureux, il se peut aussi que dans certains cas la personne ait pu inventer ou grossir certains faits et des questions plus précises sur ce sujet pourraient la mettre en difficulté. Girola explique ainsi que dans ces cas là, le passé est beaucoup plus individualisé dans le récit. Les souvenirs n'impliquent alors pas des personnes pouvant éventuellement remettre en question la concordance des faits.

Le passé douloureux, c'est aussi le passé de la rue. Violences subies, agressions, insécurité permanente, les personnes dépeignent également un portrait des plus durs lorsqu'il s'agit de raconter les épisodes vécus dans la rue. Ce discours, s'il n'est pas forcément celui qui est tenu de prime abord, est toutefois bien présent dans le fil de la relation. Énoncer ce discours, c'est aussi en partie faire part de craintes, de doutes, de peurs, ce qui peut être complexe pour des personnes qui doivent bien souvent se « blinder » pour accepter une existence dans la rue. Ce discours nous semble alors peut être plus « intime », même si ce terme n'est probablement pas le plus juste. Nous constatons que seules les personnes que nous avons eu l'occasion de côtoyer pendant de nombreux mois et avec lesquelles s'était instaurée une relation de confiance, nous ont tenu ce type de discours.

Le passé de la rue, c'est aussi parler des anciens « collègues » qui sont morts. Dans la plupart des entretiens et échanges menés ayant trait au passé, les noms de personnes de la rue décédées il y a plus ou moins longtemps sont apparus. La mort tient une place importante dans la rue. Lorsqu'il s'agit de raconter des aventures vécues en groupe, il est assez courant qu'un certain nombre des protagonistes soient décédés. Une personne nous expliquait ainsi, un jour qu'elle faisait la liste de ses amis décédés : « Quand je me rends compte de tous ces gens avec lesquels j'ai trainé et qui sont morts aujourd'hui, je me dis que je suis un survivant. » (An.). Ou encore Pa. : « Depuis que je suis sur Grenoble, je me suis fait quelques très bons amis, mais j'ai aussi perdu beaucoup d'amis parce qu'ils sont morts. Par exemple Francis, Didier, Mario, c'est juste un exemple. Kitty, Cathy, ils sont tous morts. Mille-Pattes, tu te souviens de Mille-Pattes ? [Non, je ne le connais pas...] Tu le connais pas. C'est le frère de Francis, c'était Patrick son vrai nom, mais il se surnommait Mille-Pattes parce qu'il marchait très vite. » La mémoire des personnes disparues est importante. Nous pouvons aussi penser que le fait de ne pas oublier les autres personnes ayant partagées « la galère » est une manière de se dire (ou de se convaincre) qu'on ne sera pas oublié non plus. Dans les moments difficiles, les noms de ces personnes disparues reviennent régulièrement, attribuant ainsi aux uns ou aux autres des rôles parfois construits *a posteriori*.

La mobilisation de cette « mémoire douloureuse » nous montre à nouveau une capacité à faire vivre dans le présent un discours sur soi pouvant prendre des formes différentes. La mobilisation du passé est complexe et réfléchie, résultant d'une certaine compétence de la présentation de soi et permettant ainsi de parler de certains faits dans des conditions données tout en gardant une forme de « maitrise », tout en étant également capable de partager des choses plus intimes dans un contexte différent. Ce dernier point nous permet de constater que la légitimation de la vie dans la rue n'est pas une phase « irréversible » (encore une fois en référence à A. Vexliard) menant à celle de l'abandon de soi. Ce discours de rationalisation de l'existence est un moyen de survie dans un quotidien hostile qui, nous avons pu le constater dans bon nombre de situations à La Place, tend à s'effriter avec le temps. Cette mémoire, parfois transformée, est mobilisée pour faire part d'un récit sur soi qui trouve des racines dans la rue, mais également au-delà. La datation des différents événements peut parfois être imprécise, mais il n'en demeure pas moins que les personnes que nous avons rencontrées produisent un discours sur leur passé qui intègre des dimensions différentes, mobilisées en fonction des situations, soit une relation à la mémoire et une capacité à la mobilisation d'événements passés bien réels.

c. Un passé « en rupture » avec le présent.

Dans un certain nombre d'entretiens, l'évocation du passé est aussi l'occasion de mettre en valeur des qualités qui rattachent la personne à une forme de « normalité sociale ». C'est ce que C. Girola appelle « l'homme du savoir-faire ». Le travail ou la famille sont des éléments particulièrement mis en avant, et on observe alors qu'une forme de rupture est identifiée à un moment donné, entre ce passé « normal », et la situation présente « anormale ». Fa. qui revient sur « sa vie d'avant » : « J'ai pas toujours été comme ça. Avant je travaillais dans la sécurité aéroportuaire, à Roissy. Après je suis venu travailler sur Grenoble. J'avais une femme, un appartement, une voiture. Elle travaillait comme aide-soignante à la clinique Mutualiste. A l'époque, on avait un appartement 27 rue Abbé Grégoire à Grenoble. J'avais une Laguna et tout. C'est à cause de la tisane¹⁰¹ que ça a merdé. Ma copine, elle pensait que je buvais... et elle avait raison. A l'époque j'allais me poser dans la voiture pour boire, mais quand je rentrais, elle le sentait bien, elle était pas bête quand même. ». Dans d'autres entretiens, une personne commence par se présenter et enchaine immédiatement sur ses

¹⁰¹ « Tisane » est ici employé pour désigner l'alcool.

différentes expériences professionnelles, assez nombreuses d'ailleurs: engagé dans l'armée britannique, puis chef cuisinier dans un petit restaurant, avant de devenir livreur de boissons pour les pubs puis commis de boucherie et enfin éboueur. La rupture avec cette vie d'avant, il l'exprime par un accident du travail justement: « Quand j'étais éboueur en Angleterre, c'était pas facile. Ca a rien à voir avec les poubelles en France. Là-bas, elles sont vraiment très lourdes, et en métal en plus. Je devais porter ça tous les jours et c'était vraiment difficile. Porter tous les sacs, toutes les poubelles. Des fois, quand les poubelles étaient trop pleines, les gens mettaient des sacs à côté. Un matin, c'était très tôt et il faisait sombre, et je voyais pratiquement rien. Je suis allé chercher les deux poubelles pour les ramener vers le coin de la rue, mais il restait un gros sac en plastique noir. Ce sac était vraiment très lourd, alors je l'ai pris comme ça tu vois (il me montre qu'il l'a attrapé par en dessous), mais il y avait du verre à l'intérieur, et ça m'a tranché la main. C'est passé à travers mon gant. Mon collègue m'a mis une sorte de grande bande autour de la main et m'a amené à l'hôpital et là bas, ils ont dû découper mon gant pour me soigner. A ce moment là, j'ai dû arrêter de travailler. Ca a été mon dernier vrai travail. » (Pa.).

Cet extrait montre bien la précision avec laquelle le moment de rupture est raconté alors que la scène se déroule il y a plus de vingt ans. On mesure l'importance de ce moment « charnière » et de la vie qui le précède. Le discours passé s'attache à des détails très précis : adresses, lieux, noms de personnes sont cités pour renforcer la véracité du propos. Parfois, les dates sont confuses, surtout lorsque les personnes sont dans la rue depuis plus de vingt ans pour certaines. Pourtant, ce discours est celui qui revient lorsqu'il s'agit de se présenter.

Ce passé en rupture avec le présent incarne dans certains cas une forme de temps idéalisé qui ne reviendra plus et qui est présenté avec regret. On observe alors des expressions comme : «Avant, ça n'avait rien à voir avec maintenant. Tu me reconnaitrais pas je te jure!» (Fa.), « Et dire que j'avais mon appartement, que je travaillais et que j'ai tout foutu en l'air à cause de lui, là (parlant de son compagnon). J'étais pas obligée d'aller taper la manche et de supporter tous ces connards (parlant des autres hébergés du centre d'Hébergement La Place) » (El.). Mais dans la plupart des discours de ce type que nous avons récoltés, ce passé, bien qu'il soit mis en avant, n'est pas associé à un sentiment de regret. Il constitue une partie de l'identité de la personne qui lui permet de se définir dans le présent. Ce discours pourrait alors s'afficher comme un rappel que l'identité de la personne ne se résume pas à la situation présente.

Ces différents éléments sur le rapport au temps passé nous apportent déjà un certain nombre d'enseignements nous permettant de nuancer les thèses soutenues dans une partie de la littérature existante plaçant les « grands exclus » en dehors du temps. Les personnes que nous avons rencontrées sont à la fois capables d'avoir un regard rétrospectif sur leur existence, mais également, de faire appel à des anecdotes lors d'échanges informels. Claudia Girola parle de ces « fragments de passé » comme des éléments suspendus dans le temps. 102 Nous ne partageons pas cette vision qui consisterait à singulariser la mobilisation d'éléments passés dans la situation présente de la part des « grands exclus » car il nous semble que cette manière de faire appel à des bribes du passé fait office de comportement communément partagé.

Sur la part « mythologique » du passé, il nous semble effectivement que les personnes que nous avons pu rencontrer, observer ou interroger tendent parfois à amplifier ou exagérer certains éléments, à omettre certains faits, à insister sur certains plus que sur d'autres, etc. Là encore, il ne semble pas que cela s'affirme comme un trait caractéristique des personnes en « grande exclusion ». Il nous semble que toute personne qui s'est un jour trouvée en situation de devoir raconter sa vie a pu se rendre compte de la difficulté d'avoir un récit de soi exhaustif, rationnel, etc. D'autre part, nous ne partons pas du postulat que le fait d' « arranger » la réalité serait l'apanage des personnes à la rue. Il n'y a donc rien de surprenant à s'apercevoir que les « grands exclus » n'échappent pas à cette réalité. Nous pourrions même dire que dans certains cas, le discours sur le passé semble particulièrement bien articulé, produit d'une forme de compétence développée au cours de la « carrière » de la personne au contact des services sociaux et du principe d' « obligation narrative » liée bien souvent à toute forme d'assistance, mais également à une forme de rationalisation de l'existence présente comme un moyen de continuer à vivre dans un quotidien des plus durs. La forte relation avec le passé, prenant différentes formes dans le discours et occupant des fonctions particulières, nous apportent un élément de réponse important sur l'orientation temporelle des personnes décrites comme étant en situation de « grande exclusion ». Que le passé décrit et les éléments qui le composent soient authentiques n'a qu'une importance faible car il s'agit pour nous ici d'observer que ce discours revêt une fonction.

-

¹⁰² GIROLA C., op. cit., 2005

2. Les relations au futur.

Si nous venons de voir la part importante que tiennent le passé et la mémoire dans le discours des « grands exclus », mais également dans leur construction identitaire, il nous semble important d'observer leurs relations au futur. Nous avons pu voir, dans la partie précédente, la manière avec laquelle l'appréhension du temps fonctionne comme un allerretour constant entre le passé et le futur au sein du présent. Nous allons tenter ici de mettre en lumière la relation singulière qu'entretiennent les « grands exclus » avec la projection dans le temps, nous permettant ainsi de mieux comprendre, par la suite, leurs relations au présent, mais également aux différents dispositifs sociaux auxquels ils ont été ou seront susceptibles d'être confrontés.

a. Une vie « au jour le jour » ou un futur incertain.

Aborder la question du futur avec les personnes considérées comme étant en situation de « grande exclusion » expose bien souvent à une réponse revenant de manière presque « automatique ». En effet, lors des entretiens menés et des différents temps d'échanges, nombreuses ont été les personnes qui, lorsqu'il s'agissait de parler du futur, de leurs éventuels projets, répondaient une phrase type qui pourrait se résumer ainsi : « moi, de toute façon, je vis au jour le jour, alors demain, on verra bien ». Ce discours semble *a priori* valider l'idée que les personnes en situation de « grande exclusion » ne se projettent pas dans le futur. Mais lorsque nous demandons aux personnes de décrire ce qu'elles font sur une journée ou sur une semaine, nous notons des éléments projectifs à court terme bien présents dans leur discours.

Si nous observons « objectivement » les conditions de vie des personnes en situation de « grande exclusion », nous pouvons aisément comprendre que le futur puisse être incertain. Bien souvent, lorsque nous parlons du futur, les personnes abordent leurs soucis de santé, leurs incertitudes sur l'endroit où elles seront dans quelques jours ou mois. Ce point nous montre d'ailleurs que les incertitudes, elles, se projettent bien dans le futur. La projection future pourrait se résumer à cette phrase « lâchée » par Pa. à son assistante sociale lors de l'élaboration du projet pour sa demande de RSA : « Ce que je souhaite pour moi dans l'année qui vient ? Prendre soin de moi et trouver un endroit où je serai le moins mal possible ». Il ne s'agit pas ici d'une « non-projection » dans le futur, mais plutôt d'une vision plutôt rationnelle prenant en considération les incertitudes particulièrement fortes sur des points importants de

l'existence. La santé, le lieu où passer la journée puis la nuit, les moyens de subsistance, sont autant d'éléments qui se négocient au jour le jour. Par conséquent, la projection s'ancre dans un futur à court terme où il s'agira principalement de répondre à des besoins vitaux. Une personne nous disait qu'approximativement, elle avait besoin de vingt euros par jour pour vivre entre la nourriture, la boisson, de quoi nourrir le chien et le tabac. Cette personne percevait le RSA, soit 460 euros par mois environ. Sur un mois de trente jours, le calcul est rapidement fait : il manque 160 euros qui sont compensés par la manche dans le cas de cette personne, et qui l'obligeront chaque jour à envisager la journée avec l'incertitude du temps passé sur le trottoir pour amasser une somme suffisante. Il importe aussi de noter que l'argent est souvent dépensé le jour même, notamment pour éviter de se le faire voler. Nous voyons bien comment certains impératifs imposent de se penser au présent et rendent la projection dans le futur difficile. Nous utilisons le terme « difficile » car le poids du présent est lourd, mais pas enfermant. Nous constatons que des allers-retours entre présent et futur proche sont bien présents dans la manière dont les « grands exclus » structurent leur positionnement dans le temps. On voit également comment ces projections futures peuvent être liées au temps social environnant. Il s'organise en fonction de la date à laquelle va être viré le RSA par exemple, engendre une planification des besoins à venir, etc. Cette anticipation constante des besoins à venir est aussi illustrée pour les personnes en situation d'addiction. Ainsi, il faut s'organiser pour éviter de se retrouver à court de produit. La plupart des personnes toxicomanes que nous avons rencontrées prenaient des produits de substitution délivrés soit dans un centre spécialisé (pour la Méthadone¹⁰³), soit sur prescription d'un médecin (pour le Subutex). Dans un cas comme dans l'autre, il importe de planifier sa consommation afin de se prémunir du manque. Il faut donc soit se rendre de manière régulière au centre Méthadone (ce qui est normalement une condition de suivie), soit anticiper un futur rendez-vous chez le médecin pour obtenir une ordonnance¹⁰⁴. Les personnes doivent s'assurer qu'elles ont suffisamment de produits pour tenir, planifier un éventuel rendez-vous quand il n'y en a presque plus, faire en sorte de changer régulièrement de pharmacie pour ne pas attirer une

-

¹⁰³ La *Méthadone* et le *Subutex* sont deux produits de substitution à l'héroïne. La première se consomme sous la forme d'un liquide qui doit être absorbé par voie orale, alors que le second, sous forme de comprimé, se prend en sublingual. S'il est très difficile de détourner le mode d'administration de la Méthadone, la plupart des personnes que nous avons rencontrées qui prenaient du Subutex se l'injectaient.

¹⁰⁴ Notons toutefois que sur Grenoble, il est assez facile d'obtenir une ordonnance de Subutex ou de tout autre produit pouvant être détourné comme le Valium ou encore le Rivotril par le biais d'un psychiatre très connu des toxicomanes de la rue étant connu pour délivrer des ordonnances plus que facilement.

forme de suspicion quand les ordonnances sont trop fréquentes. Il faut donc anticiper certaines tâches dans leurs journées, et mettre en œuvre des stratégies particulières qui s'inscrivent également dans le futur, même s'il est à court terme.

b. Un futur à moyen terme qui peut sembler bien lointain.

Les personnes que nous avons rencontrées planifient un certain nombre de choses dans leurs vies à « moyen terme », dans un futur allant de quelques semaines à quelques mois. Projets de partir en voyage, de retrouver de la famille ou des amis, de se faire hospitaliser pour diverses raisons, etc. Ces projets, au-delà de leur énonciation, nécessitent une planification, une élaboration, des préparatifs. Tout cela peut être particulièrement long, et la proximité de l'échéance à venir n'est pas forcément précise. Bien souvent, pour partir, il faut mettre de l'argent de côté, ce qui n'est pas une chose facile lorsque les ressources sont limitées. Une personne résidant à La Place expliquait ainsi : « Ca fait quinze ans que j'ai pas vu ma mère, mes enfants. J'ai jamais vu mes petits enfants. Si je rentre, je peux pas arriver comme un clochard. Il faut que j'ai de l'argent. » (ju.). Nous voyons que pour des raisons qui relèvent de l'image de soi (ce que l'on va montrer à la famille dans cet exemple), la planification peut parfois s'avérer nécessaire. La personne se projette dans le futur et anticipe un certain nombre de points qu'il faudra régler ou prévoir. Ju. a finalement réussi à revoir sa famille, après plus de deux ans de préparation, de reports, d'échecs. Néanmoins, il a réalisé ce qu'il avait projeté initialement, mais dans un temps qui pourrait sembler particulièrement long pour une personne extérieure. Les éléments d'incertitude tels que la santé, l'argent disponible, les conditions extérieures sont autant de facteurs exogènes qui peuvent mettre en péril à tout moment les projets des personnes. Sans compter également sur le fait que les personnes peuvent avoir l'impression que ce futur est inatteignable, qu'il est bien trop lointain, et que les éléments à mettre en œuvre pour la réalisation du projet sont trop compliqués. L'importance que prend le présent dans la représentation temporelle des « grands exclus » (nous le verrons plus loin) renforce l'impression que des horizons à moyen ou long terme peuvent sembler inaccessibles.

c. Un futur inaccessible mais qui permet de « tenir ».

Ce futur inaccessible peut aussi être le lieu de projections de souhaits ou rêves parfois impossibles à réaliser, mais qui demeurent toutefois ancrés dans le discours des personnes : « Un jour, j'aimerais me trouver une maison autour de Grenoble avec un grand jardin où je serai tranquille avec mes chiens. » (Is.) ou encore Pa., parlant de E., sa compagne hospitalisée à cause d'un syndrome de Korsakoff¹⁰⁵ et ne pouvant vivre qu'en institution à cause de ses troubles de la mémoire : « Aujourd'hui, je suis mal parce que E. est à l'hôpital. Mais le jour où elle sort, j'arrête de boire et on vivra ensemble dans un appartement. Je sais qu'il y a peu de chances pour qu'elle sorte. Mais aujourd'hui je n'attends que ça, et de pouvoir m'installer avec elle. Je sais que ça n'arrivera peut-être jamais, mais aujourd'hui, c'est ça qui me permet de tenir. » (Pa.).

Ce que nous appelons avec une certaine violence « futur inaccessible » peut être une manière de fixer des points lointains permettant de se conformer à un discours dominant obligeant bien souvent les personnes à regarder vers l'avenir. Nous verrons plus loin (Partie III) que dans le secteur social, cette obligation est clairement matérialisée par le biais du « projet ». Ce futur lointain et difficilement atteignable permet également d'y adjoindre des éléments liés qui se retrouvent ainsi mis à distance. Pa. explique que lorsque sa compagne sortira, il arrêtera de boire de l'alcool, cela lui permet tout à la fois de signifier qu'il prend en compte son problème d'alcool en même temps qu'il dit envisager un arrêt dans un futur bien peu probable.

Pour conclure cette partie nous pouvons souligner un élément notable relevé à l'analyse des entretiens nous semblant caractéristique de la relation avec l'avenir des « grands exclus » . Nous avons constaté que les personnes interrogées n'ont que très rarement utilisé le temps du futur de l'indicatif dans leurs réponses. Pa. parlant de la sortie de l'hôpital fait en

Le syndrome (ou psychose) de Korsakoff est une maladie dégénérescente neurologique due à l'alcool. Il présente des symptômes d'amnésie sévère, antérograde et rétrograde, c'est à dire que l'individu ne se souvient plus de son passé sauf d'éléments de son passé lointain, et ne peut plus acquérir de nouvelles informations en mémoire à long terme. Le raisonnement est altéré, la personne a rarement conscience de son état et présente de nombreuses fabulations. Les effets comportementaux de la maladie sont évolutifs, l'impulsivité et l'agressivité laisseront place à l'apathie et la passivité. On considère communément que cette maladie ressemble à une maladie d'Alzheimer provoquée par l'alcool.

quelque sorte figure d'exception dans notre échantillon¹⁰⁶. En effet, c'est bien souvent le conditionnel qui a été employé: « *j'aimerais bien avoir un appartement* », « *si j'avais un peu d'argent, je pourrais m'acheter un camion* », « *je voudrais trouver un endroit tranquille* ». Cela montre de quelle manière le futur peut-être envisagé, mais avec une forme de réserve, d'incertitude largement justifiée par les doutes planant autour d'une existence dans la rue. Ce futur « atrophié » est à mettre en parallèle avec un présent semblant quant à lui « hypertrophié »¹⁰⁷. La projection dans le futur se fait essentiellement à court terme, parfois à moyen ou long terme, mais dans ce cas là, le discours revêt un caractère plus hypothétique et incertain. Le futur doit être pensé en lien avec les incertitudes liées à la vie à la rue. La question « que ferai-je plus tard ? » étant limitée par une autre « serai-je en vie demain ? ».

B - Un présent « dilaté » et « hypertrophié », mais lié au temps social et à l'Institution

Si nous venons de voir que les « grands exclus » ne sont ni déconnectés du passé, ni du futur, nuançant ainsi un certain nombre de propos tenus dans la littérature ou sur le terrain, nous nous devons toutefois de constater que le présent prend une place à la fois particulière et importante dans la vie et le discours des « grands exclus » que nous avons pu rencontrer et observer. Une des personnes hébergées à *La Place* nous disait un jour « *Ici, en fait, c'est comme dans la rue. Chaque jour, quand j'ouvre la porte de ma chambre, j'ai l'impression de remettre le même DVD. Il se passe toujours les mêmes choses, ce sont toujours les mêmes personnes, les mêmes emmerdes... La vie ne change jamais... » (Ed.). La vie quotidienne et son caractère répétitif n'est pas sans lien avec « <i>la vie au jour le jour* » ¹⁰⁸, formule presque devenue une forme de « slogan » des personnes en situation de « grande exclusion », comme une manière de réduire une réalité qui nous semble bien plus complexe.

Bien que l'on note la place extrêmement importante que prend le présent dans la représentation temporelle des personnes que nous avons rencontrées, nous constatons également la manière avec laquelle elles s'inscrivent dans une temporalité sociale bien plus vaste que le moment de l'instant, et comme le dit Damon comment leurs quotidiens sont rythmés par diverses activités : « la vie quotidienne des SDF peut s'organiser autour de

-

¹⁰⁶ Soyons toutefois prudents, car l'échantillon d'observation est limité. Ceci est donc un élément d'observation, mais que ne nous permettons absolument pas de généraliser. Il nous semblait néanmoins important de le rapporter ici.

¹⁰⁷ TERROLLE D., op. cit., 1993.

¹⁰⁸ Nous l'avons vu précédemment dans la relation au futur.

rythmes relativement précis avec des activités plutôt élaborées. Ils ne sont ni des agents totalement dominés, sans marges de manœuvre, ni des acteurs stratégiques ayant une vision claire de leur avenir proche. En se débrouillant avec les gigantesques contraintes qu'ils rencontrent et les quelques opportunités qu'ils peuvent saisir, ils « bricolent » leur existence quotidienne. Même au terme de processus éprouvants de « désocialisation », on ne peut pas parler de mort sociale. Aussi précaire que soit leur existence, les SDF ne vivent pas dans un autre monde, à l'écart de la société et sans aucune socialisation. »¹⁰⁹.

Nous nous attacherons dans cette partie à observer les différentes relations au temps présent des personnes décrites comme des « grands exclus », essayant de montrer ainsi comment, dans un repérage temporel parfois éloigné du « temps-horloge » décrit pas Elias, leur quotidien se compose en fonction de temporalités diverses qui s'articulent avec plus ou moins de réussites dans une forme de « bricolage » pour reprendre l'expression de Damon.

Nous illustrerons ici notre propos à travers divers exemples, extraits d'entretiens et observations, nous permettant d'illustrer de quelle manière se rythme le quotidien des « grands exclus » ainsi que les liens qu'ils tissent avec le temps social hégémonique. Cette approche nous permettra également de reconstruire des bribes de l'environnement social des « grands exclus » impliquant, nous le verrons, un certain nombre d'acteurs institutionnels gravitant dans le quotidien des personnes à la rue. Nous nous limiterons ici à une description superficielle et partielle de ces acteurs, auxquels nous accorderons plus d'importance dans la troisième partie de ce travail qui consistera à une analyse des réponses à travers la relation au temps.

1. Le temps lent de la rue.

a. Le temps de la vie en groupe. Quand la (sur)vie dans la rue peut rendre le temps lent.

Revenons dans un premier temps sur la manière dont se passe une partie de la vie en groupe dans la rue, afin de mieux saisir peut-être, les propos de H. Prolongeau¹¹⁰ cités plus haut. Lors de nos premières observations sur les lieux « de manche » ou là où les personnes de la rue se rejoignent, nous avons été étonnés de la manière dont interagissent les personnes à l'intérieur de ces groupes. Il semble, vu de l'extérieur, ne rien se passer. Les personnes

¹⁰⁹ DAMON J., op. cit., 2010

¹¹⁰ PROLONGEAU H., op. cit.,1993

arrivent les unes après les autres, les salutations sont souvent brèves et les questions tournent essentiellement sur le fait de savoir si untel ou un autre a été vu et compte venir ce jour. Les personnes passent de longs moments silencieusement, buvant leurs cannettes ou fumant des cigarettes ou des joints. Parfois, une personne se lève pour aller faire une course ou rejoindre quelqu'un, confiant parfois son chien à l'un des membres du groupe, entrainant éventuellement une négociation passagère sur la durée de la garde, sur une justification sur le fait de ne pas pouvoir emmener l'animal avec soi, *etc*.

Le temps semble passer extrêmement lentement et l'activité de manche ne semble pas être au cœur des préoccupations. D'ailleurs, à l'observation, on constate que la manche ne se pratique pas forcément dans les mêmes lieux. A Grenoble deux sites représentent des lieux de « rassemblement » importants décrits comme tels par les personnes à la rue que nous avons rencontrées : la gare et la maison du tourisme. Sur ces lieux, il est particulièrement difficile de faire la manche car les personnes à la rue savent bien que l'effet de groupe n'est pas bon pour faire du chiffre. Elles expliquent d'ailleurs très bien, et avec une expertise souvent pertinente, la manière dont il faut s'y prendre pour faire une bonne journée de manche. Une jeune femme qui était à la rue depuis quelques années expliquait ainsi : « Si je veux faire une bonne manche, je fais gaffe à la manière dont je me tiens, à la gueule que j'ai. Si j'y vais avec une tronche de junkie, c'est mort! Les gens, ils me donnent parce qu'ils voient que je peux m'en sortir. Quand mon chien était plus jeune, ça marchait encore mieux, parce qu'il ressemble pas à un chien de la rue. Pour que ça marche, faut que j'y aille seule, parce que si les autres viennent, c'est foutu. » (Em.)

L'objet n'est donc pas la manche dans ces lieux de rassemblement, mais une affirmation de l'appartenance groupale et cette appartenance revêt parfois un caractère vital pour les personnes à la rue. Être exclu du groupe des « exclus » place la personne dans une situation d'insécurité particulièrement critique. Vivre à la rue est, de manière générale, dangereux. Les menaces sont multiples et les agressions fréquentes. Il importe donc de ne pas être seul, et si possible, d'être en bons termes avec le plus grand nombre de personnes, ou tout du moins, à ne pas être en mauvais termes. Le groupe s'affirme ici plus comme une communauté de situations, ou une communauté d'intérêts que comme un groupe affinitaire. On fait bien souvent groupe parce qu'on est « dans la même galère ».

Être présent, soutenir l'autre dans une altercation, « payer une clope », dépanner un bout de shit¹¹¹ ou offrir une bière sont autant d'actes quotidiens qui assurent et stabilisent la

-

¹¹¹ Résine de cannabis.

position dans le groupe. Nous ne parlons pas ici d'une forme de solidarité égalitaire. La rue est extrêmement dure, les personnes faisant partie d'un même groupe peuvent être extrêmement violentes entre elles. Les « embrouilles » de la rue sont plus que fréquentes. Malentendus, incompréhensions, quiproquos, paranoïa, sont renforcés par la prise de produits qui altère largement la lucidité des uns et des autres. La question des courses est particulièrement illustrante de cela. Lorsqu'une personne part faire des achats, elle se retrouve bien souvent à devoir acheter à boire pour les autres. Les commandes sont ainsi passées, de l'argent correspondant souvent au centime près au montant de la commande est remis au « coursier », et ce moment là peut déjà s'avérer extrêmement compliqué. Il faut être bien sûr que le coursier a bien pris la commande, il faut compter et recompter la petite monnaie pour s'assurer qu'il y a suffisamment, négocier avec le voisin s'il manque, en promettant le remboursement prochain, ou en rappelant une vieille dette de sa part qui n'aurait pas été honorée, etc. Avant le départ, la situation s'avère donc déjà complexe et cette phase peut parfois durer plus d'une demi-heure. Une fois que la personne est partie, c'est la phase d'attente. Les commentaires fusent : « tu vas voir qu'il va encore se planter de marque de bière », « j'espère qu'il va pas mettre mille ans cette fois », « il a pas intérêt de m'escroquer, parce que la dernière fois, je me suis fait niqué d'une cannette ». Puis, c'est l'attente, qui, au bout d'un certain temps, souvent assez court, se transforme en une impatience palpable. S'il y a besoin d'aller acheter de l'alcool, c'est qu'il n'y en plus beaucoup, voire même plus du tout, le manque ou la peur du manque se font sentir. La crainte que la personne soit partie avec l'argent et ne revienne pas est également présente et légitime, car cela arrive parfois. La personne croise quelqu'un d'autre qui lui « paye un coup à boire » ou autre chose, et derrière, elle oublie ou s'endort. La situation est alors particulièrement difficile pour le fautif. Mais dans la plupart des cas observés, le « coursier » revient finalement, lourdement chargé. C'est ensuite la phase de distribution/répartition des commandes respectives qui est bien souvent émaillée de discussions sur le montant donné et la commande qui ne correspond pas exactement, sur la marque de bière qui n'est pas la bonne, ou sur le fait que la personne n'est pas allée dans le bon magasin et que la bière coûte deux ou trois centimes de plus dans celuici, empêchant l'achat d'une cannette de plus. Ne parlons pas alors du remboursement de la monnaie à chacune des personnes qui peut durer des heures (vraiment!) et entrainer des débats et griefs s'étalant sur plusieurs jours.

La vie en groupe prend du temps car elle induit une inertie particulièrement importante, et des négociations multiples, accrues par la prise de produits. Elle occupe bien souvent une bonne part de la journée des « grands exclus ». Dans le cadre d'un de nos

entretiens, une personne nous disait : « Moi, je ne suis pas un exclu, je vis pas en dehors du monde, je peux pas vivre seul. Regarde, tous les jours, je vais rejoindre les autres, des fois on se marre, d'autres fois, on fait rien. En tout cas, je ne peux pas vivre seul, sinon je meurs. » (Pa.). Si ce n'est pas le sens de son propos, on peut aisément considérer que cette dernière réflexion pourrait être prise au sens littéral du terme, car cette appartenance groupale est une condition importante pour pouvoir survivre dans la rue.

Nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, mais être présent dans ces lieux de rassemblement identifiés comme tels, c'est également se rendre visible, ce qui s'affirme comme une condition importante pour bénéficier d'une forme d'aide.

b. Un temps qui s'écoule parfois difficilement.

« Du temps j'en ai. Mais du temps pour quoi ? J'ai tout le temps que je veux, mais pour faire quoi ? » (Pa.) A l'image de cette citation, le temps peut parfois être décrit comme long et vide. Les personnes décrivent alors des journées « à tourner en rond », « à cogiter ». Car le temps passé dans la rue, à attendre assis parfois pendant plusieurs heures sans activité concrète, peut être propice à ressasser un certain nombre de choses : « Je passe mes journées à me retourner le cerveau. J'ai l'impression que ça n'arrête pas de tourner dans ma tête. En même temps, j'ai que ça à faire. ». Des personnes expliquent ainsi que quand ça ne va pas, elles essaient de s'occuper pour se changer les idées. La prise d'alcool ou de drogues est aussi décrite comme un moyen d'échapper à des « idées noires » ou des éléments qui « tournent en boucle ». « Tu sais, si j'ai pété un câble à Noël, c'est pas pour rien. Tu crois que ça m'fait quoi de voir tout le monde dehors, avec des cadeaux pour leurs gamins, les vitrines, les jouets... Moi, mes gamins, je les verrai même pas. » (St.). Le fait de se placer en tant que spectateur immobile peut aussi parfois être particulièrement violent lorsque cela touche des choses personnelles qui renvoient alors à une image dégradée de soi-même, aux difficultés. Le temps est alors loin d'être vide, mais il passe lentement et douloureusement.

Cette relation au temps a pu aussi être observée au sein de *La Place*, où des personnes pour lesquelles les journées avaient jusqu'alors été guidées par la nécessité de trouver un endroit où dormir et de quoi se nourrir, se retrouvaient alors face un temps « libre » dont ils ne savaient que faire. Elles venaient alors voir régulièrement les personnes de l'équipe expliquant : « *j'm'emmerde* », « *je tourne en rond* », « *j'ai rien à foutre* », *etc.* Dans ces cas là, proposer des activités pouvait être un moyen de répondre à cet état de fait immédiat, mais

la question de l'utilisation du temps, de son « remplissage », renvoie probablement à un questionnement plus profond sur le sens de l'existence ou sur un sentiment d'inutilité (« *je sers à rien* », « *à quoi elle ressemble ma vie ?* ») qui amène bien souvent la personne à essayer de se « déconnecter » par la prise de produits notamment. Se réapproprier le temps au quotidien est alors un travail qui peut être au cœur de l'accompagnement social.

2. Une orientation temporelle relative, mais en lien avec le temps social a. La relativité du temps

La précision de la mesure du temps dans la rue peut parfois sembler inexistante au regard de la précision du temps-horloge qui régit les interactions. Pourtant, les personnes se donnent rendez-vous, sur une plage horaire, à un lieu déterminé : « on se rejoint demain matin devant Monoprix ». « Demain matin » ne fait pas office de référentiel précis, pour l'un, ça signifiera 13h tandis que pour l'autre ça sera 9h. Pourtant, ils se retrouvent, car la personne arrivée à 9h va rester au même endroit, avant peut-être de se déplacer plus loin. Là encore, les « parcours » des uns et des autres sont identifiés. On sait qu'untel va d'abord à tel endroit, puis à tel autre, avant de finir dans un troisième. Il n'y a pas de précision temporelle dans ces déplacements, simplement une chronologie relative; si la personne n'est pas au point A, c'est qu'elle a dû se rendre au point B. Si elle n'est pas au point B, c'est qu'elle est déjà au point C, et ainsi de suite. Si la personne n'est à aucun de ces endroits, et bien, c'est qu'elle n'est pas là. Si l'absence se poursuit le lendemain et au-delà, peut alors naître l'inquiétude. L'attente des autres fait partie de ces modalités de fonctionnement de la vie groupale. Par exemple, lors d'un échange avec An. : « [JL : Donc là, tout à l'heure, tu as un rendez-vous avec Br. C'est ça ?] Oui, je dois le voir en ville. [Tu pourrais me dire comment ça se passe lorsque vous fixez un rendez-vous? Vous vous donnez une heure, un lieu?] Là, on se rejoint à Monoprix normalement. [JL: Vous avez décidé ça hier?] Oui, hier. On s'est dit qu'on se rejoignait aujourd'hui devant Monoprix. [JL: Et vous avez fixé une heure de rendez-vous?] Non, si j'arrive le premier, je l'attends, et si c'est lui, il attend aussi. [JL : Ca t'arrive d'attendre longtemps comme ça ?] Ben oui, des fois, mais après, si ça me saoule, je me casse ailleurs, et il me rejoint plus tard. ». Pa. ajoute : « On se donne rendez-vous à Monoprix, ou au parc vers le place Victor Hugo, mais les personnes qui veulent me rejoindre savent toutes où elles peuvent me trouver ».

A d'autres moments, le temps se veut extrêmement précis : « Bon, on se rejoint devant la Poste à 11h, comme ça on file faire les courses. T'as pas intérêt à être en retard parce que la Poste ferme après, et faut que tu me gardes mes chiens pendant que je vais chercher de la thunne. » (Ju.). Les personnes que nous avons rencontrées disposent d'ailleurs souvent d'outils pour se repérer dans le temps ayant souvent une montre, parfois un téléphone portable.

Ces différentes modalités de relations au temps coexistent et s'articulent dans le quotidien des « grands exclus ». Dans le premier cas, le temps est relatif, imprécis au sens du « temps-horloge » partagé socialement. Dans le second cas, le temps nécessite une précision car l'action dépend du respect d'un certain cadre temporel.

Le temps social n'est jamais très éloigné. La vie dans la rue place la personne au contact des autres personnes « intégrées ». Une personne de La Place ayant passé de longues années dans la rue, nous disait : « Lorsque j'étais dehors, je ne savais pas quel jour on était. Des fois, j'essayais de lire sur les journaux, mais vu que je ne sais pas lire le français, je comprenais rien. Alors tu sais, pour moi, le mardi ou le vendredi, c'était pareil. Si, le jour que je reconnaissais tout le temps c'était le dimanche. Parce qu'à l'époque, je dormais pas loin de la FNAC, derrière C&A au centre ville, tu vois où c'est ? C'est à côté de la grande église, alors le dimanche matin, je voyais que tout était fermé et il y a avait plein de gens bien habillés qui allaient à la messe, alors j'en profitais pour taper la manche à la sortie. Ca marchait bien. » (Pa.). Le repérage dans le temps, se fait par la relation au temps social hégémonique. Les modalités de repérage sont diverses. Dans l'exemple cité, les magasins fermés et les personnes allant à la messe sont des indicateurs clairs, montrant que les « grands exclus » savent bien que les magasins sont fermés le dimanche et qu'il s'agit du jour où a lieu la messe.

b. Quand le temps est fonction de l'action et du besoin

« Tous les jours, c'est à peu près pareil. Ce qui change, c'est si j'ai de l'argent dans les poches ou non. C'est ça qui va faire que je vais aller faire la manche pour pouvoir acheter des bières et du tabac. Julien, tu sais, je suis alcoolique. Alors, je suis un peu comme une voiture. Si elle n'a pas d'essence, elle n'avance pas. Moi, si je n'ai pas d'alcool, je n'avance pas non plus. Donc si je n'ai pas d'argent, je suis obligé de faire la manche. [...] En fait, ça dépend aussi de comment je me sens. Il y a aussi des jours où je me sens bien. Aujourd'hui,

par exemple, je suis dans un bon jour, je me sens de bonne humeur, je suis content de parler avec toi, c'est cool. D'autres fois, je me sens vraiment au fond du trou et j'ai envie de voir personne. Même si j'ai plus rien à boire, plus de cigarettes, rien, c'est difficile pour moi d'aller en ville pour taper la manche. » (Pa.). On notera ici la manière dont l'action est motivée par une forme d'impératif. Pa. explique bien qu'il est obligé de trouver de quoi s'acheter à boire, le but de l'action de trouver de l'argent sera donc de pouvoir acheter de quoi boire pour tenir. Pa. va donc devoir aller « taper la manche ». Cet exemple est assez caractéristique d'une relation au temps dans laquelle, c'est l'action qui conditionne la durée et non le temps. Ainsi, Pa. nous dit que certaines fois, obtenir de quoi s'acheter cinq bières et un paquet de tabac peut prendre la journée, alors que d'autres, cela peut prendre deux ou trois heures. Lorsqu'une personne part faire la manche, cela peut durer trois heures, comme toute la journée. Cela dépend du temps qu'il lui faudra pour récolter la somme nécessaire pour acheter à boire, à manger, etc. L'action n'a donc pas une durée déterminée et se voit de surcroit conditionnée à un certain nombre de paramètres extérieurs comme la météo par exemple.

c. Une orientation temporelle précise à certains moments

Br., un ancien hébergé de *La Place* suivi par le service avait un rendez-vous très important dont il n'arrêtait pas de répéter la date et lieu, comme pour ne pas l'oublier. Par contre, lorsque dans le cours de la discussion nous lui demandions s'il savait quel jour nous étions, Br. n'était pas tout à fait sûr de la date, pouvant nous dire quel jour de la semaine nous étions, mais pas quel jour du mois. Il nous expliqua alors que le rendez-vous n'étant pas imminent, la précision de repérage dans le temps n'est pas utile dans l'immédiat : « *Je sais, c'est dans trois semaines, y a du temps encore* ». Il y avait effectivement encore un certain laps de temps avant que la date ne se rapproche trop et qu'il faille s'assurer du jour exact et donc s'inscrire dans un repérage temporel plus précis. On observe bien ici la manière dont le raccrochement à la précision du « temps-horloge » s'opère de manière alternative, s'y rattachant à des moments, et s'en éloignant à d'autres.

L'exemple des ressources nous paraît lui aussi éclairant quant à la relation au temps social. La grande majorité des personnes en situation de « grande exclusion » que nous avons eu l'occasion de rencontrer disposait de ressources, en l'occurrence le RSA pour la plupart,

mais également l'AAH¹¹². Parmi les personnes disposant de ressources, certaines d'entre elles étaient sous curatelle, d'autres non. La plupart du temps, les personnes sous curatelle perçoivent une somme versée par le tuteur (souvent) de façon hebdomadaire. Les personnes savent précisément quel jour a lieu ce versement, parfois même, ils savent à quelle heure il sera effectif et quand il leur sera possible d'aller retirer l'argent. Une personne hébergée à *La Place* allait au guichet de sa banque dans la nuit du dimanche au lundi chaque semaine, car il voulait récupérer son argent dès que possible et il savait que le virement était effectif aux alentours d'une heure du matin. Cet exemple est certainement caricatural, mais néanmoins assez symptomatique d'une réalité qui est que les personnes de la rue, les « grands exclus » particulièrement, ont peu de ressources, et la question des rentrées d'argent est un élément important dans l'organisation de leur vie et donc oblige une forme de repérage temporel à des moments donnés. Cette même personne était souvent incapable de savoir quel jour nous étions, et venait ainsi régulièrement

Les personnes recevant mensuellement leurs minimas sociaux savent également très exactement quel jour doit être normalement versée la somme sur leur compte. Elles savent également le délai engendré lorsqu'un jour férié vient s'intercaler dans la période normale de virement, ou encore, si c'est pendant un week-end. Cela n'empêche pas non plus que les personnes oublient parfois (souvent, pour certaines) d'aller signer leur déclaration trimestrielle de ressources permettant le versement du RSA.

Nous pouvons observer la manière dont le besoin de précision dans le repérage temporel prend une importance toute particulière pendant la période à laquelle doit être versé le RSA ou l'AAH. Cette précision tend ensuite à s'estomper. Cet exemple vient à nouveau illustrer la manière dont les « grands exclus » sont capables d'être en lien avec le « tempshorloge » mais également comment ils s'en éloignent également à d'autres moments. On observe des liens ponctuels puis des éloignement avec la précision du temps. Mais inversons quelques instants le raisonnement et nous pourrions tout aussi bien considérer que cette distance relative qui est prise à l'égard du temps social fait figure de modalité de survie et de moyen de pouvoir continuer à exister malgré une existence pour laquelle les perspectives futures sont souvent effrayantes. Ne pas coller au plus près des secondes qui s'égrainent est aussi un moyen de s'inscrire dans un présent « dilaté » sans avoir à se préoccuper du reste. Cela renvoie à ce que nous pointions plus haut sur le « temps lent » de la rue. Nous ne disons pas ici que le reste (passé ou futur, environnement, etc.) n'existe pas ou serait inaccessible,

¹¹² Allocation Adulte Handicapé

mais simplement qu'il est mis à distance dans certains cas. Le fait que les personnes aient pu nous parler de leur passé, mais également la capacité de s'astreindre à un cadre temporel précis à certains moments montre que cette mise à distance n'est pas irrémédiable.

d. Des institutions qui rythment le quotidien des « grands exclus » et qui s'affirment comme un moyen d'orientation temporelle.

Un des moyens de raccrocher le *continuum* temporel partagé socialement est la relation avec les différents dispositifs d'aide. Cela peut prendre différentes formes. Les équipes mobiles d'aides peuvent noter la date d'un rendez-vous pour une personne, lui rappeler l'imminence de ce rendez-vous, voire même proposer de l'accompagner. Cela peut être considéré comme un moyen d'orientation temporelle indirect. Une personne travaillant comme écoutant au 115, numéro d'urgence sociale, racontait par exemple qu'il lui arrivait de recevoir des appels de personnes de la rue voulant simplement savoir le jour et l'heure. Idem à *La Place* où il arrivait régulièrement que des personnes viennent nous voir pour nous demander quel jour nous étions (parfois même, de quel mois ou de quelle année). A *La Place*, nous utilisions un agenda pour noter les rendez-vous des hébergés dont nous avions connaissance. Assez rapidement, un certain nombre de personnes est venu nous faire inscrire les dates des différents rendez-vous à venir, nous demandant alors de les prévenir la veille et le jour même afin de ne pas les rater.

Les différents lieux d'accueils fréquentés permettent également de s'orienter dans le temps. Les personnes connaissent bien souvent les plages d'ouverture des différents accueils de jour, des services de santé fréquentés, etc. Une personne nous disait un jour, alors que nous essayions de joindre la permanence d'accès aux soins de santé de l'hôpital (PASS¹¹³): « On est quel jour aujourd'hui? [JL: mardi] Ben tu peux toujours essayer de les appeler, y aura personne. C'est fermé aujourd'hui. ». Cette connaissance des horaires de ces lieux d'accueil permet de situer des points d'ancrages temporels. Une personne nous disait ainsi: « Je suis passé lundi après-midi pour te voir mais t'étais pas là. [JL: c'était à quelle heure?] Ben, c'est simple, je sortais du Fournil, donc ça devait être vers 3h, par là. » (St.)

¹¹³ Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médicosociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

Les lieux d'accueils sont à la fois des lieux qui rythment le quotidien des personnes à la rue, mais ils inscrivent une forme de cadre temporel lié aux plages d'ouverture.

3. Une imbrication des cadres temporels. Des « grands exclus » dans une relation singulière et complexe aux temps.

Les différents éléments que nous venons de dérouler nous permettent d'identifier une relation au temps particulièrement complexe. Les « grands exclus » identifient largement le temps social environnant. Horaires d'ouvertures des magasins, des accueils de jours ou des différents services d'aides, les dates de versement des minimas sociaux, *etc*.

Les personnes identifient les cadres temporels qui régissent la société. Une personne expliquait un jour : « Tu sais, c'est pas parce que j'ai la flemme que je vais pas faire la manche en fin de mois. J'ai même plus de quoi me payer des clopes ou à boire. En même temps, les personnes qui nous donnent le plus dans la journée, ce sont des personnes dans la merde, pas comme nous mais presque. C'est elles qui donnent, parce qu'elles savent ce que c'est qu'être dans la merde. Et franchement, en fin de mois, ils ont plus de ronds non plus ces gens là. Ils vont pas me donner ce qu'ils ont pas. Donc je vais faire la manche quand je sais qu'il y a du monde, que les gens rentrent du boulot ou des trucs comme ça. Ou quand c'est le début du mois et que tout le monde a touché sa paye. » (Se.) ou encore « Quand c'est la fin du mois, que tu sais que plus personne n'a de rond, franchement, ça sert plus à rien d'aller taper la manche. Tu passes la journée dehors, posé par terre. Soit tu crèves de chaud, soit tu te les gèles, pour ramener quasi rien. Franchement, ça vaut pas le coup. Au début du mois, ouais. Là ça vaut le coup de se lever tôt et limite, à midi, t'as déjà bien ramassé. » (Gr.). Les personnes que nous avons rencontrées et qui font la manche savent très bien quand il faut y aller ou pas, identifiant les moments où les personnes ont perçu leurs payes, où au moment des fêtes de Noël, etc. Le cadre temporel hégémonique est donc identifié avec une certaine clarté.

Cette capacité d'identification ne signifie par contre pas que l'orientation individuelle soit forcément précise. Par exemple, une personne nous disait un jour : « *J'ai rendez avec mon assistante sociale au SATIS*¹¹⁴. Faut que j'y aille aujourd'hui parce qu'elle est pas là

¹¹⁴ Le Service d'Accompagnement Temporaire vers l'Insertion Sociale, qui suit les personnes isolées ou les ménages sans enfant, de plus de 25 ans, sans domicile. Le SATIS est géré par le CCAS et a pour mission d'aider les personnes à retrouver ou maintenir leurs droits sociaux et les accompagner dans leurs démarches auprès des services et institutions.

vendredi, et qu'après c'est fermé le lundi après-midi, comme d'hab. [JL : Tu sais qu'on est vendredi aujourd'hui ?] Shit! J'étais sûr qu'on était jeudi aujourd'hui... ». On voit bien que le cadre temporel de l'institution est alors bien identifié (le SATIS est en effet fermé tous les lundis après-midi pour cause de réunion d'équipe), mais l'orientation individuelle est dans le cas présent incertaine.

Notons toutefois, pour nuancer ce propos, que pour un faible nombre de personnes, le lien avec le « temps-horloge » partagé socialement peut s'avérer plus étroit. Ainsi une personnes ayant été hébergée à *La Place* connaissait ainsi pratiquement par cœur les horaires de travail des membres de l'équipe¹¹⁵, et ne manquait pas de passer un coup de fil le matin à l'heure de mon arrivée. Une personne que nous avons rencontrée avait un calendrier sur lequel elle notait tout (rendez-vous, dépenses, recette de manche, prise de produits, *etc.*).

La relation au temps des « grands exclus » nous apporte des éléments de compréhension du rapport à la société des plus intéressants. On constate ainsi que loin d'une situation anomique, les « grands exclus » ont d'une part un discours biographique démontrant une capacité à se narrer dans le temps passé, mais également une capacité à mobiliser des éléments du passé participant à une construction identitaire. On observe également la manière dont ils sont capables de se repérer dans le temps social, identifiant bien souvent les cadres temporels sociaux environnants mais également plus lointains, et étant bien souvent en capacité de s'y adapter. La place du présent et un quotidien mû par une réalité difficile dans laquelle il s'agit de composer avec un certain nombre de contraintes et impératifs qui placent la personne dans une relation au temps parfois distante (cette distance pouvant être accentuée par la prise de toxiques).

Un autre élément mis en avant par cette relation au temps est la place tenue par l'Institution, en l'occurrence les différents dispositifs d'aides s'articulant autour des personnes à la rue. Nous allons justement, dans la partie suivante, nous attacher à observer la manière avec laquelle s'organisent les différentes réponses institutionnelles en orientant une nouvelle fois la focale sur la prise en compte du temps dans les différents dispositifs des politiques publiques ciblant les « grands exclus ».

¹¹⁵ Particulièrement compliqués!

Partie III - Des réponses politiques temporalisées, entre assistance et violence.

Les personnes sans domicile fixe se trouvent au cœur d'un système de prise en charge que J. Damon qualifie de « touffu et confus »¹¹⁶. Ce dernier décrit un fonctionnement complexe mêlant à la fois « fonds publics et privés, travail social salarié et bénévolat, grandes institutions et petites associations, aide sociale obligatoire et action sociale facultative, intervention de l'Etat et des collectivités territoriales »¹¹⁷. Pourtant, la question des « grands exclus » est l'incarnation visible de l'échec de ces dispositifs à remédier au fait que des personnes restent à la rue. Poursuivant notre démarche consistant à utiliser le temps comme fil conducteur de notre compréhension, nous nous attacherons ici à interroger les différentes modalités de la réponse publique pour les personnes à la rue, et plus particulièrement les « grands exclus ». Nous nous attacherons ici à observer comment l'Institution s'affirme comme un vecteur de « normalisation temporelle » cherchant ainsi à mettre en lumière le cadre temporel avec lequel il s'agit bien souvent de composer, avant de regarder plus en détail le cas des dispositifs d'insertion. Nous observerons ensuite les dispositifs d'urgence dédiés aux personnes sans domicile fixe, venant alors interroger la temporalité de l'urgence comme réponse publique.

A - L'Institution, un vecteur de « normalisation temporelle »

1. Un temps avec lequel il faut composer

Comment s'articule le lien entre les personnes en « grande exclusion » et l'Institution, entendu comme l'ensemble des dispositifs sociaux ou médicaux sociaux auxquels elles ont affaire ? Interroger la relation au temps nous permet d'identifier un certain nombre d'enjeux, de représentations permettant de comprendre une forme de positionnement à l'égard des « grands exclus ». Nous verrons ainsi comment le cadre temporel institutionnel s'adapte fort peu aux temporalités individuelles, attendant au contraire des comportements liés au temps signe de « bonne volonté ».

80

¹¹⁶ DAMON J., op. cit., 2008, p. 90

¹¹⁷ *Ibid*.

Un des discours récurent et partagé du secteur de l'action publique consiste à dire qu'il faut replacer la personne « au centre du dispositif ». Placer la personne au centre du dispositif, c'est la replacer spatialement au cœur du questionnement et faire ainsi en sorte que les solutions s'articulent autour d'elle. Nous constatons néanmoins la manière avec laquelle le temps s'affirme comme un cadre avec lequel il s'agit de composer sous peines d'éventuelles sanctions (fin d'hébergement, arrêt de suivi social, non versement du RSA, etc.)

a. Le respect des codes temporels comme marque de « bonne volonté ».

Ainsi, on peut observer que le non respect de la ponctualité ou le fait de rater un rendez-vous engendre parfois des discours instructifs : « Franchement, il a rien à faire de ses journées, il pourrait au moins se débrouiller pour être à l'heure quand même. » nous dit un éducateur avec le sourire. Une infirmière de l'hôpital ayant travaillée dans divers services en lien avec les personnes de la rue nous explique, parlant d'une personne que nous connaissons qu'elle n'honore que rarement les rendez-vous fixés au sein du centre Méthadone, ou alors qu'elle passe toujours au dernier moment, quelques minutes avant la fermeture, pour récupérer son traitement. Elle souligne également l'impatience que ce monsieur exprime lorsqu'il faut attendre son tour et patienter. Elle termine en se demandant : « Comment on peut être aussi speed en ayant tout son temps ? ».

Les représentations sur le temps des personnes de la rue, en l'occurrence les « grands exclus », d'un certain nombre d'intervenants liés à l'Institution au sens large du terme, les placent de fait dans une vie sociale inexistante. Nous avons pu voir, dans la partie précédente, la manière dont s'organise le présent des « grands exclus », nous permettant de montrer en quoi les jugements de valeur sur la vacuité sociale de ces personnes qui les laisseraient pleinement disponibles pour leurs relations avec l'Institution sont en décalage avec la réalité. L'oisiveté supposée d'une personne lui permettant de disposer de tout son temps, la place de facto dans une position où un retard ou une absence prendrons un caractère aggravant, signifiant une forme de « mauvaise volonté ».

Notons que la vie passée dans la rue tend parfois à faire s'effacer un certain nombre de codes sociaux, notamment certaines règles liées au temps telles que la patience ou la ponctualité. L'attente peut parfois paraître insupportable. C'est d'autant plus le cas lorsque le rendez-vous pour lequel on patiente n'est pas des plus plaisants. La ponctualité peut également parfois être approximative, comme nous avons pu le constater dans la relation entre

les « grands exclus » et le « temps-horloge ». Les représentations sur le temps des « grands exclus » ainsi qu'une non prise en considération de la complexité des temporalités individuelles placent les « grands exclus » dans une situation de personne de mauvaise volonté ne « faisant pas d'effort pour s'en sortir ».

Bien sur, les « grands exclus » ratent des rendez-vous, ils le disent même clairement. « J'ai pas envie d'y aller, elle va encore me prendre la tête » (Da. parlant de sa tutrice), « Laisse tomber, j'y vais pas, j'en ai rien à foutre de voir le toubib là » (Se. alors qu'il avait pris un rendez-vous le matin même). Les relations avec l'Institution peuvent être compliquées, et on peut comprendre le fait d'essayer « d'y couper ». Ma. : « Faut encore que j'aille voir mon assistante sociale ? [JL : Ben... oui, tu nous as demandé de le noter dans l'agenda, donc voilà.] Ca saoule, je vais y aller pour rien. Elle sert à rien. A chaque fois j'y vais et il se passe rien, elle me demande comment ça va... Elle a juste à me passer un coup de téléphone et je lui dirai que ça va. » (Ma.)

Les personnes en situation de « grande exclusion » expriment ainsi parfois une forme d'incompréhension dans le fait d'avoir des rendez-vous réguliers alors qu'ils ont l'impression que leur situation personnelle n'évolue pas. Bien souvent, il s'agit de remplir ou de signer des documents. Par exemple, les bénéficiaires de minimas sociaux doivent aller signer leur déclaration trimestrielle de ressources sur laquelle, chaque trimestre de chaque année, il va falloir indiquer zéro pour bien percevoir son RSA.

b. Des obligations temporelles qui peuvent être particulièrement fortes

Certains dispositifs peuvent poser des contraintes temporelles particulièrement fortes sur les individus. Nous prendrons ici comme illustration une pension de famille qui pose un cadre temporel à la fois singulier et significatif d'une forme de représentation sociale. Le règlement impose aux résidents la présence au repas collectif ainsi qu'aux diverses réunions organisées. Une autre condition est le fait de ne plus pratiquer la mendicité, interdisant ainsi une activité des « grands exclus » qui relève plus souvent de l'activité sociale que d'une véritable activité pécuniaire. Il nous a même été donné d'entendre un travailleur social expliquant, parlant d'un couple logé dans son centre d'hébergement : « Ils partent tous les jours avant 7 heures et rentrent tard le soir. En plus, c'est sûrement pour aller faire la manche et, du même coup, nous éviter! Y a des personnes plus méritantes qui attendent des

places alors qu'eux ne sont jamais là ». On voit ici clairement la représentation très singulière du temps des « grands exclus » dans certains discours d'acteurs de terrain. Se lever tôt pour aller pratiquer une activité sociale rapportant de l'argent, voilà qui nous renvoie à certains discours présidentiels sur « la France qui se lève tôt ». Mais les questions du mérite et de la légitimité du temps et de l'action nous montre combien il est ici question de représentations négatives vis-à-vis des « grands exclus ».

Le temps des « grands exclus » se retrouve ainsi soumis à un contrôle particulièrement important, allant même jusqu'à interdire une activité au cœur du quotidien, comme nous avons pu le constater dans la partie précédente. Le contrôle du temps s'affirme alors comme une forme de domination qui le fait apparaître comme un enjeu. Il est peu surprenant, dès lors, qu'il puisse faire l'objet de stratégies de la part des « grands exclus ».

c. Quand le temps peut devenir l'objet de stratégies vis-à-vis de l'Institution.

Le temps peut aussi être un objet de stratégie pour les « grands exclus » dans leurs relations à l'Institution, une forme de marge de manœuvre vis-à-vis d'un suivi social « rapproché ». La capacité à une certaine précision du temps et la connaissance des institutions peuvent également être à l'œuvre dans certaines stratégies d'évitement de certains rendez-vous.

Nous illustrerons ici notre propos par un exemple faisant écho aux propos de l'infirmière citée plus haut. Ainsi, Ma. est suivi dans un Centre Méthadone dans lequel, pour obtenir sa prescription, il faut s'astreindre à un suivi régulier au sein d'un centre spécialisé par les personnes d'une équipe pluridisciplinaire. Infirmiers, psychologues, médecins, sous forme d'entretiens plus ou moins formels s'assurent ainsi que le dosage du traitement est bien adapté, que la personne le suit correctement et ne le mélange à la prise d'autres produits, *etc*. Il faut alors se rendre lors de plages horaires déterminées pour récupérer sa prescription. Ma. (hébergé à La Place) essayait systématiquement d'arriver le plus tard possible, c'est à dire juste avant la fermeture, afin de tenter de réduire au maximum le temps d'échange avec le personnel du centre. Arriver au dernier moment nécessite une certaine précision temporelle pour ne pas arriver trop tard et ne pas obtenir son traitement, mais également essuyer les reproches des personnes le voyant arriver au dernier moment en ayant manqué parfois un rendez-vous prévu un peu plus tôt. Ces risques semblent alors à la hauteur de la volonté d'éviter un suivi considéré comme contraignant.

d. La non concordance des temps, quand le temps est considéré comme une valeur commune

La relation avec l'Institution, c'est aussi la confrontation à une temporalité parfois bien différente de celle des « grands exclus ». Les exemples sont multiples. Le délai d'attente pour l'obtention d'un logement dans le cadre d'un dossier DALO peut durer plus de huit mois. La personne peut ainsi attendre un temps qui peut sembler particulièrement long lorsque l'on dort dehors, et qui peut parfois conduire à un découragement : « *J'en peux plus d'attendre, j'vais me trouver un squat* » (Gr.).

Les « grands exclus » que nous avons rencontrés avaient, pour la plupart d'entre eux, des conduites addictives (alcool, drogues, médicaments). Bien souvent, les médecins ou les acteurs sociaux à leur contact les enjoignent à entamer des démarches de soin pour se sevrer de ces addictions. Une des situations que nous avons observée nous paraît particulièrement illustrative de ce que nous désignons comme la « non concordance des temps ».

Ainsi, Br. souhaitait faire un sevrage puis rentrer en cure afin d'arrêter l'alcool suite à des problèmes physiques liés à sa consommation et devenant de plus en plus fréquents. Il commence à craindre pour sa vie et souhaite prendre un rendez-vous au plus vite. Précisons que Br. a plus de 40 ans et a déjà, à plusieurs reprises, tenté d'arrêter de boire sans succès. Il est accompagné par les personnes des maraudes pour prendre un rendez-vous avec un médecin. Le rendez-vous est fixé un peu plus d'un mois plus tard. Pendant ce temps, Br. explique qu'il va surement partir en cure après le rendez-vous. Les acteurs sociaux autour de lui expliquent que ce ne sera pas immédiat, rien n'y fait, il a décidé d'arrêter de boire et l'attente laisse le champ libre à un retour possible sur cette décision. Br. parle de sa future cure à chaque fois que nous le rencontrons, parfois convaincu, d'autre fois avec plus d'hésitation. L'entrée dans le processus sevrage l'inquiète beaucoup: c'est violent, douloureux, il le sait et a déjà connu plusieurs échecs. Et après, à la sortie, que va-t-il faire ? Tous ses amis boivent, il faudra donc qu'il ne les fréquente plus ou qu'il soit assez fort pour résister à la tentation. Comme il l'explique, il en a vu plus d'un « replonger » en sortant de cure, mais il explique clairement que sa santé ne lui laisse pas d'autre choix que celui d'arrêter. Br. n'arrête pas de penser à ce futur sevrage, les doutes et questionnements tournent sans arrêt dans sa tête nous dit-il. Le jour du rendez-vous avec le médecin arrive enfin. Il est alors accompagné à l'hôpital par un bénévole participant aux maraudes. Le hasard veut que le médecin ait oublié le fameux rendez-vous (en fait, ça serait à cause d'un problème d'agenda), il est donc reporté d'une semaine. Au cours de la semaine, Br. ne veut plus y aller, il explique que le médecin « n'en a rien à faire » de lui, que si c'était important, il n'aurait pas oublié. La semaine suivante, il se rend tout de même au rendez-vous. Le médecin lui explique alors qu'il faut qu'il prenne un temps de réflexion pour être bien certain qu'il se sent prêt à entamer une cure. On comprend aisément les arguments du médecin qui ne souhaite pas qu'une personne entame une cure sur un « coup de tête ». Néanmoins, on observe le décalage dans la représentation du temps qui s'affirme à travers cet exemple. Pour Br., un mois d'attente, c'est déjà ce qu'il vient de vivre comme une période interminable passée à penser à cette cure et à ses enjeux futurs sur sa vie, assailli par les craintes, essayant d'évacuer le doute. « On se revoit dans un mois, vous aurez le temps d'y penser comme ça ». Br. n'ira finalement pas en cure cette fois-ci.

2. L'insertion, entre obligation d'inscription dans le temps et « baux de précarité »

Pour « sortir de la rue », le processus est long et complexe. J. Damon utilise l'image du « Jeu de l'oie »¹¹⁸ pour le décrire, expliquant qu'il faut passer de cases en cases, ajoutant que de nouvelles cases viennent régulièrement s'ajouter au jeu. Pour les « grands exclus », les dispositifs d'insertions s'affirment bien souvent comme une étape difficilement atteignable. Encore une fois, le temps nous permet d'apporter des éléments de compréhension.

a. Entre « obligation narrative » et « obligation projective », une obligation à s'inscrire dans un temps social formaté.

Nous avons abordé, lors de la partie précédente, la question de l' « obligation narrative » comme une répétition à de multiples reprises d'un discours biographique venant justifier d'une situation présente permettant une prise en charge. Nous ne reviendrons pas ici dans le détail sur ce point, mais nous soulignerons néanmoins à nouveau que cette obligation d'exposition de sa vie, parfois jusque dans des détails très intimes, s'affirme comme une épreuve particulièrement violente¹¹⁹.

¹¹⁸ DAMON J., op. cit., 2008, p. 91

¹¹⁹ Même si, comme nous l'avons déjà évoqué, les personnes, au fil de leurs « carrières », développent bien souvent une certaine compétence à produire ce type de discours attendu.

Un autre élément nous semble important à traiter, que nous désignerons sous le nom d'« obligation projective ». Si les personnes doivent avoir un discours sur leur passé, elles doivent également être en capacité de savoir ce qu'elles vont faire dans un futur proche. C'est la logique de « projet » qui est aujourd'hui une modalité généralisée dans les dispositifs d'insertion, notamment ceux liés à l'hébergement.

« [L'accompagnement] s'appuie sur une demande de la personne et que cette demande initiale soit peu à peu transformée et construite en projet »120 explique F. Chobeaux au sujet des modalités d'accompagnement social dans l'insertion. Il démontre également comment la structuration de ce projet vient se heurter de plein fouet à un ensemble de normes sociales intégrées par le travailleur social qui vont orienter ledit projet dans un axe lié au logement et au travail. Cette vision projective semble devoir s'axer autour du travail et du logement, plaçant la personne face à la question de ce qu'elle veut faire de sa vie. La notion projet semble largement discutable de manière générale, particulièrement incompréhensible dans le cas des « grands exclus ». Dans une forme de « culture » de l'Institution, acquise au fil de leurs « carrières », les personnes en situation de « grande exclusion » ont acquis une certaine connaissance (tout comme pour l « obligation narrative ») des discours « attendus ». Cela nous renvoie à ce que P. Declerck peut dire sur ce qu'il appelle « le couple soignant/soigné dans la prise en charge de la grande désocialisation » ¹²¹. Il explique que les relations entre « soignant » et « soigné » sont le plus souvent basées sur de graves malentendus structurels qui se terminent généralement « par des ruptures douloureuses ». Il explique ainsi que la relation débute par « une période de « lune de miel » au cours de laquelle soignants et soignés semblent s'accorder sur les objectifs et les moyens du traitement (quel qu'il soit) ainsi que sur les valeurs qui les sous-tendent ». P. Declerck explique que cette phase de « lune de miel » va être la période de l'élaboration des projets. La personne en demande d'aide va vouloir « faire » différentes choses, bien souvent en lien avec les normes supposées du travailleur social face à elle. Ainsi, il n'est pas rare de voir des personnes souhaitant entrer dans un centre d'hébergement expliquer qu'elles veulent tout à la fois trouver un logement, un travail, entamer des démarches de soins, ouvrir des droits au RSA, refaire des papiers d'identité, etc. La personne va alors essayer de se montrer sous son meilleur jour espérant ainsi obtenir une forme d'approbation de la part des travailleurs sociaux. Cette relation a ainsi de fortes chances d'aboutir à une rupture, la personne ayant

¹²⁰ CHOBEAUX F. *Intervenir auprès de jeunes en errance*, Paris, éd. La Découverte, coll. Alternatives Sociales, 2009, p. 60

¹²¹ DECLERCK P., op. cit., 2001, p. 349

formulé la demande se trouvant enferrée dans des projets pouvant sembler inaccessibles. Entre volonté de ne pas décevoir et remise en cause de ses compétences, elle va éventuellement préférer abandonner ou mettre en œuvre des stratégies pour se faire exclure du dispositif.

Nous constatons en fait que bien souvent, les projets formulés par les personnes dans le cadre d'échanges informels et/ou en confiance, prennent des formes plus modestes et plus en lien avec la manière dont les « grands exclus » se projettent dans le temps, ressemblant à la phrase de Pa. que nous avons déjà citée : « Ce que je souhaite pour moi dans l'année qui vient ? Prendre soin de moi et trouver un endroit où je serai le moins mal possible ».

b. Les « baux de précarité ».

Cette « obligation projective » à court terme est également l'illustration d'une prise en charge paradoxale au regard du temps. En effet, s'engager dans un parcours d'hébergement d'insertion, c'est accepter des solutions successives provisoires comme autant de « baux de précarité ». Chaque case du jeu de l'oie décrit par J. Damon confronte à chaque fois la personne à une « obligation narrative » et une « obligation projective » qui lui permettront alors de bénéficier de solutions bornées. François Chobeaux indique à ce sujet que : « l'expérience collective de l'action sociale a peu à peu conduit à penser que pour qu'un accompagnement soit efficace, il faut qu'il se déroule dans une certaine durée [...] »122, montrant ainsi comment la détermination d'une durée est un outil de l'action sociale permettant d'évaluer l'accompagnement de la personne, l'évolution de ses démarches, l'avancement de son projet. Cette évaluation s'affirme comme un second travers de la logique de « projet ». Car si la plupart des travailleurs sociaux avec lesquels nous avons échangé expliquent que l'évaluation est « relative » et que bien souvent, le projet est seulement un « support permettant d'avancer avec la personne », il n'empêche qu'une forme d'incertitude permanente pèse sur la reconduction ou non d'un bail supplémentaire au sein du même dispositif, ou vers un autre « plus adapté », voyant ainsi la fin du « bail » comme une forme de couperet décidant de la suite.

Les éléments que nous avons pu mettre en avant sur la relation au futur des « grands exclus » montrent l'inadéquation d'un système qui produit une incertitude permanente qui permettra, *in fine*, d'accéder à un logement. L'injonction contradictoire obligeant la personne

¹²² CHOBEAUX F., op. cit., 2009, p. 60

à se penser dans un futur pouvant sembler particulièrement lointain et à accepter que cette

projection doit être temporellement bornée semble en totale contradiction avec la manière

dont les « grands exclus » voient leurs futurs. Le futur est en effet largement conditionné par

les incertitudes du présent, et accepter d'intégrer un dispositif nécessite une ré-évaluation des

perspectives qui ne peut être que progressive. Za. explique ainsi : « Ils me proposent un

hébergement en temporaire pour trois mois. Laisse tomber, je fais quoi moi, au bout de trois

mois? Je retourne dehors? Autant y rester! ».

Dans une relation au futur particulièrement pragmatique, l'incertitude relative de des

« baux de précarité » s'avère être un réel frein à l'adhésion des personnes en « grande

exclusion ». Rappelons toutefois que ce « parcours du combattant » ou « jeu de l'oie » comme

une succession de contrats, de projets, permettant (éventuellement) de passer d'étapes en

étapes, a pour « case finale » l'accession à un logement, soit un « droit » dont l'opposabilité a

été inscrite dans la loi en mars 2007¹²³. Bien souvent, les personnes SDF abandonnent « le

jeu », fréquentant ainsi essentiellement les dispositifs de l'urgence sociale et s'inscrivent de

manière aléatoire et ponctuelle « dans le cadre d'une errance institutionnalisée » 124.

Notre recherche visant à interroger le temps nous permet de constater que ces

dispositifs peuvent être tout à la fois normatifs et en inadéquation avec les temporalités des

« grands exclus ». Notons également que ces éléments peuvent être corroborés par d'autres

formes d'exigences en contradiction avec la notion d' « accueil inconditionnel » souvent

prôné dans le secteur de l'hébergement, notamment par la FNARS¹²⁵. Interdiction des chiens

dans la grande majorité des structures d'hébergement, interdiction de consommer de l'alcool

pour des personnes alcoolodépendantes, sont des exemples illustrant également le caractère

normatif et contraignant de certaines structures les rendant de fait inaccessibles à un certain

nombre de personnes en situation de précarité, tout particulièrement les « grands exclus ».

B – Les dispositifs d'urgence dédiés aux personnes à la rue, entre adaptation au temps

des « grands exclus » et pérennisation de la misère.

¹²³ Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007

¹²⁴ RULLAC S., op. cit., 2008, p. 133

¹²⁵ Voir ANNEXE VI : Accueil inconditionnel : repères juridiques (FNARS)

88

Il importe désormais d'étudier les dispositifs spécifiquement dédiés aux personnes sans-abri, qui s'articulent alors sous la forme de différents dispositifs d'urgence. Ils représentent la part la plus importante de ce système de prise en charge 126 que J. Damon décrit comme « *touffu et confus* » 127. Nous chercherons ici à voir la manière dont s'opère cette réponse à l'urgence par l'urgence, observant ainsi une forme de chronicisation de l'urgence, et sa signification sociale.

1. Des dispositifs d'urgence dans le quotidien des « grands exclus » qui créent du lien dans le temps.

a. Un maillage important

A l'échelle locale de l'agglomération grenobloise, il existe une grande diversité de dispositifs ayant pour cible d'action les personnes à la rue. Nourriture, vêtements, soins somatiques, psychiques ou psychiatriques, douche, nettoyage du linge, activités diverses et variées, sont gérés par des associations ayant une portée nationale (Secours Catholique, Médecins du Monde, etc.), ou plus locales (Le Fournil, Accueil SDF, etc.), mais également des services plus directement liés à l'Etat, comme certains services du CCAS¹²⁸ de la ville de Grenoble ou du personnel médical rattaché au CHAI¹²⁹. Ces différents acteurs s'articulent autour des personnes à la rue afin d'apporter une forme d'aide d'urgence, leur proposant des moyens de subsistance, mais également un suivi dans la durée. Cela peut prendre la forme d'accueils de jour, permettant aux personnes de venir sur des plages horaires déterminées proposant des aides spécifiques (« laisser venir »). Les personnes de la rue savent par exemple qu'elles peuvent se rendre à *Nicodème* ou au *Fournil* pour, en échange d'une participation modeste, avoir droit à un repas copieux et chaud. Idem pour Point d'Eau qui offre la possibilité de laver son linge et de prendre une douche. Les travailleurs sociaux salariés ou bénévoles de ces accueils de jour participent bien souvent aux équipes mobiles d'aides, communément appelées « maraudes », qui circulent quotidiennement dans la ville à la rencontre des personnes sans domicile (« aller vers ») selon un planning précis¹³⁰. Ces équipes

_

¹²⁶ Voir ANNEXE V : Le partenariat (rapport d'activité VSDI)

¹²⁷ DAMON J., op. cit., 2008, p. 90

¹²⁸ Centre Communal d'Action Sociale

¹²⁹ Centre Hospitalier Alpes Isère dont dépend l'équipes mobile de liaison psychiatrie précarité.

¹³⁰ ANNEXE VII: Planning DM 115 Périodes hivernale et estivale

mobiles pluridisciplinaires sont en lien permanent avec le 115¹³¹ qui peut à tout moment signaler une situation nécessitant une intervention. Une part importante de la mission de ces « équipes mobiles d'aide » est de répondre à l'urgence des personnes vivant dans la rue par un contact régulier et la création d'un « lien » avec ces personnes. La nuit, ces équipes mobiles ou maraudes circulent dans la ville et vont à la rencontre des personnes leur proposant une couverture, une boisson chaude, de quoi manger, et, éventuellement, une place en hébergement d'urgence (si la personne le souhaite et si des places sont disponibles, ce qui s'avère rare dans les deux cas, nous le verrons plus bas), ou une mise à l'abri s'il fait froid (les personnes sont alors emmenées, par exemple, dans des sas de banques pour passer la nuit à couvert).

Le CCAS de la ville de Grenoble dispose aussi d'un service d'accompagnement social temporaire permettant aux personnes « non sectorisées », c'est à dire sans domicile fixe, de bénéficier d'un accompagnement social assuré par des assistants sociaux : le service d'accompagnement temporaire pour l'insertion sociale (SATIS). Pour être suivi par ce service, il faut formuler une demande préalable au Pôle Accueil Orientation (PAO) qui orientera ensuite la demande selon l'évaluation qui en sera faite¹³². Les assistants sociaux de ce service reçoivent les personnes dans leurs locaux, mais participent également aux équipes mobiles. Le rôle de ce service est d'accompagner les personnes dans leurs ouvertures de droits à la santé, aux minimas sociaux, de les aider à faire ou refaire des papiers d'identité, mais également à mettre en place, si la personne le souhaite, d'éventuelles démarches pour accéder à l'hébergement ou au logement.

b. Des dispositifs en lien avec les « grands exclus »

L'un des objectifs de ces dispositifs est le lien. « Les « grands exclus » ne demandent rien, refusent les solutions proposées, ou pour lesquels, aucune solution n'est adaptée ». C'est, nous l'avons vu, le cœur de la définition des « grands exclus », que ce soit dans le discours des acteurs de terrain ou dans celui d'un certain nombre de chercheurs. Pourtant, l'observation nous démontre à quel point ces « grands exclus » coupés de tout sont en lien étroits avec un certain nombre de ces dispositifs. D'une part, ils se trouvent très bien entourés,

¹³¹ Le 115 est le numéro d'urgence des personnes sans abri. Il est gratuit et accessible 24h/24.

¹³² La modalité décrite ici n'est probablement plus d'actualité aujourd'hui avec les transformation liées à la mise en place du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

d'autre part, ils adhèrent en grande partie à des formes de lien et d'aide (ont-ils le choix ?). La responsable de la VSDI disait ainsi : « Les grands exclus, maintenant, ils n'appellent même plus. Ils savent qu'il n'y a rien. Si, des fois, ils appellent comme ça. La dernière fois, un monsieur a appelé pour prévenir qu'il allait se faire hospitaliser par exemple. Une autre fois, il y en a un qui a appelé juste pour demander l'heure ou encore, pour nous raconter ce qu'il avait mangé. ». De la même manière, lors d'une tournée en maraude, une personne dormant sous le porche d'une église explique : « Là, je pense que je vais partir en voyage un petit moment. Pas longtemps, hein, donc vous vous inquiétez pas si vous me voyez pas. De toute façon, j'appellerai le 115 avant de partir, et puis, je passerai un coup de fil à mon retour. Après, des fois, si vous me voyez pas à ma place, des fois, je suis sur le banc en face (montrant un banc sous un lampadaire à quelques mètres de là où il était situé). Donc si vous passez et que vous me voyez pas là, vous avez juste à tourner la tête. Des fois, je me mets là pour avoir de la lumière pour lire ». Peut-on voir dans ces extraits une forme de refus de l'aide ? Certainement pas. Et les exemples sont multiples. Les personnes de la rue connaissent bien souvent bénévoles et professionnels par leurs prénoms, savent parfois s'ils ont des enfants, où ils habitent, s'ils sont en vacances, etc. Elles savent également quand passent les différentes maraudes et ce qu'il est possible de leur demander. Une personne rencontrée dans le cadre d'une maraude dit ainsi : « Ah oui, c'est vrai que c'est vous ce soir. C'est demain que c'est la Croix Rouge. (s'adressant en rigolant à la femme qui compose le binôme) Bon, tu veux toujours pas te marier avec moi toi ? Sois pas timide, déjà la dernière fois tu faisais la timide... Je suis gentil moi, tu le sais. Ca fait combien de temps qu'on se connaît maintenant? Huit mois? Neuf? [la personne de la maraude lui répond que cela fait effectivement neuf mois] Ben tu vois, on se connaît bien maintenant, on peut se marier tranquillement. ».

La mission de « création de liens » s'affirme donc, dans une large mesure, comme une réussite. Pour autant, les personnes restent dans la rue, ce qui doit poser question. Si, encore une fois, nous suivons l'axe du temps comme vecteur de compréhension, on s'aperçoit que les différents dispositifs que nous venons de lister de manière non exhaustive proposent un cadre temporel qui s'adapte au mode de vie à la rue. Il se caractérise par des passages réguliers dans la ville, mais également par des réponses de l'instant via le lien constant avec le 115 et le principe des astreintes qui permet d'avoir pratiquement tout le temps une ou des personnes prêtes à se déplacer pour une situation jugée urgente. Il existe également différents accueils de jour ouverts sur des plages horaires déterminées mais sans caractère « obligatoire », sans

besoin de s'y rendre régulièrement ; ou encore les distributions alimentaires permettant de venir ponctuellement récupérer de la nourriture.

Notons également que ces différents dispositifs d'aide, tout particulièrement les équipes mobiles ainsi que les travailleurs sociaux salariés ou bénévoles, contribuent bien souvent à permettre la concordance des temps sociaux. Ainsi que nous avons pu l'indiquer précédemment dans des exemples cités, il arrive bien souvent que ces personnes accompagnent les personnes de la rue à des rendez-vous, les rappellent régulièrement lors des différents passages, *etc.* L'accompagnement permet aussi de faire en sorte que la personne respecte les codes temporels liés à l'Institution. L'accompagnement permet à la personne de moins ressentir l'attente, ou bien d'être rassurée par une présence connue dans un cadre qui peut parfois sembler inhospitalier (sans mauvais jeu de mot).

Ces dispositifs qui, par un maillage important et une logique d'action articulant « allervers » et « laisser-venir », permettent d'être en lien avec les personnes de la rue, notamment les « grands exclus », et tentent ainsi de répondre au mieux aux situations les plus urgentes. Néanmoins, on peut s'interroger sur la manière dont s'organise cette modalité de prise en charge « dans la rue », au cœur de la cité. Nous allons maintenant voir comment la transformation du statut pénal du sans-abri a contribué à localiser l'action d'aide dans la rue.

2. La dépénalisation du vagabondage et de la mendicité.

L'année 1993 va engendrer une transformation notable de la relation entre les personnes vivant dans la rue et les dispositifs d'urgence. C'est au cours de cette année que sont créés le SAMU Social et ses équipes mobiles d'aide par X. Emmanuelli, au moment où le Nouveau Code Pénal dépénalise le vagabondage et la mendicité. Stéphane Rullac indique que « le sans-abri d'avant 1993 structurait sa vie sur une insécurité permanente » 133. Il explique ainsi comment nous sommes passés d'un quotidien des personnes à la rue où il s'agissait de se cacher et de fuir, à une nouvelle modalité qui impose désormais d'être « visible ». « Le vagabondage et la mendicité ont été considérés comme des « délits périmés » qui ne méritaient plus de figurer dans un code pénal moderne. » 134. Cette modification du Code Pénal dépénalisant la mendicité et le vagabondage a supprimé le statut de « délinquant » du SDF, transformant leur relation vis-à-vis des institutions de manière

¹³³ RULLAC S., op. cit., 2008, p. 101

¹³⁴ *Ibid.*, p. 100

importante. Avant 1993, une personne à la rue pouvait être arrêtée, était tenue de prendre une douche, recevait si nécessaire des soins médicaux, ou autre. Après la transformation de la loi, les personnes à la rue ont obtenu le droit de vivre « à temps plein dans la rue [qui] s'est accompagné du droit d'y mourir »¹³⁵ comme le souligne S. Rullac. Ainsi, le législateur, en dépénalisant la mendicité et le vagabondage, a « déstabilisé un système sans prévoir d'accompagner ses « bénéficiaires » dans leur nécessaire adaptation »¹³⁶.

Les SDF sont alors passés d'un statut de « délinquant » à celui d'usager d'une aide sociale conditionnée au fait de se rendre « visible ».

3. La visibilité, une condition sine qua none pour bénéficier d'une aide.

En entrant dans la « légalité », les personnes de la rue sont devenues également les bénéficiaires des dispositifs d'aides d'urgence ayant vocation à aller à leur rencontre ou à les accueillir dans les accueils de jour (dans certaines villes, il existe également des accueils de nuit). La visibilité devient alors une condition *sine qua none* pour bénéficier d'une forme d'assistance. Il faut donc se rendre dans les accueils de jour pour bénéficier de diverses aides en fonction des lieux (lessive, douche, nourriture, vêtements, *etc.*), mais également être visible dans l'espace public pour bénéficier des aides des dispositifs mobiles. On notera qu'aujourd'hui, une des préoccupations des acteurs de terrain est de savoir comment toucher les « *invisibles* », montrant bien qu'au-delà de la question d'une adhésion ou non aux différents dispositifs, la question de la visibilité s'impose pour pouvoir disposer d'une forme d'aide. Ces différents dispositifs d'aides d'urgence fonctionnent, dans le sens où leur mission consiste à être en lien avec les personnes et de palier aux situations les plus urgentes.

La transformation du cadre légal et les transformations des modalités d'aides qui en découlent expliquent (en partie seulement), comment l'espace public, et certaines zones en particulier, deviennent le lieu où se rassemblent les personnes en « grande exclusion ». Ces lieux sont donc tout à la fois là où l'on rejoint les « collègues », mais également là où l'on sait que l'on sera visible pour les dispositifs. On constate d'ailleurs que lorsque les personnes souhaitent être tranquilles, elles trouvent assez facilement des endroits à l'écart permettant de se tenir à distance des acteurs de terrain. Il est plus difficile de trouver des endroits pour se mettre à l'écart des autres personnes de la rue.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 102

¹³⁶ *Ibid.*, p. 101

Le pendant de cette visibilité constante dans l'espace public est le renforcement de la stigmatisation par la mise en exergue d'un décalage visible entre des personnes assises sur le trottoir, aux pieds des immeubles, sous des porches, et les personnes qui défilent dans la rue. E. Goffman explique ainsi que « tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmate, surtout si le discrédit qu'il entraine est très large »137. Les personnes vivant dans la rue, tout particulièrement les « grands exclus », sont bien souvent identifiables, portant sur eux les stigmates des années passées dans la rue : corps abîmés, visages marqués par les violences et les toxiques, etc. Faisant écho à la citation de E. Goffman, la visibilité constante dans l'espace public représente un allongement de cette interaction entre « l'inconnu » et les autres permettant de rendre visible les stigmates, et vient y ajouter un stigmate supplémentaire de par la présence même des personnes dans l'espace public : l'oisiveté. Il n'est pas rare d'entendre des réflexions critiquant l'oisiveté des personnes ainsi que leurs comportements : « Franchement, ils passent leurs journées à boire et à rien foutre, c'est honteux! » (entendu Grand rue), ou encore « ils bougent pas de la journée, on dirait des moules » (entendu devant la Maison du Tourisme). Dans une société où le temps joue un rôle structurant et dans laquelle le « temps-horloge » s'affirme comme celui de l'action et du mouvement (voire de l'accélération), l'oisiveté est un signe de déviance et de marginalité particulièrement important et visible. Cette visibilité obligatoire pour bénéficier d'une aide, tout autant que le fait que l'Etat accepte que des personnes dorment dans la rue (renforcé par le caractère parfois extrêmement contraignant du cadre de l'hébergement d'urgence que nous allons observer plus bas) nous donnent à voir que cette modalité de prise en charge semble faire office de signifiant social fort à l'égard d'un comportement déviant, visible et stigmatisé comme tel. C'est ce que nous allons tenter d'observer par la suite.

¹³⁷ GOFFMAN E., op. cit., 1975, p. 12

4. Hébergement d'urgence, des « grands exclus » en situation de non-recours.

A propos de l'hébergement d'urgence pour les personnes sans-abri, la loi indique que : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, réalisée au sein de la structure d'hébergement ou, par convention, par des professionnels ou des organismes extérieurs et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier. »¹³⁸. Pourtant, nous avons pu constater que la plupart des « grands exclus » rencontrés ne fréquentent pas les centres d'hébergement d'urgence en général, le Centre d'Accueil Municipal en particulier. Certaines personnes dormant dehors que nous avons pu côtoyer au cours des maraudes de nuit exprimaient même une certaine « peur » d'être conduites dans un de ces centres, préférant dormir dans un sas de banque. Différents motifs sont invoqués : les conditions d'accueil, le fait qu'il s'agisse dans certains cas de dortoirs collectifs, l'insécurité liée aux vols par exemple, mais également les conditions d'entrée qui sont parfois rédhibitoires pour les personnes que nous avons rencontrées. En effet, un certain nombre d'entre elles avaient des chiens, et ceux-ci ne sont pas acceptés dans ces centres d'hébergement. Il en va de même pour l'alcool, qui est interdit y compris lorsqu'une personne est alcoolodépendante. Les « grands exclus » expliquent ainsi préférer dormir dehors plutôt que de passer la nuit dans ces dispositifs. Notons également que les personnes mentionnent parfois dans leurs discours de mauvaises expériences dans ces centres (état d'ébriété, violences, insultes), entrainant leur exclusion et une interdiction plus ou moins ferme de revenir. Un certain nombre de « grands exclus » sont ainsi « black listés » et ne peuvent retourner dans ces centres.

L'autre problème des centres d'hébergement d'urgence est l'absence de places. Bien souvent, les dispositifs sont saturés, imposant alors à la personne d'appeler le 115 tôt le matin pour espérer bénéficier d'une place. Les personnes de la rue en viennent à ne plus solliciter ce

¹³⁸ Article L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles créé par la Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 Article 73.

service pour trouver une place d'hébergement, mais plutôt pour demander le passage d'une maraude qui permettra *a minima* d'avoir une couverture et quelque chose à boire et à manger. Il existe une forme de résignation, entrainant *in fine* un non-recours à ce type de dispositifs. Ceci engendre de surcroit un problème important du point de vue de l'architecture des dispositifs d'insertion par l'hébergement qui fait de l'hébergement d'urgence une porte d'entrée privilégiée dans un parcours d'hébergement. La loi Molle¹³⁹ instaure en effet le principe de continuité : « *Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation. »¹⁴⁰.*

L'hébergement d'urgence ne s'avère pas être un dispositif efficace dans la prise en charge des « grands exclus » qui n'y recourent que très rarement voire pas du tout. La prise en charge par des dispositifs se situe donc dans les autres types de dispositifs d'urgences mis en place.

5. Des dispositifs d'urgence qui occupent finalement une fonction de « régulation » de la misère dans la rue

L'articulation des dispositifs d'urgence faisant que l'hébergement d'urgence est plus que difficilement accessible aux « grands exclus » conduit à une prise en charge articulée entre les autres partenaires que sont les équipes mobiles d'aides, les accueils de jours, les associations proposant différentes aides, et les services d'accompagnement sociaux pour les personnes sans domicile. Les « grands exclus » bénéficient ainsi d'une prise en charge importante. Les personnes rencontrées percevaient, pour la grande majorité, des minimas sociaux (AAH ou RSA), disposaient de la CMU¹⁴¹, et avaient des papiers d'identité en cours de validité. Ces différents droits ont été ouverts avec les différents dispositifs d'urgence montrant ainsi tout à la fois que les « grands exclus » sont en lien avec les dispositifs et y

¹³⁹ La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion dite "Loi MOLLE" du 25 mars 2009

 $^{^{140}}$ Article L345-2-3 du Code de l'action sociale et des familles créé par la Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 Article 73.

¹⁴¹ Couverture Maladie Universelle

adhèrent, même si les démarches sont bien souvent très fastidieuses, mais que malgré cette adhésion, les personnes demeurent dans la rue.

Les différents dispositifs d'aides viennent alors soutenir les personnes dans des démarches qui vont contribuer à améliorer leurs conditions de vie, mais dans la rue. Ces dispositifs d'urgence viennent donc s'affirmer comme les outils d'une régulation de l'urgence du sans-abrisme qui peut paraître extrêmement violent. S. Rullac qualifie ces dispositifs de « punitifs » dans le sens où ils imposent une présence nécessaire dans l'espace public qui inflige à la personne les stigmates de l'exclusion. S. Rullac explique que ce qu'il appelle « la punition des illégalismes des mœurs par les dispositifs de l'urgence » '42 s'affirme comme une technique redoutable s'attaquant aussi bien au corps qu'à l'esprit de la personne dans sa logique « punitivo-assistancielle ». Là où la prison détermine une fin de peine, la prise en charge assistancielle dans la rue s'inscrit dans une durée indéterminée, plaçant ainsi les personnes dans une forme d'obligation de visibilité sous peine de ne pas satisfaire des impératifs vitaux. L'adhésion des personnes peut alors paraître somme toute relative. Ontelles finalement le choix de refuser ? Dans l'absolu, oui, bien entendu. Pour autant, dans un certain nombre de situations, la demande d'aide peut s'avérer vitale, et la personne doit alors se plier au jeu de cette visibilité stigmatisante.

La réflexion *via* le temps nous permet de mettre en lumière la dimension paradoxale des dispositifs d'urgence à l'œuvre dans la prise en charge des sans-abri. D'un côté, nous avons une mission d'urgence visant à solutionner une situation critique, d'un autre, on observe un discours tenu par ces mêmes dispositifs sur l'importance de l'instauration d'un lien dans le temps avec les personnes. Ce paradoxe est symptomatique de la chronicisation des réponses d'urgence et de leur inscription dans un fonctionnement qui n'a d'urgent que le nom. La catégorie des « grands exclus » ne fait que mettre en exergue la manière dont ces différents dispositifs d'aides d'urgence joue *de facto* un rôle qui contribue à pérenniser la situation d'urgence. Nous ne disons pas ici que cette fonction est celle recherchée par les personnes œuvrant au sein de ces dispositifs. Nous nous devons de noter que rendre la vie à la rue plus acceptable produit une violence particulièrement forte à l'égard des sans-abris. On notera par ailleurs les discours parfois tenus par ces acteurs de terrain qui exprime une forme d' « usure », de « lassitude » de constater que la situation ne s'améliore pas, voire se dégrade. L'augmentation récente du nombre de personnes à la rue peut parfois les amener à se résigner.

¹⁴² RULLAC S., op. cit., 2008, p. 147

Une ancienne bénévole qui participait à des maraudes explique ainsi : « Il y en a de plus en plus. C'est de pire en pire, on n'y arrive plus. J'avais l'impression de servir à rien. Quand je rentrais chez moi, j'étais vraiment mal, alors j'ai décidé d'arrêter. ».

Cette chronicisation de la réponse d'urgence place de fait les grands exclus dans une situation dans laquelle les liens quotidiens avec les institutions d'urgence sont un moyen de répondre à des impératifs de survie. Cette réponse de l'urgence par l'urgence s'établit comme une modalité qui vient alors conditionner largement la structuration du quotidien des « grands exclus », ainsi que leur capacité d'inscription dans une temporalité plus projective.

On observe ainsi la dichotomie entre les dispositifs d'urgence, qui opèrent au jour le jour et participent ainsi à la rythmique quotidienne des « grands exclus », et des dispositifs d'insertion qui imposent des règles liées au temps particulièrement violentes.

L'utilisation du temps dans les différents types de dispositifs, qu'ils soient d'insertion ou d'urgence, revient au final à une forme de violence à l'égard de la personne en situation de « grande exclusion ». Entre l'imposition d'une aide urgente qui dure et n'offre pas de perspective de futur et des règles particulièrement normatives et une obligation de se conformer à un temps social formaté, on observe le hiatus qui sépare deux types de dispositifs à l'efficience pour le moins limitée dans le cas des « grands exclus ».

Ceci nous questionne sur la manière avec laquelle le temps est si peu pensé et utilisé au niveau du travail social. Les discours les plus fréquents consistent à dire que « le temps est le support de la relation » ou encore qu'il est « important d'être présent dans le temps pour des personnes ayant souvent connu de nombreuses ruptures ». Nous avons pu constater le caractère hautement culturel de cet objet social, qu'il implique un apprentissage, la transmission, la compréhension des codes, règles, normes d'un usage du temps social intégré. Nous constatons au contraire qu'une part des dispositifs semble en adéquation avec le temps des « grands exclus » mais les maintient dans une situation d'urgence, alors qu'une autre part impose un cadre normatif portant en son sein des contradictions temporelles (opposition entre « obligation projective » et « baux de précarité »).

Cette analyse par le temps met ainsi en évidence un certain nombre d'éléments nous permettant de comprendre en partie l'échec des dispositifs à prendre en charge les « grands exclus ». Mais s'agit-il d'un échec, où d'une volonté sociale de maintenir les personnes déviantes et marginales dans une situation visible de misère ?

CONCLUSION

L'articulation entre « grande exclusion » et temps ouvre la voie à un certain nombre de questionnements s'attachant notamment à s'interroger sur des éléments « définitionnels » de cette catégorie qui semblent abonder dans le sens d'une forme d'anomie sociale totale des personnes. La déconstruction de l'objet temps afin de mettre en lumière son caractère de « fait social » semble indiquer, de par ses fonctions organisatrices et intégratrices, que les « grands exclus » peuvent alors se trouver dans une forme de « handicap d'orientation temporelle » les plaçant *de facto* dans espace social « hors du temps », comme « déconnectés » de la société et du temps social. Les éléments que nous avons avancés sur la base de nos observations et entretiens viennent indiquer au contraire, que loin d'être « en dehors du temps », les « grands exclus » entretiennent une relation complexe vis-à-vis du temps social, largement induit par des déterminismes de l'existence. On notera l'importance particulière du temps présent, mais également la faible projection dans le futur comme une sorte de conscience rationnelle des incertitudes de l'avenir.

L'analyse par le prisme du temps des modalités de réponses mises en œuvre dans le cadre des différentes politiques publiques ainsi que les représentations sur le temps des « grands exclus » des acteurs sociaux nous permet de saisir la relation complexe qu'entretient le corps social à l'égard de ces personnes désignées comme *déviantes*.

Des solutions fonctionnent mais ces dernières demeurent limitées, à l'image des centres d'hébergement d'urgence hivernaux ou des centres de stabilisation. En effet, la période hivernale voit apparaître de manière saisonnière des dispositifs d'hébergement d'urgence beaucoup plus « souples », dans lesquels un certain nombre des personnes rencontrées nous ont expliqué avoir séjourné de manière plus ou moins ponctuelle. Le cadre est alors beaucoup moins contraignant, permettant aux personnes de venir accompagnées de leurs chiens (un nombre de place limité est destiné aux personnes accompagnées d'animaux) et plus tolérant quant à la présence d'alcool. Cet hébergement prend la forme de cabines de chantier (type Algéco) qui pourront accueillir deux personnes au plus. Ces structures à « bas seuil d'exigence » sont mises en place au début de la période hivernale et ferment leurs portes à la fin du mois de mars. Ce cadre plus « tolérant » vient alors s'inscrire dans un élan compassionnel qui revient chaque hiver dans l'opinion publique pour s'évaporer au printemps

et dont l'objectif est de tenter de faire en sorte qu'il n'y ait pas de mort de froid. Les acteurs de terrain constatent que ces centres accueillent des personnes qui ne fréquentent pas l'hébergement d'urgence habituellement. C'est sur la base de ce constat que se sont créés les centres de stabilisation.

Lors de l'action des *Enfants de Don Quichotte* le long du Canal Saint Martin au cours de l'hiver 2006, les revendications portées concernaient à la fois la mise en place d'un droit au logement opposable permettant aux personnes d'accéder à un logement lorsqu'elles le souhaitaient, réaffirmant ainsi le droit à un logement comme un droit fondamental pour toute personne. Mais un autre aspect des revendications concernait l'ouverture à l'année des places d'hébergement d'urgence jusqu'alors ouvertes du mois de novembre à la fin du mois de mars afin que les personnes puissent « se poser » durablement dans ces lieux offrant un « haut seuil de tolérance » et un « bas seuil d'exigence », s'offrant ainsi comme une sorte de sas avec la rue.

Le constat est partagé sur les modalités d'accueil qui permettent effectivement aux « grands exclus » de pouvoir être hébergés. Pour autant, ces dispositifs sont soit insuffisants en nombre de places, soit détournés de leur mission initiale¹⁴³. Malgré la création des centres de stabilisation, les centres d'hébergement d'urgence hivernaux continuent d'ouvrir leurs portes chaque hiver et de les refermer au printemps, montrant ainsi que la demande d'hébergement demeure présente. On peut dès lors se poser la question des objectifs visés. La mise en œuvre de ces différents dispositifs vise-t-elle véritablement la résolution du problème des personnes à la rue ?

Julien Damon pose clairement la question des objectifs fixés pour répondre à la « question SDF ». Il indique à ce titre que pour « *traiter* » cette question si souvent jugée complexe, « *il faut peut-être un peu de simplicité* »¹⁴⁴ et de poursuivre en expliquant qu'il faut d'ores et déjà dissocier deux problèmes différents : la question du mal-logement qui concerne un nombre très important de ménage dans situations très diverses (J. Damon parle de trois millions de personnes) ; et la question des personnes qu'il qualifie de « *visiblement à la rue depuis longtemps* »¹⁴⁵ et dont il estime le nombre à quelques milliers de personnes dans les grandes villes (probablement moins de 50 000 personnes selon lui). Ces deux questions ne

⁻

¹⁴³ Un centre d'hébergement de la banlieue parisienne n'accepte par exemple que des personnes en capacité de travailler.

¹⁴⁴DAMON J., op. cit., 2008, p. 95

¹⁴⁵ *Ibid*.

sont pour lui pas directement liées, indiquant à ce titre qu'une amélioration de la politique de logement permettrait de répondre à la question des mal-logés, mais serait probablement inefficace vis-à-vis des SDF. Il explique ainsi qu'il faut définir un objectif clair, celui de « zéro SDF » engageant « d'autres voies et moyens ». Dans une logique pragmatique, celui-ci explique que si la question des SDF est un problème public, il s'agit alors d'y répondre concrètement. Il pointe la dépense engendrée actuellement par l'accueil et le « traitement en urgence » de cette population (1 à 2 milliard d'euros par an) en entraînant un coût par personne SDF considérable pour un résultat visiblement insatisfaisant : « La dépense est élevée. Elle n'est pas choquante car l'intervention sociale, en conditions extrêmes, est naturellement coûteuse. Il est toutefois loin d'être assuré que la réponse soit aujourd'hui la plus efficiente »146. Un des axes mis en avant par J. Damon dans cette orientation politique « rationnelle » visant l'objectif de « zéro SDF », s'appuyant sur l'exemple britannique, serait de passer par une « obligation collective : s'interdire qu'une personne puisse dormir dehors » 147. Cela nous renvoie à la dépénalisation du vagabondage et de la mendicité dans le Nouveau Code Pénal pointé par S. Rullac. Celui-ci rejoint d'ailleurs J. Damon sur le constat qu'il formule pour évacuer la critique pointant le caractère liberticide d'une telle disposition : « On rétorquera que pour le moment la liberté qui est donnée est celle d'errer et de décéder dans les rues. ».

La question des objectifs vient réinterroger fortement la logique que nous avons identifiée plus haut de chronicisation de l'urgence qui, au final, s'affirme comme une forme de régulation de la misère dans la rue. Posant une question des plus claires à savoir : « Veuton régler la question SDF ? »., J. Damon réinterroge cette logique de gestion de la misère en pointant son manque d'efficacité. Mais la question qui se pose en filigrane rejoint l'axe ouvert par S. Rullac faisant l'articulation entre culpabilité sociale, logique assistancielle et dispositifs normatifs : et si la fonction de ces dispositifs était en fait d'assister *et* de punir ?

Bonislav Geremek pose le problème en ces termes : « Dans la mentalité moderne, la pauvreté est perçue de façon uniquement négative. Une sorte de correspondance existe en son rôle dégradant sur le plan matériel et le mépris – ainsi que la place très basse dans la hiérarchie des valeurs – que lui réserve la société. »¹⁴⁸. Il indique également comment s'opère

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 96

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 98

¹⁴⁸ GEREMEK B., La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours, Paris, éd. Gallimard, 1987, p. 13

une distinction entre les pauvres « *méritant un soutien* » et les pauvres « *indignes* ». Ainsi, cette distinction entre les « bons » et les « mauvais » pauvres s'opère notamment en fonction d'une forme de « bonne volonté » démontrée par la personne venant demander une forme d'aide, s'affirmant entre autres choses par le respect d'un certain nombre de codes sociaux dont le temps fait partie, mais également par sa capacité à se rendre « utile socialement », par sa capacité à travailler tout particulièrement.

Le temps s'affirme ici comme un angle d'observation pertinent pour analyser les différents enjeux qui se jouent dans la question de la prise en charge des « grands exclus ». Les représentations sur le temps des « grands exclus » entre vacuité et oisiveté pour des personnes « incapables de travailler » participent ainsi à une forme d'individualisation de la responsabilité de la personne vis-à-vis de sa situation. Elle doit faire montre d'une « bonne volonté » qui affiche une réelle volonté de s'en sortir au risque de se voir porter le poids de sa situation sociale, mais semble partir avec un *a priori* la plaçant d'ores et déjà dans une situation où elle doit se justifier. L'individualisation des projets et des suivis contribuent ainsi à individualiser aussi la responsabilité de la personne en situation de précarité, la plaçant dans une trajectoire individuelle qui tend à faire oublier les déterminismes sociaux qui pèsent sur sa condition. Cela renvoie à la question bien plus large de la relation qu'entretient la société avec ceux que R. Castel désigne sous le nom d' « *inaptes au travail* » ¹⁴⁹, d' « *inemployables* », considérés dès lors comme « *inutiles au monde* » ¹⁵⁰ pour reprendre l'expression de B. Geremek.

Les illustrations dans le débat politique de cette tension autour de la place des « inemployables » ne manquent pas. L'un des derniers en date est d'ailleurs particulièrement parlant tant il touche potentiellement les « grands exclus » que nous avons rencontrés. Laurent Wauquiez, Ministre des Affaires Européennes, déclare ainsi : « Quelle est, pour moi, la principale injustice dans notre pays ? C'est que celui qui travaille n'ait pas un véritable écart avec celui qui bénéficie des minima sociaux [...] Cette situation-là est pour moi le cancer de la société française » expliquant ensuite qu'il souhaite déposer rapidement une proposition de loi à l'Assemblée Nationale pour « qu'en contrepartie du RSA, chacun assume chaque

¹⁴⁹ CASTEL R., op. cit., 1995, p. 98

¹⁵⁰ GEREMEK B., Les marginaux parisiens au XIV^e et XV^e siècles, Paris, éd. Flammarion, 1976, p. 310

semaine, cinq heures de service social »¹⁵¹. On notera ici l'opposition clairement formulée entre ceux qui travaillent et ceux que L. Wauquiez désigne comme étant les « assistés », mais également les solutions qu'il préconise pour remédier à cette « *injustice* » : que les bénéficiaires du RSA donne de leur temps chaque semaine en signe de « bonne volonté » et de « contrepartie ». On voit ainsi formulée l'individualisation de la responsabilité des « assistés », qui doivent ainsi « mériter » leurs minimas sociaux. Mais qu'advient-il, dès lors, des « inaptes au travail » qui perçoivent le RSA ?

Cette tension nous montre bien la manière dont les « inaptes au travail » en général et les « grands exclus » en particulier, incarnent un comportement déviant qu'il s'agit de réprimer pour ne pas qu'il vienne déstabiliser l'ensemble du corps social. Le temps peut alors s'affirmer comme un outil normalisation des comportements par l'imposition de règles auxquelles il faut se conformer sous peines de sanctions (comme l'arrêt de l'aide), mais également par l'obligation d'être visible dans l'espace public de manière durable afin de pouvoir bénéficier d'une aide, renforçant ainsi la stigmatisation et signifiant ainsi d'une manière plus ou moins directe, la manière dont ces comportements *déviants* ne sont pas tolérés dans la société.

Nous sommes ainsi curieux d'observer les conséquences des nouvelles orientations politiques liées au secteur hébergement-logement comme une transformation importante de la relation au temps des Institutions notamment. En effet, dans le cadre du chantier national prioritaire de la refondation du secteur de l'hébergement social, l'Etat a fixé comme priorité le « logement d'abord ». Ce concept venu d'Amérique du Nord est désigné sous l'appellation « housing first » ou « chez soi ». Cette orientation politique engage les acteurs traditionnels de l'hébergement à un véritable changement de paradigme. Le « jeu de l'Oie » auquel faisait référence J. Damon s'efface alors au profit de « circuits-courts » censés permettre aux personnes d'aller directement de la rue vers un logement. Cette politique menée en Amérique du Nord semble porter ses fruits, au vu des résultats communiqués. Ceux-ci sont d'autant plus intéressants que bien souvent, ce sont les personnes correspondant à la définition des « grands exclus » qui ont intégré ces dispositifs. Dans le même temps qu'il a décidé de généraliser le « logement d'abord », l'Etat a décidé d'arrêter de développer des places d'hébergement en CHRS. S'il y a, dans cette orientation, une volonté pour l'Etat de réaliser des économies au

¹⁵¹ Propos extraits de l'article du journal Métro : *Wauquiez : « RSA, assistanat et cancer de la société »*, daté du 9 mai 2011.

niveau du secteur social estimant que les dépenses effectuées ne sont pas à la hauteur du résultat, cette nouvelle donne nous semble malgré tout être des plus intéressantes au regard de la question du temps et de la « grande exclusion ». La suppression du parcours d'hébergement et l'immédiateté d'accès dans un logement autonome de manière durable nous semblent lever un certain nombre de freins liés à la question du temps que nous avons pu identifier dans la troisième partie de ce travail. Cette réforme pourrait alors s'affirmer (paradoxalement) comme un moyen de répondre de manière plus pertinente à la question SDF au sens large, mais à la situation des « grands exclus » également. La question qui se pose alors est la manière dont peut se passer le passage de ces personnes de l'espace public à une forme de co-habitation avec le reste de la société. Qu'advient-il du statut de déviant ou de marginal ? Ne risquons nous pas de voir se développer des réactions de rejet de type NIMBY¹⁵², passant d'une relation d'interaction créant le stigmate dans l'espace public, à une relation de voisinage ?

 $^{^{152}}$ « Not In My Back Yard », dont la traduction correspond à « Pas dans mon jardin »

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO A., *Introduction à une sociologie critique – Lire Pierre Bourdieu*, Marseille, éd. Agone, coll. Eléments, 2006

ANDERSON N., Le Hobo, sociologie du sans-abri, éd. Nathan, Paris, 1993

BALLET D. (sous la dir. de), *Les SDF*, *visibles*, *proches*, *citoyens*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2005

BARREYRE J-Y. & BOUQUET B. (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, éd. Bayard, 1995 (rééd. 2006)

BAUMAN Z., *Le présent liquide – Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, éd. du Seuil, 2007

BECKER H. S., Outsiders - Etudes de sociologie de la déviance, éd. Métailié, Paris, 1985

BOURDIEU P., WACQUANT L., *Réponses – Pour une anthropologie réflexive*, Paris, éd. Du Seuil.1992

BOURDON S. & BELISLE R., Temps de rencontre et rencontre de temporalités – L'intervention auprès de jeunes adultes marginalisés comme médiation des temporalités institutionnelles et individuelles, Revue Lien social et Politiques, n°54, 2005

BRAUDEL F., Leçon inaugurale du 1^{er} décembre 1950, in Moyen Âge et Renaissance au Collège de France: Leçons inaugurales, sous la direction de Pierre Toubert et Michel Zink, Paris, éd. Fayard, 2009

BROUSSE C., FIRDION J.-M., MARPSAT M., *Les sans-domiciles*, Paris, éd. La découvert, coll. Repères, 2008

CASTEL R., Les métamorphoses de la question sociale, Paris, éd. Gallimard, coll. Folio, 1999

CHOBEAUX F., Les nomades du vide, Paris, éd. La Découverte, 2004

CHOBEAUX F., *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, éd. La Découverte coll. Alternatives sociales, 2009

COUPECHOUX P., Souffrance mentale et grande exclusion, in Magazine Convergence, 2006 DAMON J., La question SDF - critique d'une action publique, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Le lien social, 2002

DAMON J., *L'exclusion*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, 2008 DAMON J., *Questions sociales : analyses anglo-saxonnes, socialement incorrect?*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Major, 2009

DAMON J., *Questions sociales et questions urbaines*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrgige, 2010

DECLERCK P., Les naufragés, avec les clochards de Paris, Paris, éd. Plomb, coll. Terre Humaine, 2001

DE LA GORCE, P.-M., La France pauvre, Paris, éd. Grasset, 1965

DUBAR C., Socialisation et processus, in L'exclusion, l'état des savoirs, sous la dir. de PAUGAM S., Paris, éd. La Découverte, 1996

DURKHEIM E., Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Grands Textes, 2005

DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 1993.

DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2004

ELIAS N., La dynamique de l'occident, éd. Pocket, Paris, 1976

ELIAS N., SCOTSON J. L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, éd. Fayard, 1997 (Première publication en 1965 sous le titre *The Established and the Outsiders*)

ELIAS N., Du temps, Paris, éd. Fayard, 1996

EMMANUELLI X. et MALABOU C., La grande exclusion, Montrouge, éd. Bayard, 2009

EMMANUELLI X., *Il faut une politique contre la grande exclusion*, in revue Constructif n°18, novembre 2007

FABLET D., article sur l'« *exclusion* », in BARREYRE J-Y. & BOUQUET B. (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, éd. Bayard,1995 (rééd. 2006), p. 249-251

FURTOS J., De la précarité à l'auto-exclusion, Paris, éd. Rue d'Ulm, 2009

GABORIAU P., Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisien, Paris, éd. Julliard, 1993

GEREMEK B., Les marginaux parisiens au XIV^e et XV^e siècles, Paris, éd. Flammarion, 1976 GEREMEK B., La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours,

Paris, éd. Gallimard, 1987

GIROLA C., Le temps et l'espace, in BALLET D. (sous la dir. de), Les SDF, visibles, proches, citoyens, Paris, éd. Presses Universitaires de France coll. Sciences sociales et sociétés, 2005

GIROLA C., Vivre sans-abri – De la mémoire des lieux à l'affirmation de soi, Les conférences-débats de l'association Emmaüs et de Normale Sup' « La rue ? Parlons-en! », Paris, éd. Rue d'Ulm/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2011

GOFFMAN E., Les cadres de l'expérience, Paris, éd. de Minuit, 1991

GOFFMAN E., Stigmate – Les usages sociaux des handicaps, Paris, éd. de Minuit, 1975

GRAFMEYER Y., La ségrégation spatiale, in L'exclusion, l'état des savoirs, sous la dir. de PAUGAM S., Paris, éd. La Découverte, 1996

GRAFMEYER Y., JOSEPH I., L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, Aubier, éd. du Champ Urbain, 1979

GRAFMEYER Y., Sociologie urbaine, Paris, éd. Nathan, 1995

HEINICH N., La sociologie de Norbert Elias, Paris, éd. La découverte, coll. Repères, 2002

ION J. (sous les dir. de), *Le travail social en débat(s)*, Paris, éd. La Découverte, coll. alternatives sociales, 2005

KLANFER J., L'exclusion sociale – Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales, cahier Science et service vol. n°2, 1965

LASCOUMES P. & LE GALES P., Sociologie de l'action publique, Paris, éd. Armand Colin, 2010

LENOIR R., Les exclus, un français sur dix, Paris, éd. du Seuil, 1974

LE QUEAU P., La catégorie sociale de l'exclusion, in MOATI P. (sous la direction de), Nouvelle économie, nouvelles exclusions, Paris, éd. De l'Aube, 2003

MASSE P. & BERNARD P., Les dividendes du progrès, Paris, éd. du Seuil, 1969

MORIN E., La voie – Pour l'avenir de l'humanité, Paris, éd. Fayard, 2011

NOBLET P., Pourquoi les SDF restent dans la rue, Paris, éd. de l'Aube, 2010

PAUGAM S., DUVOUX N., *La régulation des pauvres*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Essais Débats, 2008

PAUGAM S., Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Le lien social, 2005

PAUGAM S., *La disqualification sociale*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Essais Débats, 2004

PAUGAM S. (sous la dir. de), *L'exclusion, l'état des savoirs*, sous la dir. de PAUGAM S., Paris, éd. La Découverte,1996

PICHON P., Vivre dans la rue – Sociologie des sans domiciles fixe, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2010

PROLONGEAU H., Sans domicile fixe, Paris, éd. Hachette, coll. Pluriel, 1993

PROST A., Douze leçons sur l'histoire, Paris, éd. du Seuil, 1996

ROSA H., *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, éd. La Découverte, coll. Théorie Critique, 2010

RULLAC S., Critique de l'urgence sociale – Et si les SDF n'étaient pas des exclus?, Paris, éd. Vuibert, coll. Perspectives Sociales, 2006

RULLAC S., Le péril SDF, Assiter et punir, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, 2008

RULLAC S., Et si les SDF n'était pas des exclus. Essai ethnologique pour une définition positive, Paris, éd. L'Harmattan, 2010

SADOUN-LAUTIER N., *Histoire apprise, Histoire appropriée. Éléments pour une didactique de l'histoire*, Thèse EHESS (sous la dir. De S. Jodelet), 1992, chap. 3

SAINT AUGUSTIN, Les confessions, Livre XI chapitre 14, éd. Flammarion, Paris, 2001

SIMMEL G., Sociologie – Etudes sur les formes de la socialisation, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Grands Textes, 1999

SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige Grands Textes, 1998

SIMMEL G., Digressions sur l'étranger, in GRAFMEYER Y. & JOSEPH I., L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, Paris, éd. Flammarion, 2009

SIMMEL G., L'étranger dans le groupe, in Tumultes n° 5, 1994, p. 199

TERROLLE D. (sous la dir. de), *Errances urbaines, Recherche en ethnologie urbaine*, Rapport remis au Ministère de l'équipement, Plan Urbain, 1993

THOMPSON E. P., *Time, work-discipline and industrial capitalism*, Revue Past & Present n°38, déc. 1967, Oxford University Press, p. 58-59. http://www.jstor.org/stable/649749

TRINCAZ J., article sur le « *temps social* » in BARREYRE J-Y. & BOUQUET B. (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, éd. Bayard, 1995 (rééd. 2006)

WEBER M., Essais sur la théorie de la science, Paris, éd. Pocket, 1992

WEBER M., L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, éd. Pocket, 1989

LISTE DES SIGLES

115 : Numéro d'urgence des personnes sans abri. Il est gratuit et accessible 24h/24.

AAH: Allocation Adulte Handicapé

CCAS: Centre Communal d'Action Sociale

CERC: Centre d'Étude et de Recherche sur les Coûts

CHAI : Centre Hospitalier Alpes Isère (hôpital psychiatrique de l'agglomération grenobloise)

CHRS: Centre d'hébergement et de réinsertion social

CMU: Couverture Maladie Universelle

DALO: Droit au logement opposable

DM 115 : Dispositif Mobile en lien avec le 115

DTR : Déclaration trimestrielle de ressource pour la caisse d'allocation familiale

EMA: Equipe mobile d'aide

EMLPP : Equipe mobile de liaison psychiatrie précarité

FNARS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

NCP: Nouveau code pénal

PAO: Pôle d'accueil et d'orientation

PASS: Permanence d'accès aux soins de santé

RMI: Revenu minimum d'insertion

RSA: Revenu de solidarité active

SATIS: Service d'accompagnement temporaire pour l'insertion sociale

SDF: Sans domicile fixe

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SMES: Réseau « Santé mentale et exclusion sociale » à l'hôpital Sainte-Anne à Paris

VSDI : Veille sociale départementale de l'Isère

ANNEXES

ANNEXE I: Grille d'entretien

ANNEXE II : Présentation de La Place

ANNEXE III : L'activité du 115 en 2009 + La période hivernale (rapport d'activité

VSDI)

ANNEXE IV : Inconditionnalité et Continuité + Les réponses du 115 aux demandes

d'hébergement (rapport d'activité VSDI)

ANNEXE V : Le partenariat (rapport d'activité VSDI)

ANNEXE VI : Accueil inconditionnel : repères juridiques - FNARS

ANNEXE VII : Planning DM 115 Périodes hivernale et estivale

ANNEXE I : Grille d'entretien

GRILLE D'ENTRETIEN

Thèmes	Questions générales	+	Eléments recherchés
Informations	Est-ce que vous		- nom
générales	pourriez vous décrire		- prénom
	en quelques mots?		- âge
			- situation familiale
			- Région d'origine
Rapport au	Est-ce que vous		
temps passé	pourriez me parler de		
	votre passé ?		
	Est-ce que vous		- comment la personne
	pourriez me dire		raconte son parcours
	comment vous êtes		- comment elle l'inscrit
	arrivé sur Grenoble?		dans le temps
Donnort	(si ne vient pas de		- comment elle articule
Rapport	Grenoble)		les différents événements
biographique			- etc.
au temps social (passé)	Est-ce que vous avez	Question pour les	- Rapport au temps passé
sociai (passe)	été ailleurs qu'à	personnes qui viennent	- Comment est raconté le
	Grenoble, vous	de Grenoble. Question	passé.
	pourriez me raconter ?	de relance éventuelle	- Encore des contacts là-
		pour ceux qui viennent	bas.
		d'ailleurs.	
Mode de	Vous êtes donc sur		- Lieu de vie
vie: rapport	Grenoble depuis		- Comment se sent à
quotidien au	(voir plus haut), est-ce		Grenoble
temps	que vous pourriez me		- Amis, relations, etc.

(présent)	dire comment se passe		- Travail? Recherche
	votre vie ici,		d'emploi ?
	maintenant ?		- Pense rester à
			Grenoble ?
	Est-ce que vous		- impression d'avoir du
	pourriez me raconter		temps, d'en manquer ?
	comment vous		- différence WE/semaine
	organiser votre temps?		- des RDV ? Lesquels ?
			1
	Est-ce que vous	Eventuellement,	- voir ce qui structure la
	pourriez me décrire	prolonger sur différence	semaine
	comment se passe une	semaine/WE	- est-ce qu'il y a une
	semaine pour vous ?		différence entre
			différente semaine dans
			le discours (réponse du
			type : « ça dépend »)
			- rapport aux différents
			temps (institutionnel,
			personnel)
	Et maintenant, vous		- la personne décrit-elle
	pourriez me décrire		une journée type ?
	une journée ?		- qu'est-ce qui structure
			la journée ?
	Est-ce que vous		- comment mesurer le
	pourriez me décrire		temps?
	comment est-ce que		- contrainte ?
	cela se passe lorsque		- organisation
	vous avez un RDV ?		spécifique ?
			- des loupés ?

a F	Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez faire n'arrivez pas à faire pour différentes raisons ?		
Question sur le rapport au temps institutionnel	Est-ce que vous pourriez me dire de quoi vous vivez, vous avez des revenus ? Est-ce qu'il vous arrive de solliciter des gens pour obtenir des aides (financières, alimentaires, vestimentaires) ? Comment ça se passe ? Est-ce que vous avez déjà eu un logement ? Comment est-ce que ça s'est passé ?	Voir si lors des questions précédentes sur l'organisation du temps, il a été fait référence à un revenu ou un référent social	sociaux ?

			- est-ce qu'elle a eu des
			appartements plusieurs
			fois?
	Est-ce que vous avez	Voir en fonction de là	- Quand ?
	déjà été hébergé dans	où vit la personne	- Relations avec les
	un foyer? Est-ce que		structures
	vous pourriez me		d'hébergement ?
	raconter comment ça		- Quelles sont les
	s'est passé ?		avantages / contraintes
			décrites ?
			- Pour quels motifs la
			personne n'y est plus ?
			- combien de temps elle y
			est restée ?
			- est-ce qu'elle a été
			hébergée plusieurs fois ?
	Est-ce que vous		
	pourriez me dire ce que		
	ça représente pour		
	vous l'exclusion ?		
	Est-ce que vous vous		
	considéré comme		
Rapport à	exclu ?		
l'exclusion	On parle parfois de		
	grande exclusion, est-		
	ce qu'il y a une		
	différence pour vous		
	entre exclusion et		
	grande exclusion ?		
	Vous pensez être un		
	grand exclu?		

	D'après vous, est-ce	
	qu'on peut sortir de	
	l'exclusion (ou de la	
	grande exclusion)?	
	Comment ?	
Temps futur	Est-ce que vous	- capacité à se projeter ?
	pourriez me dire	- perspectives ?
	comment vous vous	
	voyez dans le futur ?	